

Keine kritische Masse

Der internationale Frachtverkehr auf der Schiene entwickelt sich ab Luxemburg besser als der Fernverkehr für Passagiere

„Wir sind alle Opfer“

Interview mit Jacques Reuter, Intensivmediziner am CHL, über Covid-Patient/innen auf der Intensivstation und die Impfung gegen das Coronavirus

Au cœur du réacteur

Les détails d'une sanction de la CSSF révèlent comment une société de gestion de fonds est utilisée pour cacher des bénéficiaires effectifs

Le difficile chemin vers la grande ville

Regards croisés sur l'œuvre de Paul Retter. Architecte et urbaniste à Luxembourg de 1957 à 1980

Entre accueil et attentisme

Les lenteurs administratives demeurent pour les réfugiés afghans. Pendant ces tergiversations des vies sont en danger en Afghanistan où la situation se dégrade

Mobilphoto : Faisal Sediqi



Keine kritische Masse

Peter Feist

Der internationale Frachtverkehr auf der Schiene entwickelt sich ab Luxemburg besser als der Fernverkehr für Passagiere. Auf dem liberalisierten EU-Markt wird das Großherzogtum mit Hochgeschwindigkeit weiträumig umfahren

Über die Aktivitäten der CFL im Ausland spricht Bahn-Generaldirektor Marc Wengler gern. Über die im Güterbereich hat er besonders viel zu erzählen. Zwölf Gesellschaften in sechs Ländern, darunter Tochterfirmen in Frankreich, Deutschland, Schweden und Dänemark von CFL Cargo, dem 2006 gegründeten Joint-venture mit Arcelor-Mittal. Sowie die CFL Port Services im Hafen von Antwerpen.

CFL Cargo erledigt klassischen Gütertransport, nach wie vor in erster Linie für die Stahlindustrie.

Drehscheibe Dagegen ist das Container- und Logistik-Terminal in Bettemburg, das die Bahn-Tochterfirma CFL Multimodal betreibt, eine Drehscheibe für den so genannten kombinierten Verkehr. Container werden von LKWs auf Güterzüge verladen

und umgekehrt. Auflieger von Fernlastern werden auf Güterwaggons gefahren und nehmen die *auto-route ferroviaire* nach Le Boulou bei Perpignan und neuerdings nach Poznan in Polen. 300 000 Auflieger pro Jahr können in Bettemburg abgefertigt werden. Etwa genauso hoch ist die jährliche Container-Umschlagkapazität an den vier 700 Meter langen Güterzug-Bahnsteigen. Um diese Transportleistungen

herum hat CFL Multimodal eine Palette von Logistikdiensten aufgebaut. Sie reichen von der Zollabfertigung der Waren über Lagerhaltung bis hin zur Kommissionierung. „Wir bieten maßgeschneiderte, hochwertige Leistungen an“, betont Marc Wengler. „Wir setzen nicht auf große Volumen, um mit Akteuren wie der Deutschen Bahn zu konkurrieren.“ Diversifizierung sei wichtig. Bis hin zu Partnerschaften mit Seehäfen, in Antwerpen, Kiel, Rostock oder Triest. Der Hafenchef von Triest habe den CFL unlängst bescheinigt, mit ihren Frachtangeboten „überall auf der Landkarte präsent“ zu sein.

„Dreckarbeit“ Das klingt nach einer ziemlich Erfolgsgeschichte – gemessen an den Diskussionen vor ungefähr 20 Jahren. Damals war in der EU die Liberalisierung des Bahnfrachtverkehrs im Gange. Die Güterbahnen sollten 50 000 Kilometer Gleiskorridore auf Lizenz benutzen und einander dort Konkurrenz machen. Zuvor waren sie „in Kooperation“ gefahren. Defizite sollten die Staaten nicht mehr ausgleichen dürfen. Seinerzeit entdeckten die CFL, dass ihre Frachtsparte „strukturell defizitär“ war. Denn „Kooperation“ hieß, lediglich Güterzüge kurz hinter der Grenze abzuholen, in Luxemburg vielleicht Waren umzuschlagen, Fracht aus Luxemburg anzuhängen und die Züge dann bis kurz hinter die Grenze zur Weiterfahrt zu bringen. Dort übernahmen die großen Bahnen dann wieder, für Fahrten über weite Distanzen, die viel rentabler waren. Denn entgolten wurde der Einsatz in der Kooperation nach der Transportleistung auf dem jeweils eigenen Netz – das in Luxemburg nun mal klein ist. „Wir haben für andere die Dreckarbeit gemacht“, stellte der damalige CFL-Generaldirektor Alex Kremer 2002 gegenüber dem *Land* fest (14.11.2002). Die CFL-Jahresbilanz 2001 wies im Frachtbereich ein Defizit von 24,6 Millionen Euro aus. DP-Transportminister Henri Grethen riet, aufzuhören mit dem Gütergeschäft und DB oder SNCF zu überlassen, was ihnen an Verkehren von und nach Luxemburg lukrativ erschienen wäre.

Vor 20 Jahren war das Frachtgeschäft der CFL „strukturell defizitär“. DP-Transportminister Henri Grethen riet, es aufzugeben

Dagegen ist heute der Umsatz der CFL allein im Frachtbereich mit 234 Millionen Euro (Jahresbericht 2020) nur um ein Drittel kleiner als jener in sämtlichen Sparten der CFL im Jahr 2001 mit 359 Millionen. Und er war 2020 trotz Corona-Seuche nur sechs Prozent kleiner als 2019 und es sprang noch ein Nettogewinn von 800 000 Euro heraus. Für Marc Wengler ist das ein Beweis dafür, dass die beiden Frachtfirmen CFL Cargo und CFL Multimodal mit ihrer „Diversifizierung“ richtig liegen. Und die CFL richtig lagen, als sie ihre Frachtsparte nicht aufgaben. Das kostete allerdings monatelange Diskussionen ab 2005 mit den Transportgewerkschaften in einer Eisenbahntripartite unter dem damaligen, gewerkschaftsnahen LSAP-Transportminister Lucien Lux, ehe feststand, dass in dem Bahnfracht-Gemeinschaftsunternehmen CFL Cargo mit Arcelor-Mittal nur die von den CFL übernommenen Güterbahnen ein parastaatliches Eisenbahner-Statut haben würden. Für neu eingestellte würde ein Kollektivvertrag gelten, der noch auszuhandeln war. Darüber hätte es beinahe keine Einigung gegeben, vor allem mit dem linken FNCTTFEL-Landesverband nicht. Dessen damaliger Präsident Nico Wennmacher, LSAP-Mitglied, wurde in letzter Minute von Lucien Lux und der Parteileitung davon abgehalten, mit der Gewerkschaft die Tripartite zu verlassen und vielleicht zum Streik aufzuzurufen.



Die TGV-Verbindungen nach Frankreich sind die wichtigste Errungenschaft für den internationalen Personenverkehr ab Luxemburg



Großherzog Henri mit dem damaligen Transportminister Lucien Lux (LSAP) am Rande des

Gründungsakts von CFL Cargo; ein Zug des Fracht-Joint-ventures bei Belval (rechts)

2007 wurde der EU-Schienen Güterverkehr dann frei. Die großen Konkurrenten wurden weniger die anderen Bahnen, als LKW-Betriebe. Das ist noch heute so: „Einen LKW kauft man und fährt damit überall in Europa. Ein LKW-Führerschein ist überall gültig. Die Sozialbedingungen in der LKW-Branche sind zum Teil grausam. Wie viele Transporte sind nicht konform, wenn die Zollverwaltung kontrolliert?“, fragt Marc Wengler. Und wünscht sich, dass die EU viel mehr täte, um auf dem liberalisierten Markt die Bahnen „auf gleiches Niveau mit den Hauptkonkurrenten zu bringen“. Denn einen EU-Lokführerschein gibt es nicht. Einen Typ Lok, der überall fahren kann, auch nicht; schon wegen der unterschiedlichen Stromsysteme und der längst nicht überall einheitlichen Sicherheitssysteme. Will man im Ausland auf die Schiene, müssen die Lokomotiven dafür homologiert sein, am besten schon beim Einkauf neuer Loks. Weshalb es Jahre dauern kann, bis sie angeliefert werden. Lauter Probleme, die in der EU eigentlich gelöst werden sollten, als der Schienen-Frachtmarkt der freien Konkurrenz übergeben wurde, die aber noch immer bestehen. Das einzige EU-Land, in dem das EU-einheitliche Zug-Sicherheitssystem in allen Loks und überall auf dem Netz installiert ist, ist Luxemburg.

Ein CFL-Nachtzug? Die Frachtgeschichte der CFL zu erzählen, ist nicht unwichtig, um zu verstehen, das der CFL-Generaldirektor im internationalen Personenverkehr noch ganz andere Herausforderungen sieht als bei den Güter-Auslandsaktivitäten mit LKW-Aufliegern im Huckepack, der Logistik in Bettemburg oder den Bemühungen, Partnerschaften mit Seehäfen einzugehen. All dies, um von der Drehscheibe in Bettemburg aus Verbindungen mit den wichtigsten Häfen und Wirtschaftszentren Europas zu schaffen und ein vergleichsweise kleiner, aber feiner Akteur in einer Qualitätsnische zu sein. Der Personentransport dagegen? Eigene Hochgeschwindigkeitszüge anzuschaffen und sie ins Ausland fahren zu lassen? Oder Nachtzüge in CFL-Regie? So ökologisch sinnvoll das wäre: „Es wäre unrealistisch, zu aufwändig und zu kostspielig. Dazu sind wir zu klein.“ Die Frachtliberalisierung sei für die CFL eine kommerzielle Opportunität gewesen. „Wir konnten uns entfallen.“ Im Personenverkehr tut die Bahn das auch, kann es jedoch nur im regionalen Maßstab. „Im Fernverkehr hängen wir von den politischen Entscheidungen der anderen Länder und den Prioritäten der anderen Bahnen ab“.

Eine ernüchternde Aussage in einer Zeit, da wegen der Klimakrise Fernreisen mit der Bahn wieder mehr in Mode kommen, die Österreichische Bundesbahn ÖBB europäische Nachtzuglinien ausbaut, verschiedene private Startups sich in Nachtzügen versuchen und das Hochgeschwindigkeitsnetz langsam, aber sicher wächst. Doch schon hat sich um Luxemburg ein Hochgeschwindigkeits-Ring geschlossen, der das Großherzogtum weiträumig umfährt. Der TGV-Est verkehrt von Paris über Straßburg nach Frankfurt, von dort ein ICE der Deutschen Bahn (tatsächlich mit Hochgeschwindigkeit von 300 Stundenkilometern) nach Köln. Von dort wiederum ein TGV Thalys über Lüttich nach Brüssel und weiter nach Paris. Zum Glück konnte Luxemburg sich dank der seiner Beteiligung von 770 Millionen französischen Francs am TGV-Est-Projekt, die 1999 die damalige CSV-LSAP-Regierung beschloss, TGV-Direktverbindungen nach Paris und Straßburg sichern. Sowie beim derzeitigen Stand jeweils ein tägliche Verbindung nach Marseille und Montpellier.

Dagegen ist der Bahnhof TGV Lorraine zwischen Metz und Nancy, von wo aus interessante Verbin-

dungen nach Bordeaux oder in die Bretagne bestehen, die Paris umfahren, ohne dort zum Umstieg und einer Métro-Fahrt zu zwingen, nur per CFL-Bus zu erreichen. Idem der ICE-Bahnhof in Saarbrücken. Bei den CFL gehen manche davon aus, dass die Gelegenheit verpasst wurde, eine Bahnstrecke Luxemburg-Saarbrücken zu schaffen, als die Saaraubahn gebaut wurde, parallel zu dieser.

Dauerbrenner Brüssel Und dann der Dauerbrenner Eurocap-Rail, mit dem Brüssel-Luxemburg-Straßburg gemeint ist: Seit 1991 wird darüber diskutiert, die Verbindung schneller zu machen. 2007 sollte es soweit sein. Vielleicht würden TGV-Züge, vielleicht Neigetechnik-Züge von Brüssel über Luxemburg nach Straßburg fahren. Halt machen sollten sie statt an der *Stater Gare* an einem Peripheriebahnhof Cessingen. Dadurch sollten der Lok- und Richtungswechsel zur Weiterfahrt nach Straßburg entfallen und Zeit gespart werden. Doch nur Luxemburg baute seine Bahnstrecke bis zur belgischen Grenze aus. Der Ausbau in Belgien schleppt sich immer noch dahin. Unter anderem, weil im Nachbarland ein Finanzierungsschlüssel für Infrastrukturausgaben in Flandern und Wallonien gilt: Für drei Euro in Wallonien müssen fünf Euro in Flandern ausgegeben werden. Was nicht einfach ist, da in Flandern das Bahnnetz gut in Schuss ist.

Der letzte Stand lautet nun „Horizont 2030“. Dann soll die Fahrtzeit auf den 222 Kilometern zwischen Luxemburg und Brüssel etwas mehr als zwei Stunden betragen; ungefähr so viel, wie in den Neunzigerjahren. Wahrscheinlich ist es dem politischen Einsatz des grünen Mobilitätsministers François Bausch zu verdanken, dass immerhin dieser Plan nun politisch *acquis* zu sein scheint. Der Einsatz belgischer Politiker aus der Province de Luxembourg reichte offenbar nicht. Denn es gilt noch, was schon 2005 eine Marktstudie zu Eurocap-Rail feststellte: Luxemburg ist ungeachtet allen Wirtschafts- und Bevölkerungswachstums auf seinem Territorium von „eher strukturschwachen und dünnbesiedelten Regionen“ umgeben. Was nicht ausreichte, um eine „kritische Masse“ an Bahnreisenden zu stellen. Deshalb lohne sich der Ausbau der Strecke nach Luxemburg auf Hochgeschwindigkeit nicht, sondern nur die „Minimalvariante“ mit Reisegeschwindigkeit 140 bis 160.

„Kritische Masse“ ist ein mächtiger Begriff, seit 2012 auch der internationale Personenfernverkehr in der EU voll liberalisiert und seinen Subventionierung verboten wurde. Der Unterschied zum Frachtbereich ist auch einfach der: Die Stahlindustrie hierzulande hatte stets einen beträchtlichen Bedarf an Gütertransporten. Internationale Straßengüterfirmen sind wegen Cargolux und Luxair-Cargozentrum hier präsent. Die Luxemburger Autobahnen sind Teil einer Achse vom Antwerpener Hafen nach Südeuropa. Und die Dieselpreise sind niedrig. Alles Argumente für Frachtverkehr von und nach Luxemburg, der seit der Jahrtausendwende mit der „Logistik“ als Diversifizierungsfeld für die heimische Wirtschaft auf eine neue Stufe gehoben wurde. Die CFL schlossen sich dem an. Die Kleinheit des Landes war kein Nachteil.

Schwieriger ist das im internationalen Personenverkehr per Schiene. Schon in Vorwegnahme seiner kompletten Marktfreigabe in der EU sank in den Jahren vor 2012 das Angebot überall da, wo die kritische Masse an Passagieren zu fehlen schien. Die Nachtzüge ab Ostende über Brüssel und Luxemburg in Richtung Schweizer Alpen und nach Mailand, im Sommer auch nach Rom und Venedig, wurden eingestellt. Später auch die Eurocity-Züge von Brüssel

über Luxemburg und Straßburg in die Schweiz. Zuletzt strich die SNCF 2016 die Sommer-Nachtzüge ab Luxemburg in Richtung Côte d’Azur.

„Schwachströmig“ Die Deutsche Bahn wiederum fand heraus, dass es sich nicht lohne, Intercity- und Interregio-Züge ab Luxemburg und über Trier und Koblenz nach Norddeutschland fahren zu lassen: Die Zugauslastung nach Luxemburg sei „ausgesprochen schwachströmig“ (*d’Land*, 31.08.2000). Das Beste, was Regierung und CFL aushandeln konnten, war der „Rheinland-Pfalz-Takt“ ab dem Fahrplanwechsel 2015. Seitdem fahren jede Stunde Regionalexpress-Züge der CFL von Luxemburg zum ICE-Bahnhof Koblenz durch; in Trier wird ein Zug aus Saarbrücken angekoppelt. Doch: Die Strecke nach Koblenz ist alt, die Reise dorthin dauert zwei Stunden. Grund für Deutschland, die Strecke zu modernisieren, ist das nicht: Sie verläuft durch ein strukturschwaches Gebiet. Als die DB vor rund 15 Jahren einmal täglich einen ICE von Trier nach Berlin fahren ließ, gab sie das nach einem Jahr wieder auf: zu wenig Fahrgäste.

Aber der ICE war zwischen Trier und Koblenz streckenbedingt nun mal nicht schneller als ein Regionalzug. Und je weniger leistungsfähig eine Strecke ist, umso länger wird die Reise und umso uninteressanter für die Passagiere, die dann doch lieber das Auto nehmen. Oder größere Distanzen eine Low-Cost-Airline – die großen Konkurrenten der europäischen Bahnen im Fernreiseverkehr. „Wo Billigflieger hinfliegen, rechnet sich kein Nachtzug“, sagt Marc Wengler. „Wo Hochgeschwindigkeitszüge verkehren, ebenfalls nicht.“ So dass für Luxemburg die Herausforderung lautet, möglichst guten Anschluss an Hochgeschwindigkeitsnetze zu haben, die zum Teil weitabliegen. „Natürlich sprechen wir mit den Nachbarstaaten und den Nachbarbahnen über das, was läuft, das tun wir ständig.“ Vielleicht ergebe sich eines Tages eine Anbindung für Luxemburg an eine neue intereuropäische Nord-Süd-Verbindung. „Richtung Spanien oder Italien, dazu müssten wir uns positionieren.“ Oder an eine TGV-Verbindung ab Lyon nach Südeuropa. Noch aber gebe es weder für die eine noch die andere konkrete Projekte.

Finanzspritzen Manchmal hilft Geld aus Luxemburg, um eine gute Anbindung zu sichern. Das war beim TGV-Est so. Das war bei der Trasse nach Lüttich so, die die SNCB in den Achtzigerjahren still-



Mobilitätsminister François Bausch (Grüne) und CFL-Generaldirektor Marc Wengler bei der Vorstellung eines Ausbaus des Bettemburger Güter-Terminals

Vielleicht ergebe sich eines Tages eine Anbindung für Luxemburg an eine neue Nord-Süd-Verbindung Richtung Spanien oder Italien, sagt der CFL-Chef

legen wollte, weil die Züge aus Luxemburg nur bis Gouvy gut gefüllt sind und dann wieder ab Rivage. Die Strecke auf belgischer Seite zu elektrifizieren und damit aufzuwerten, hätte Belgien allein nicht finanziert. Von den 880 Millionen Franken, die die Verstromung damals kostete, bezahlte Luxemburg 550 Millionen, der Rest kam aus einem Europa-Topf. Die fehlende „kritische Masse“ ist nach wie vor ein Problem im strukturschwachen Raum ab Gouvy. Erst neuerdings fahren die Züge nach Lüttich wieder im Stundentakt ab Luxemburg.

Am besten funktioniert die Zusammenarbeit, wie die Dinge liegen, mit Frankreich. Im Raum Metz-Thionville leben eine Million Menschen; das sind andere Verhältnisse als in der Province de Luxembourg oder in der Eifel. Vergangenen Monat schlossen Luxemburg und Frankreich eine Konvention ab: Unter anderem wird Frankreich die Bahnstrecke ab Metz modernisieren und auf Reisegeschwindigkeit 160 bringen. Luxemburg beteiligt sich finanziell daran. Auch am Bau von Parkhäusern und der Verlängerung von Bahnsteigen auf französischer Seite, was dem Regionalverkehr dienen soll. Dann können die

Züge nach Metz und Nancy aus drei Triebwagen zusammengesetzt werden anstelle der heute zwei.

Regulierung? Für regelrechte Durchbrüche im internationalen Personenverkehr aber, ist Marc Wengler überzeugt, sei „regulatorisch“ auf EU-Ebene ein Eingreifen nötig. Also ein Schritt, der zum Beispiel aus Klimaschutzgründen die Marktverhältnisse nicht lässt, wie sie seit der Liberalisierung bestehen.

Doch solches Regulieren ist zumindest derzeit politisch nicht abzusehen. Die EU-Kommission stellt zwar fest, dass die „Interoperabilität“ der Netze noch immer zu wünschen übriglässt. Sie kennt das Problem der aufwändigen Homologierung von Loks – was der Grund ist, weshalb CFL Cargo im Ausland Filialen betreibt; dadurch sind ihre Maschinen dort anerkannt – oder der noch längst nicht überall einheitlichen Sicherheitssysteme. Mehr *Level-playing field* für die Bahnen gegenüber ihren wichtigsten Konkurrenten LKW, PKW und Billigflieger wird es vielleicht geben, wenn auf innereuropäischen Flügen eine Kerosinsteuer erhoben wird oder ein Emissionshandel für den Straßenverkehr für einen europäischen CO₂-Preis auf Diesel und Benzin sorgt. Andererseits würden auch Elektroautos der Eisenbahn im Passagierverkehr Konkurrenz machen, Flugzeuge mit „Öko-Kerosin“ desgleichen, und im Frachtverkehr wären Elektro- und Wasserstoff-LKWs zwar *zero carbon*, würden aber vermutlich weiterhin 85 Prozent mehr Unfälle verursachen als der Zugverkehr und kein Sozialdumping beenden.

Bis Ende dieses Jahres will die EU-Kommission einen „Aktionsplan zur Förderung des grenzüberschreitenden Schienenpersonenfernverkehrs“ vorlegen. Doch wie im Oktober angedeutet wurde, könnte es dabei vor allem um elektronischen Fahrkartenverkauf und digitale Reiseplanung gehen. Außerdem findet die Kommission, Bahnfahren sei zu teuer „im Vergleich zu den Alternativen“. Was daraus politisch folgen soll, bleibt im wahrsten Sinne des Wortes abzuwarten. Schlimmstenfalls könnte sich das Rentabilitätsdenken noch verstärken. Dann würden die CFL dank der öffentlichen Rekordinvestitionen in Bahninfrastruktur und Zugmaterial im Personenverkehr zwar noch leistungsfähiger. Garant für die Konnektivität Luxemburgs mit dem weiter entfernten Ausland aber bliebe dann in erster Linie die Luxair. Aus Klima-Sicht nicht gerade die beste Lösung. ●

LEITARTIKEL

Wie nun, Frau Lenert?

Peter Feist

Wenn ein Gesetzesvorhaben schon als *avant-projet* in die Konsultation gegeben wird und nicht nur die davon betroffenen Kreise, sondern auch die Berufskammern um Stellungnahmen gebeten werden, geschieht das zum Beispiel zum Ausloten eines Konsenses in schwierigen Fragen. Anschließend wird der Text überarbeitet und erst dann dem Regierungsrat vorgelegt.

Vergangenem Monat gab Gesundheitsministerin Paulette Lenert (LSAP) ein *avant-projet* in die Konsultation, das die Bildung von Gesellschaften im Gesundheitsbereich erlauben soll. Vor allem der Ärzteverband AMMD hatte auf „Ärztegesellschaften“ gedrängt. Sie könnten „Centres médicaux“ betreiben, in die leichtere Aktivitäten aus den Spitälern ausgelagert würden. Dadurch würde die Versorgung breiter und patientennaher. Außerdem werde die Arbeit an solchen Zentren attraktiv für junge Ärztinnen sein. Und in Zeiten internationaler Ärzteknaptheit ein Wettbewerbsvorteil für Luxemburg.

Der Motivenbericht zu Paulette Lenerts *avant-projet* übernimmt die AMMD-Argumente, was Attraktivität und Nachwuchssicherung angeht. Keine Rede ist dagegen von „Auslagerungen“ in irgendwelche ambulante Strukturen. Den Patient/innen wird lediglich in Aussicht gestellt, durch die Gesellschaften werde die „Primärversorgung“ besser. Was genau darunter zu verstehen sein soll, liest man nicht, und es ist auch nicht Gegenstand der Gesetzesinitiative. Die will Ärztinnen und Zahnärzten, Psychotherapeutinnen, anderen Gesundheitsberuflern, wie Hebammen oder freiberuflichen Krankenpflegern, und schließlich auch Veterinären ermöglichen, „personnes morales“ zu bilden, ganz ähnlich wie Anwälte das können. Mit Ausnahme der Tierärztinnen, die ein Fach für sich sind, wäre in sämtlichen Berufszweigen die Gesellschaftsbildung auch untereinander möglich, und jede Gesellschaft könnte Mitglieder des eigenen Fachs, aber auch fremder Fächer als Angestellte beschäftigen. Und: Auch Gesellschafter aus dem Ausland könnten in Luxemburg Gesellschaften bilden; in der EU herrscht immerhin Niederlassungsfreiheit.

In dem Text steckt eine Menge Zündstoff. Zum Beispiel weil die AMMD ihren Mitgliedern versprochen hat, Gesellschaften aus dem Ausland möglichst zu verhindern. Drei bis vier Jahre Vorsprung sollten Luxemburger Ärztegesellschaften erhalten, sich in der Zeit in großer Zahl gründen und den Markt soweit sättigen, dass er für Akteure aus dem Ausland nicht mehr interessant wäre. Paulette Lenerts Text scheint aber keinen „Vorsprung“ herzugeben. Eine andere Frage ist, inwiefern eine Tätigkeit der Gesellschaften im öffentlich finanzierten Gesundheitssystem Luxemburgs gewinnbringend sein kann. Jahrzehntlang hatte die AMMD, um erneut von ihr zu sprechen, gegen angestellte Ärzte argumentiert, die Freiberuflichkeit verteidigt und das „honoraire pur“, das den Medizinerinnen zustehe. Was die AMMD seit ein paar Jahren nicht mehr so eng sieht; aber zu welchem Gehalt sollen Ärzte in den Gesellschaften angestellt werden? Soll Ausbeutung attraktiv sein zur Verbesserung der *démographie médicale*?

Eigentlich gibt das *avant-projet* Anstoß zu einer umfangreichen Gesundheitsreform. Vermutlich weiß Paulette Lenert das. Denn da ist noch der *Gesondheetsdësch*, an dem Arbeitsgruppen über viele Aspekte einer Reform diskutieren. Aber weder die Ministerin noch die Regierung hat jemals klar und deutlich gesagt, was ihre strategischen Ziele am *Gesondheetsdësch* sind, und vor allem, was strategisch nicht gewollt ist. Nun wirft das *avant-projet* strategisch gewichtige Fragen auf. Zu ihrer Beantwortung aber wird die Zeit knapp, in einem reichlichen Jahr schaltet die Politik in den Wahlkampfmodus. Vielleicht besteht Paulette Lenerts Kalkül darin, dass das *avant-projet* in der Konsultation derart zerrissen wird, dass es sich von selber erledigt. Nach den Wahlen könnte man weiter sehen. Auch zu anderen wichtigen Themen. Und der AMMD, falls die sich aufregt, erzählen, die Covid-Seuche sei Schuld.

KLIMA

90 Euro für den Tank

Die Anfang des Jahres eingeführte CO₂-Steuer beschert der Staatskasse Mindereinnahmen, vor allem aus den Akzisen auf Diesel. Das hat die Zollverwaltung dem parlamentarischen Finanzausschuss in einer Sitzung über den Staatshaushaltsentwurf vorgerechnet. Denn das Gros des hierzulande verkauften Diesels geht an LKW-Kunden, in Frankreich und Belgien aber wird diesem Kundenkreis ein Teil der Dieselakzisen erlassen. Mit CO₂-Steuer liegt der Luxemburger Dieselpreis um rund fünf Cent pro Liter höher als der LKW-Dieselpreis in Belgien.

Im Vergleich zum Stand vom September 2019, dem letzten Jahr ohne Corona und CO₂-Steuer, hätten im September 2021 sowohl die Benzin- als auch die Dieselverkäufe niedriger gelegen: die Benzinverkäufe um 13 Prozent, die Dieselverkäufe um 22 Prozent. Da in Luxemburg generell viel mehr Diesel als Benzin verkauft wird, lagen die Akziseeinnahmen auf Benzin im September sieben Millionen Euro unter denen zwei Jahre zuvor, beim Diesel waren sie 48,5 Millionen Euro kleiner.

Die Benzinverkäufe dürften sich wieder „konsolidieren“, schätzt die *Douane*. Dagegen sei beim Diesel mit weiteren Rückgängen zu rechnen, wenn 2022 und 2023 die CO₂-Steuer um jeweils weitere fünf Euro pro Tonnen-Äquivalent in Treib- und Brennstoffen angehoben wird. Dann werde Luxemburg dem LKW-Dieselpreis Frankreichs nahe kommen, den belgischen „bei weitem übersteigen“. Zurzeit würden die Staatseinnahmen aus der CO₂-Steuer die Mindereinnahmen aus den Akzisen auf den gesunkenen Treibstoffverkäufen gegenüber 2019 nur zum Teil ausgleichen. Wolle man, rein hypothetisch, im Jahr 2030 dasselbe Einnahmenniveau halten wie 2021, aber gleichzeitig Treibstoffverkäufe und CO₂-Emissionen weiter senken, könne die Akzisenlast auf Benzin und Diesel bis dahin ungefähr verdoppelt werden müssen, schätzt die Zollverwaltung. Beim Diesel wäre das eine Erhöhung von derzeit 40,42 Cent auf rund 80 Cent pro Liter. Eine 50-Liter-Tankfüllung könne dann (bei unverändertem Rohölpreinsniveau) 90 Euro kosten, anstelle 66,40 Euro zu den Preisen von Mitte Oktober.

Hypothetisch ist die Schätzung auch deshalb, weil die Spezialregelungen für LKW-Diesel EU-weit abgeschafft werden könnten – die EU-Kommission schlägt das vor. Außerdem will sie für den Straßentransport einen Emissionshandel einführen, der zu einem europäischen CO₂-Preis für Benzin und Diesel führen würde. Weil über diese Ideen politisch noch nicht entschieden wurde, ist kaum abzusehen, was aus Akzisen und „Tanktourismus“ wird. Doch dass fossile Treibstoffe teurer werden, wenn mehr Klimaschutz gelten soll, liegt auf der Hand (Foto: Sven Becker). pf

P E R S O N A L I E



Tom Barrett,

Bürgermeister von Milwaukee und von US-Präsident Joe Biden nominierter Kandidat für den Botschafterposten in Luxemburg, wurde am Dienstag ein erstes Mal vom außenpolitischen Ausschuss des US-Senats angehört, der die Kandidatur bestätigen muss. Wie US-Medien berichteten, erklärte Barrett dort, im Falle einer Bestätigung als Botschafter aufmerksam zu beobachten, wie Luxemburg Empfehlungen der internationalen Financial Action Task Force zur Verhinderung von Geldwäsche umsetzt und ob Luxemburgs Kontakte mit China zu Infrastruktur- und Weltraumprogrammen dafür ein Risiko bergen (siehe dazu auch S. 9). Mit der Luxemburger Regierung werde er eine Kooperation im Klimaschutz in Bereichen suchen, in denen das Großherzogtum „kompetitive Vorteile“ habe, etwa in „nachhaltigen Finanzen“. Wann der Ausschuss über die Nominierung abstimmen wird, steht noch nicht fest. pf

C O R O N A

Ablaufdatum

Wie lange gilt die Impfung gegen Covid-19? Dieser bislang ungeklärten Frage gingen die DP-Abgeordneten Carole Hartmann und John Lamberty nach. Die Regierung hatte beschlossen, dass das digitale Impfzertifikat in Luxemburg zwölf Monate gültig ist, ab dem Tag, an dem



der Besitzer vollständig geimpft ist. Die EU-Verordnung, auf die das zurückgeht, sieht bislang keine Gültigkeitsdauer vor und überlässt den Mitgliedsstaaten die Entscheidung. Luxemburg hatte kurz nach Weihnachten 2020 mit seiner Impfkampagne begonnen. Im Februar waren bereits zahlreiche Ärzte, Kranken- und Altenpfleger sowie Bewohner aus Alten- und Pflegeheimen komplett geimpft. Ob Luxemburg die Gültigkeitsdauer des Impfzertifikats verlängern wird, konnten Gesundheitsministerin Paulette Lehnert und Außenminister Jean Asselborn (beide LSAP) in ihrer am Dienstag veröffentlichten Antwort auf die parlamentarische Frage der beiden Abgeordneten allerdings noch nicht sagen. Unwahrscheinlich sei es nicht, allerdings müssten neue wissenschaftliche Daten die langfristige Wirkung der Impfung belegen. Sollte dies nicht der Fall sein, könnten Auslandsreisen für frühzeitig Geimpfte bald nicht mehr möglich sein. ll

S I C H E R H E I T

Legal, illegal...

Nachdem die Verantwortlichen der Stadt Luxemburg von mehreren Seiten diskret, aber mit Nachdruck darauf aufmerksam gemacht wurden, dass der Einsatz privater Sicherheitsfirmen im öffentlichen Raum mit großer Wahrscheinlichkeit gesetzwidrig sei, haben sie beschlossen, den Vertrag mit G4S nicht zu verlängern und ihn vorerst auch nicht neu auszuschreiben. Der Vertrag läuft am 15. November aus und es stellt sich die Frage, ob sich überhaupt noch eine Sicherheitsfirma gefunden hätte, die ihre gesamte Zulassung riskiert, um einen mutmaßlich illegalen Auftrag auszuführen. Damit dieser Rückzieher nicht als politische Niederlage gedeutet werden kann, geben Bürgermeisterin Lydie Polfer (DP) und ihre Schöffen Serge Wilmes (CSV) und Patrick Goldschmidt

(DP) sich nun redliche Mühe, um der Öffentlichkeit andere Erklärungen zu liefern, die sich zum Teil widersprechen. Während Polfer gegenüber dem *Tageblatt* beschwichtigt, die Sicherheitsagenten, die von Mitte November bis Anfang Januar (legal) den Weihnachtsmarkt auf der Place de Paris bewachen, würden auch „in den Straßen rundherum“ patrouillieren, „wenn sie von Weihnachtsmarkt zu Weihnachtsmarkt gehen“ (wohlwissend, dass alle anderen Weihnachtsmärkte in der Oberstadt liegen), betont Goldschmidt im gleichen Artikel, die Agenten seien lediglich für den Markt und die direkte Umgebung zuständig, also „nicht bis in die Straßburger Straße und auch nicht in Bonneweg“. Der Erste Schöffe Serge Wilmes, der sich in dieser Frage bislang immer hinter seinem Schöffennrats- und Parteikollegen Laurent Mosar versteckt hatte, meinte diese Woche im *Radio 100,7* und bei *RTL*, die Entscheidung, den Vertrag mit G4S nicht zu verlängern, sei auf den Beschluss des grünen Ministers für innere Sicherheit, Henri Kox, zurückzuführen, die Polizeipräsenz in dem Viertel zu erhöhen. Die Entscheidung, ob private Sicherheitsagenten im kommenden Jahr weiter im Bahnhofsviertel patrouillieren sollen, will der Schöffennrat der Stadt Luxemburg nun im Rahmen einer Versammlung auf die Bürger abwälzen. Legal wird der Einsatz dadurch allerdings nicht. ll

V E R F A S S U N G

Bürgerkomitee für ein Referendum

Heute wird die von der Verfassung vorgesehene offizielle Mitteilung des Premierministers zum Bürgerkomitee veröffentlicht, das am 22. Oktober vom Initiativrecht zur Durchführung eines Verfassungsreferendums Gebrauch machte. Das Komitee setzt sich zum größten Teil aus Impfgegnern und Verschwörungstheoretikern

zusammen. Neben dem Initiator der öffentlichen Petition 2007, Gérard Koneczny, sind das Sacha Borsellini (27) aus Esch/Alzette, der bereits bei *Bas-TV* für das Referendum werben durfte, sowie Nora Pleimling (36) und Chantal Reinert (53), die laut einer *RTL*-Reportage Anfang des Jahres beschlossen, ihre Kinder wegen der Maskenpflicht in den Schulen im Homeschooling zu unterrichten. Auch der Althilologe Luc Deitz (60), René Mehlen (72), der ADR-Sympathisant Patrick Mischel (54) und der Betreiber eines Elektrofachgeschäfts, Francis Bettendorf, sind Teil des Komitees. In Christnach in der Gemeinde Waldbillig scheint das Bedürfnis nach einem Referendum offenbar besonders groß, denn die Hälfte der acht Mitglieder, die teilweise miteinander verwandt sind, stammt aus dem beschaulichen 800-Seelen-Ort. Der Antrag des Bürgerkomitees wurde am 28. Oktober von Premierminister Xavier Bettel genehmigt. Am 19. November werden die Listen in den 102 Gemeinden ausgelegt, bis zum 20. Dezember können sie unterzeichnet werden. Dass tatsächlich 25 000 Wähler sich in die Rathäuser begeben werden, um die Forderung nach einem Referendum zu unterstützen, scheint aber unwahrscheinlich, vor allem weil aufgrund der Zusammensetzung des Komitees lediglich die ADR, der Wee 2050 und Organisationen aus Impfgemeinkreisen die Initiative aktiv unterstützen dürften, wie es bereits bei der Petition 2007 der Fall war. ll

Blog

„Wir sind alle Opfer“

Fragen: Luc Laboulle

Der Intensivmediziner Jean Reuter aus dem Centre Hospitalier de Luxembourg (CHL) kümmert sich tagtäglich um Patient/innen, die schwer an Covid-19 erkrankt sind. Im Interview mit dem Land spricht er über seine Erfahrungen und erklärt, warum die Impfung nicht nur der sicherste, sondern auch der natürlichste Weg ist, um sich zu schützen.

d'Land: Gesundheitsministerin Paulette Lenert hat vergangene Woche erklärt, die vierte Corona-Welle habe inzwischen auch Luxemburg erreicht. Am Montag lagen zwölf Personen mit Sars-CoV-2 auf der Intensivstation, so viele wie seit Ende Mai nicht mehr. Wie ist die Lage im CHL?

Jean Reuter: Das CHL spürt die Wellen immer früher als andere Krankenhäuser, weil es das Nationale Fachzentrum für Infektions- und Tropenkrankheiten (SNMI) beherbergt. Die 24 Normalbetten des SNMI werden landesweit prioritär mit Covid-19-Patienten belegt. Solange wir nicht überlastet sind, schicken die anderen Krankenhäuser die Patienten zu uns. Wenn sich ihr Zustand verschlechtert, kommen sie im CHL auf die Intensivstation. Vergangene Wochen waren sechs unserer 18 Intensivbetten mit Covid-Patienten belegt. Das kann sehr schnell problematisch werden, weil sie oft wochenlang bleiben. Eine Patientin liegt seit über 80 Tagen auf der Intensivstation.

Sind die restlichen zwölf Betten denn noch frei?

Nein, es sind kaum noch Betten frei. In der Regel sind die 18 Betten auch außerhalb von Corona-Zeiten größtenteils besetzt. Das CHL hat mehrere Services *nationaux*, unter anderem die Neurochirurgie. Alle Patienten kommen auf dieselbe Intensivstation. Wenn aber sechs Betten schon alleine von Covid-Patienten blockiert sind, wird es schnell eng.

Könnte dieses Problem nicht durch mehr Intensivbetten gelöst werden?

Die Ärzte und Krankenpfleger auf den Intensivstationen sind ultra-spezialisiert, die Ausbildung eines Intensivmediziners dauert elf Jahre, die eines Krankenpflegers mindestens vier Jahre. Es bräuchte Jahre, bis eine Erweiterung der Intensivbetten umgesetzt werden könnte.

Waren die Intensivstationen nicht schon vor Covid-19 überlastet?

Im Allgemeinen nicht. Im Sommer ist grundsätzlich weniger los, weil in den Ferien nicht so viele Operationen geplant sind. Im Winter kann es hingegen eng werden. Vor Covid-19 habe ich aber nie erlebt, dass – wenn überhaupt – mehr als zwei Grippe-Patienten gleichzeitig auf der Intensivstation lagen. Deshalb ist es absurd, Sars-CoV-2 mit dem Influenzavirus zu vergleichen. Im CHL hatten wir zeitweise bis zu 14 Covid-Patienten auf der Intensivstation. Das gab es noch bei keiner anderen Krankheit.

Wieviele Patient/innen auf der Intensivstation sind geimpft?

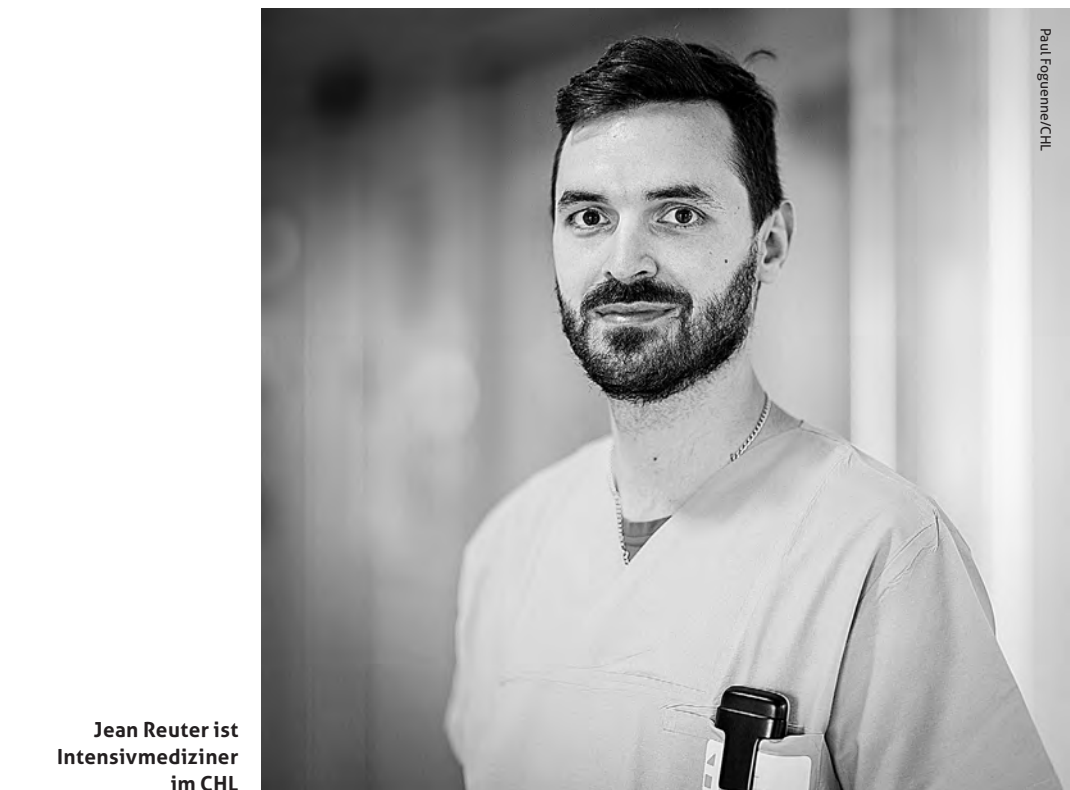
Von den 34 Covid-Patienten, die wir seit dem 1. Juli auf der Intensivstation des CHL betreut haben, waren drei geimpft. Von diesen drei hatte einer eine Organtransplantation hinter sich, einer war über 80 Jahre alt und hatte Herzprobleme, eine Patientin hatte starkes Übergewicht und Bluthochdruck. Vor dem Hintergrund, dass rund 75 Prozent der impfberechtigten Bevölkerung vollständig geimpft sind, machen die Ungeimpften den allergrößten Teil der Patienten auf der Intensivstation aus.

Hatten die ungeimpften Patient/innen ebenfalls Vorerkrankungen?

Die Risikofaktoren sind allgemein bekannt: hohes Alter, Übergewicht, hoher Blutdruck, Diabetes; bei Männern ist das Risiko etwas größer als bei Frauen. In den letzten drei Monaten hatten wir aber auch andere ungeimpfte Patienten. Einer war 26 und hatte keinerlei Vorerkrankung, lag aber mehrere Wochen auf der Intensivstation. Vor drei Wochen hatten wir eine 39-Jährige, die nur leicht übergewichtig war. Ein 41-Jähriger blieb anderthalb Monate auf der Intensivstation. Er hatte kein Übergewicht, aber Diabetes, was er bis dahin nicht wusste.

Reicht ein starkes Immunsystem, um einem schweren Verlauf vorzubeugen?

Ich würde mich nicht alleine auf mein Immunsystem verlassen. Wer 20 Jahre alt ist und keine Vorerkrankungen hat, bei dem ist das Risiko eines schweren Verlaufs sehr gering. Unmöglich sind Komplikationen aber selbst dann nicht.



Jean Reuter ist Intensivmediziner im CHL

Wie viele Patienten haben Sie wegen Impfnebenwirkungen auf der Intensivstation betreut?

Seit dem Beginn der Impfkampagne hatten wir einen einzigen Patienten mit Impfkomplicationen. Er war mit Astrazeneca geimpft und hatte Thrombosen. Es wurde rechtzeitig entdeckt und er hat überlebt.

Ihr Direktor Romain Nati hat am Freitag im Radio 100,7 gesagt, das CHL bereite sich wieder darauf vor, eventuell Operationen wegen der drohenden Überlastung durch Covid-Patienten abzusagen und zu verlegen. Ist das wirklich notwendig?

Das CHL hat am Freitag beschlossen, die Lage im Blick zu behalten und von Tag zu Tag zu entscheiden. Nach den meisten Operationen ist ein Aufenthalt auf der Intensivstation nicht erforderlich. Nach schweren Eingriffen ist es aber obligatorisch, dass der Patient 24 bis 48 Stunden auf der Intensivstation überwacht wird. Wenn dort kein Platz ist, können diese Eingriffe nicht durchgeführt werden.

Sie haben vergangene Woche auf Twitter Kritik an der Marche blanche geäußert und erhielten dafür viel Zuspruch, stießen aber auch auf Ablehnung. Wie gehen Sie damit um?

Ich habe nichts dagegen, wenn Menschen sich versammeln. Was mich zum Teil stört, ist, dass auf der Marche blanche Freiheit gerufen wird, als ob wir hier in einer Diktatur leben würden, während gleichzeitig die Freiheit und das Recht von Patienten auf eine Operation eingeschränkt wird und eine angemessene Behandlung nicht mehr gewährleistet werden kann, weil die Intensivstationen sich wieder füllen mit Menschen, die nicht geimpft sind.

Sind Ungeimpfte denn nicht die wahren Opfer der strengen Corona-Politik der Regierung?

Wir sind alle Opfer. Wir dürfen nicht vergessen, wer der Gegner ist. Wir sind einem Virus ausgesetzt, vor dem wir alle gleich sind. Ich zeige nicht mit dem Finger auf Ungeimpfte, ich möchte lediglich darauf aufmerksam machen, dass das Risiko eines schweren Verlaufs bei ihnen höher ist und wir riskieren, dass die Maßnahmen wieder verschärft werden, weil unser Gesundheitssystem – insbesondere durch Ungeimpfte – stärker belastet wird.

„Fir eng Rei vun dëse Patiente geet hier respiratoresch Dëresse Hand an Hand mat enger psychologescher Dëresse, well hier Welt un déi si steif a fest gegleeft hunn wéi e Kaartespill an e Koup fällt“, schrieben Sie in einem Tweet über Impfgegner, die wegen Covid-19 auf die Intensivstation kamen. Wie viele solcher Fälle sind Ihnen bekannt?

Wir hatten mehrere solcher Fälle. Wenn sie ins Krankenhaus kommen, verstehen sie die Welt nicht mehr. Sie spüren, dass es ihnen nicht gut geht, dass sie Atembeschwerden haben. Auf der anderen Seite haben sie fest daran geglaubt, das Virus sei nicht gefährlich und alles sei nur eine Verschwörung. Es ist sehr schwierig, an diese Menschen ranzukommen.

Hatten Sie Kontakt zu solchen Menschen?

Natürlich. Ich sehe meine Patienten jeden Tag. Wenn sie zu uns kommen, sind sie meistens noch nicht im Koma. Sie werden nicht invasiv beatmet, sind also noch nicht intubiert und bei vollem Bewusstsein, man kann sich mit ihnen unterhalten. Am Anfang erkundigt sich der Arzt über die Krankengeschichte,

die Symptome und die Medikamente, die die Patienten nehmen. Systematisch frage ich, ob sie geimpft sind, und wenn nicht, ob es eine Kontraindikation gab oder andere Gründen vorliegen. Dabei entsteht eine Diskussion. Mit manchen ist es sehr schwierig zu diskutieren, weil sie sich dem sofort verschließen.

Und die anderen?

Zurzeit beobachten wir zwei Profile von Ungeimpften. Einerseits die, die noch keine Zeit hatten, weil sie gerade andere Sorgen haben oder die Impfung nicht als prioritär erachten. In den vergangenen Wochen kamen aber auch Patienten mit einem anderen Profil. Einige von ihnen hatten über Umwege Medikamente erhalten, die von Dr. Ochs und Professor Raoult erworben werden. Gewirkt haben diese Mittel augenscheinlich nicht, denn sonst hätten sie nicht auf die Intensivstation gemusst. In dem Moment bricht eine Welt für sie zusammen, weil ihnen bewusst wird, dass das, was ihnen vorgegaukelt wurde und woran sie geglaubt haben, doch nicht stimmt. Manchmal ist es richtig bitter. Einige von ihnen sind in den letzten Wochen verschieden.

Woher kommt der Widerstand gegen die Impfung?

Wer selber nicht das Werkzeug hat, um medizinische Literatur zu analysieren, basiert sich auf das, was er liest, was im Freundeskreis verbreitet wird. Mich regt aber vor allem auf, wenn *Opinion Leaders* mit einem Dokortitel und andere Autoritätspersonen Dinge behaupten oder propagieren, die nicht stimmen, und das dann dazu führt, dass Menschen auf der Intensivstation landen und unter Umständen deswegen sterben müssen. In solchen Fällen müsste stärker durchgegriffen werden.

Neben der Impfung sollen künftig auch Medikamente gegen Sars-CoV-2 eingesetzt werden.

Wir haben inzwischen monoklonale Antikörper, doch ihre Anwendung beschränkt sich auf ein sehr frühes Stadium der Erkrankung. Ist die Krankheit schon etwas weiter fortgeschritten, wirken sie nicht mehr. Die Covid-Erkrankung verläuft in zwei Etappen. In einer ersten Phase ist es das Virus, das Schäden anrichtet. In der zweiten Etappe stellt das Immunsystem sich quer und verursacht Verletzungen an den Lungen, aber auch an anderen Organen. In dieser Phase haben die Antikörper keine Wirkung mehr, weil sie nur gegen das Virus vorgehen, das dann schon fast nicht mehr präsent ist. Auf der Intensivstation benutzen wir daher als Standardbehandlung Kortikoide. Wir haben aber noch andere Medikamente, sogenannte Immunomodulatoren, die das Immunsystem etwas abbremsen, wenn es verrückt spielt.

Sind diese Medikamente harmloser als der Impfstoff?

Es ist verwirrend, wenn Patienten mir erzählen, der Impfstoff sei nicht „natürlich“. Bei einer Impfung wird das natürliche Immunsystem stimuliert, indem ein Teil des Virus eingespritzt wird. Viel weniger natürlich ist es, auf der Intensivstation mit Medikamenten in ein Koma versetzt und künstlich beatmet zu werden und Immunomodulatoren wie Tocilizumab oder Baricitinib einzunehmen, die wirklich das Immunsystem manipulieren. Nebenbei kosten diese Medikamente 2 500 Euro pro Patient. Sie bringen „Big Pharma“ also 200 Mal mehr ein als eine Impfdosis. Die Impfung ist und bleibt nicht nur der sicherste, sondern auch der natürlichste Weg, um sich vor Covid-19 zu schützen. ●

ZUFALLSGESPRÄCH MIT DEM MANN IN DER EISENBAHN

Der erste Stein

Vergangene Woche verbreitete die Internetseite *reporter.lu*, dass der 26-jährige Xavier Bettel seine Diplomarbeit an der Universität Nancy grob gefälscht hatte. Die politischen Parteien rätselten, was ihre Anhängerinnen von ihnen erwarteten: Entrüstung wegen Diebstahls geistigen Eigentums? Verständnis, weil *Knäipen* ein Schulsport ist?

In der DP war man kaum überrascht. Die Liberalen kennen ihren Bettel als Leichtfuß mit eingeschränkter Konzentrationsfähigkeit. Aktenwälzen ist ihm fremd. Heute har er Beamte dafür. Zur Zeit seines Abschlusses hatte er alle Hände voll zu tun als Partygänger und Nachwuchspolitiker. Parteipräsidentin Corinne Cahen schwieg.

Die Universität Luxemburg dient der internationalen Wettbewerbsfähigkeit. Gegen ihren Präsidenten Yves Elsen wird wegen Steuerbetrugs ermittelt. Akademische Standards zu verteidigen kommt Hochschulminister Claude Meisch nicht in den Sinn. Er schwieg.

Die Grünen lieben moralinsaure Besserwisserie. Wie in Deutschland, wo Minister wegen Plagiaten zurücktreten müssen. Andererseits wollen die Grünen in der Regierung bleiben. Dazu brauchen sie eine Regierung und einen Regierungschef. Parteipräsidentin Djuna Bernard sprach ihm das Vertrauen aus.

Die LSAP beschloss, dass eine Privatangelegenheit des Premiers vorliege. Sie ließ das Telefon klingeln. Ihre Parteiführung besteht aus Rechtsanwältinnen und verbeamteten Akademikerinnen. Gewählt wird die LSAP am meisten in jenen Gemeinden, wo die wenigsten Akademiker wohnen. Ihr Fußvolk hält Fußnoten für Haarspalterei von Bildungsprivilegierten.

Die meisten Leute haben weder geistiges noch nennenswert sonstiges Eigentum. Deshalb empört ein Plagiat sie wenig. Sie sind eher amüsiert, wenn sich jemand erwischen lässt. Die Parteien glauben, dass gefälschte Diplomarbeiten als Jugendsünden durchgehen. Sie wollen keine Journalisten ermutigen, ihre Nase in weitere Arbeiten zu stecken. Alle zögern, den ersten Stein zu werfen. Solange Bettels DEA nicht dem Ruf des Finanzplatzes schadet.

Die CSV-Fraktionssprecherin und Ex-Schuldirektorin Martine Hansen wollte den Premier nicht verurteilen. Sie wollte erst einmal abwarten. Sie verurteilt lieber den ehemaligen CSV-Präsidenten.

CSV-Premier Jean-Claude Juncker glaubte, lügen zu müssen, wenn es brenzlig wird. Er verlas im März 2007 am Institut de France eine zusammengeklautbte Dankesrede über Léopold Sédar Senghor.

Die meisten Leute haben weder geistiges noch nennenswert sonstiges Eigentum. Deshalb empört ein Plagiat sie wenig. Sie sind eher amüsiert, wenn sich jemand erwischen lässt

Die ADR beging mit der *Valissen-Affär* eine der haarsträubendsten politischen Fälschungen. Fernand Kartheiser hatte in Montpellier 614 Seiten über Luxemburg im Koreakrieg geschrieben. Er gestand Bettels 56 Seiten die Unschuldsumutung zu. Er wollte erst einmal abwarten. Er lässt sich nicht von seinem Verfassungsreferendum ablenken. Auch die ADR wird in jenen Gemeinden am besten gewählt, wo die wenigsten Akademiker wohnen.

Für déi Lénk lavierte die Abgeordnete Nathalie Oberweis: Bettels Glaubwürdigkeit sei beschädigt, aber aus einer Zeit, als er noch nicht Regierungschef war. Der ehemalige CSV-Abgeordnete Marcel Oberweis war mit seinen Zeitungsbeiträgen aufgefallen.

Der Remicher Gemeinderat Daniel Frères von der Piratenpartei wurde wegen Vertrauensmissbrauchs verurteilt. Sein Kollege Sven Clement warf dem Premier vor, gelogen und betrogen zu haben. Die Piratenpartei war nach dem Verbot der Schwarzmarktbörse *Pirate Bay* gegründet worden. Oberstes Ziel war die Abschaffung des geistigen Eigentums. Xavier Bettel entpuppt sich als ihr Pionier.

Wer Gedanken zu Waren macht, nennt sie „propriété intellectuelle“. Dieser wird Respekt gezollt, wenn sie der Steuerersparnis dient. Diplomarbeiten sind keine *Patent box*. Sie sind Sprossen der Karriereleiter mittlerer bis höherer Angestellter und Beamtinnen. „Wissensgesellschaft“ war nur so ein Dummwort der Lissabon-Strategie. Es sollte die Arbeitskraft auf Trab bringen. ● Romain Hilgert



Aktenwälzen ist Xavier Bettel fremd

Entre accueil et attentisme

France Clarinval

Les lenteurs administratives demeurent pour les réfugiés afghans. Pendant les tergiversations des vies sont en danger en Afghanistan où la situation se dégrade

Une belle vie Ils étaient dans le même avion, un Airbus de l'armée belge, le 24 août dernier qui les a emmené de Kaboul à Bruxelles en passant par Islamabad, puis dans le même bus qui les a conduit au Luxembourg. Massihullah Mustafa et Faisal Sediqi, 25 et 23 ans, sont devenus amis au foyer pour primo-arrivants, demandeurs de protection internationale, situé sur la route d'Arlon, non loin du CHL. Les deux jeunes hommes s'expriment en anglais. Ils n'ont pas voulu que leurs noms soient modifiés et ont accepté d'être photographiés. « C'est important de témoigner pour notre peuple et nos familles », martèle le premier, médecin généraliste. Tous les deux ont fui Kaboul « juste à temps », avant la fermeture de l'aéroport par les talibans qui avaient pris la ville quelques jours plus tôt. Ils figurent parmi onze personnes « ayant un lien avec le Luxembourg » alors qu'ils étaient plus de 200 Afghans à avoir introduit une demande pour être accueillis au Grand-Duché. Désormais, ils vivent dans l'attente d'un accord de protection internationale et dans l'inquiétude pour leurs proches et leurs familles restées sur place. Ils nous racontent leur parcours et leur nouveau quotidien.

La famille Mustafa menait « une belle vie », relate Massihullah, « une famille libérale, qui a toujours été critique envers les talibans ». Le père a fondé Cheragh Medical TV, une chaîne de télévision liée à l'université pour « informer la société sur les problèmes de santé et médicaux et développer les connaissances et les compé-

« Mon père vit caché, ma mère et ma sœur sont chez ma grand-mère. Je pense à eux tout le temps, la boule au ventre »

Massihullah Mustafa

tences des jeunes », et propose des programmes « dans les secteurs politique, social, économique et culturel pour améliorer la qualité de vie des gens » (selon le texte en farsi publié sur Youtube, traduit via Google). Le jeune médecin, tout juste diplômé de son internat effectué en Inde, était vice-président de la chaîne. Le média subissait déjà des pressions avant même la chute de Kaboul : « nous avions embauché plusieurs femmes pour travailler et nous ouvrons le micro à des témoignages venus de provinces déjà reprises par les talibans ». Peu étonnant dès lors que la famille soit menacée quand les talibans prennent le contrôle de la capitale. De plus, Mustafa

Mustafa, le frère aîné, est marié à une Luxembourgeoise d'origine afghane qui vit au Grand-Duché depuis onze ans. Il était en visite dans sa famille quand « le pire est arrivé ». Il a pu être rapatrié grâce à ce lien familial et a pu embarquer son frère. Mais, « nos parents et notre sœur n'ont pas eu de place pour partir », regrette-t-il.

Aider mon peuple À plusieurs reprises, ils tentent de rejoindre l'aéroport de Kaboul, mais les tirs, les explosions et les barrages les dissuadent. Ils trouvent finalement une autre voie, à l'arrière de l'aéroport, où des centaines de personnes se bousculent, les pieds dans un canal peu ragoûtant brandissant les documents obtenus auprès d'instances occidentales. C'est aussi par là que passent Faisal Sediqi – qui a photographié et filmé la scène – et sa famille. C'est également une famille « aisée et progressiste », proche du gouvernement : la mère est juge à la cour suprême à Mazar-i-Sharif, la plus grande ville du nord du pays, traditionnellement féroce opposée aux talibans. Quand la ville tombe aux mains des talibans, il est trop dangereux d'y rester et fuient vers la capitale, où, quelques jours après, le scénario se répète avec la prise de la ville. Les cinq membres de la famille n'ont d'autre choix que de fuir. Faisal, encore étudiant ingénieur, ses parents et ses deux sœurs réussissent à embarquer dans cet Airbus. « Malgré tout, c'est difficile de se réjouir quand on est dans l'avion, car on sait que beaucoup de nos proches risquent toujours leur vie ».



Mustafa et Faisal Sediqi devant le foyer route d'Arlon



L'attente à l'aéroport de Kaboul



Prochain rendez-vous pour prolonger le séjour : 29 novembre

Après un séjour à Mondercange, au sein du Dispositif premier accueil de la Croix-Rouge, la famille Sediqi comme Massihullah Mustafa (son frère vit au Kirchberg avec sa femme) sont installés au Centre de primo-accueil de Strassen. « C'est aussi un lieu temporaire. Je ne sais pas où on ira après, ni dans combien de temps », constate-t-il. Comme tous les demandeurs de protection internationale, ces deux hommes ont remis leurs documents d'identité à leur arrivée et circulent avec le « papier rose », une attestation de séjour à renouveler tous les mois. Les cachets ne sont pas encore nombreux sur le papier officiel et le prochain rendez-vous est fixé au 29 novembre. « J'espère que la situation sera vite débloquée pour pouvoir faire venir ma famille », souhaite Massihullah. Il détaille : « ma mère et ma sœur ont trouvé refuge dans la famille, mais mon père vit caché parce que sa vie est menacée. J'ai eu des informations selon lesquelles les locaux de la télévision ont été fermés. J'ai aussi appris que des talibans passent régulièrement devant notre maison et interrogent les voisins pour savoir où nous sommes. Je pense à eux tout le temps, la boule au ventre. » Faisal Sadiqi s'inquiète aussi pour ceux qui sont restés en Afghanistan : « non seulement beaucoup de gens qui ont travaillé pour le gouvernement ou les organisations internationales sont menacés, mais en plus, la pauvreté et la famine sont en train de s'installer : les banques sont fermées, les salaires ne sont pas versés, les femmes ne peuvent plus travailler, les prix ont terriblement augmenté... Dès que je le pourrai, je veux aider mon peuple. » Dans l'attente de la reconnaissance de leur statut, les deux jeunes hommes se trouvent assez désœuvrés : « On ne peut pas travailler, on ne peut pas étudier... On essaye d'apprendre le français avec des vidéos sur Youtube et faire du sport pour s'occuper. »

Changement de circonstances Début octobre, lors du Forum à haut niveau sur la protection des Afghans à risque, les autorités luxembourgeoises disaient traiter l'admission de trente personnes. Jean Asselborn y annonçait que le Luxembourg était prêt à accueillir « dans un premier temps cinquante ressortissants afghans à risque supplémentaires en mettant l'accent sur le regroupement familial. » Les cas de Faisal et Massihullah, qui pourraient voir leur dossier avancer rapidement grâce à leur situation familiale, sont les arbres qui cachent une forêt de personnes qui attendent une issue à leur demande de statut ou à leur recours administratif. Selon les chiffres de la Direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères, 67 Afghans ont introduits une demande de protection internationale en 2021 (chiffres au 30 septembre), dont 18 en août et 21 en septembre. C'est sans compter ceux qui sont déjà ici depuis plusieurs mois, voire plusieurs années et qui n'ont pas encore eu de réponse à leur demande ou à leur recours (*d'Land* 11.06.2021). Fin septembre, le ministère comptait, dans sa réponse à une question parlementaire de Fernand Kartheiser (ADR), 185 personnes de nationalité afghane en cours de procédure d'asile au niveau du ministère, ou au niveau des tribunaux administratifs.

Il y a une demi-année encore, 61 pour cent des demandes de protection de ressortissants afghans avaient été rejetées, comme le signalait en mai le Collectif réfugiés Luxembourg-Lëtzeburger Flüchtlingsrot (LFR), arguant que la situation n'était pas si dangereuse (ce qui, au moins pour la minorité des Hazaras, était déjà sujet à caution). Aujourd'hui, le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'Onu insiste pour prendre en compte le « changement de circonstances » si les personnes déboutées déposent une nouvelle demande ou un recours. L'instance internationale demande aussi aux États d'accélérer les procédures de réunification familiale pour les réfugiés afghans. Elle encourage également les pays à appliquer des critères humains pour identifier les membres de la famille éligibles dans le cadre de ces programmes, en tenant compte des diverses compositions et structures familiales. « Le HCR veut que l'éligibilité aux procédures de regroupement familial inclue également les membres de la famille élargie lorsqu'une relation de dépendance est démontrée », lit-on sur le site web de l'agence onusienne.

Entre 2012 et 2020, 428 Afghans ont obtenu une protection internationale au Grand-Duché. Chiffre qui vient d'être complété dans un communiqué de presse du 3 novembre, où le ministère précise aussi « depuis le 15 août 2021, 39 accords pour une protection internationale ont été notifiés dans le chef de ressortissants afghans », mais ne détaille pas qui ils sont ou depuis combien de temps ils attendent ce statut. « La situation est critique pour tous ceux qui sont dans l'attente d'une décision. Ils souffrent profondément de l'incertitude sur leur sort. Beaucoup d'entre eux espèrent une issue à leur procédure pour enfin faire venir leur famille encore bloquée en Afghanistan. En effet, le regroupement familial est inaccessible aux demandeurs de protection internationale tant qu'ils n'obtiennent pas cette protection », dénonce LFR.

Attentisme L'organisme fustige l'aterrissement du ministère qui précise être en attente d'un rapport du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) sur l'Afghanistan pour élaborer une approche commune. « Cette approche qui est attendue par l'ensemble des États membres, permettra d'assurer la convergence du processus décisionnel », confirme Jean Asselborn par voie de communiqué. « Prétendre ne pas disposer d'informations suffisantes pour prendre position est inadmissible. Il existe de nombreux rapports et documents sérieux qui attestent de la dégradation dramatique de la situation en Afghanistan », martèle Ambre Schulz auprès du *Land* en tant que représentante du LFR. L'organisme demande « une prise de décision rapide en fondant l'analyse des demandes individuelles sur des rapports sérieux et récents. » Toujours dans sa réponse, le ministre argumente : « certains dossiers sont gardés en suspens dans le seul intérêt des concernés pour permettre au ministère d'analyser de manière approfondie chaque dossier au cas par cas afin d'aboutir éventuellement sur une décision positive, et surtout pour permettre aux avocats impliqués de soumettre au ministère de nouveaux éléments en faveur de leur client. »

Ce à quoi Ambre Schulz répond : « Le ministère fait comme si quelques mois d'attente était quelque chose d'anodin, mais c'est loin d'être le cas pour les personnes qui sont coincées et menacées là-bas, parfois du simple fait qu'un membre de leur famille vive à l'étranger ». ●

Au bord du gouffre

Dominique Seytre

L'attitude du gouvernement polonais vis-à-vis de la notion d'état de droit défendue par les institutions européennes donne du grain à moudre à la Cour de justice de l'Union au Kirchberg

Entre Varsovie et les juges européens de Luxembourg, rien ne va plus. Après lui avoir imposé 500 000 euros d'astreinte par jour de retard pour ne pas avoir fermé à temps sa mine de charbon de Turow, voilà que, le 27 octobre dernier, la Cour de justice européenne inflige à la Pologne une autre astreinte, d'un million d'euros cette fois, tant qu'elle n'aura pas suspendu les activités de la chambre disciplinaire de la Cour suprême polonaise. Cette chambre porte atteinte à l'indépendance des juges garantie par le droit de l'Union, dit la Commission européenne qui est à la manœuvre. C'est elle qui a intenté ce procès sur l'état de droit, lequel s'égrenne, d'ordonnance en ordonnance, en attendant le jugement au fond, un arrêt qui, au plus tôt sera rendu dans un an et dans lequel la cour statuera sur la validité des mesures polonaises actuelles.

D'ici là beaucoup d'eau aura coulé sous les ponts. Mais toujours est-il que Bruxelles vise cette chambre disciplinaire aux pouvoirs étendus. Elle peut ouvrir une procédure pénale à l'encontre des juges ou des juges auxiliaires, les placer en détention provisoire, les arrêter et les faire comparaître. Ses membres sont choisis par le Conseil national de la magistrature (KRS) inféodé au pouvoir et au parti Droit et Justice. Le 29 octobre, le Conseil européen des réseaux de la Justice (RECJ) qui soutient « le pouvoir judiciaire dans l'exercice indépendant de la justice », se réunissait à Vilnius, en assemblée générale extraordinaire. Il y a voté l'expulsion du KRS de son association, lequel ne garantit pas l'indépendance du pouvoir judiciaire, ni ne le défend, pas plus qu'il ne défend les juges individuellement, compromettant ainsi les valeurs fondamentales d'indépendance et d'autonomie de la magistrature, lit-on dans son communiqué.

L'astreinte d'un million d'euros pour non-respect des dispositions du Traité de l'UE sur l'indépendance des tribunaux (la chambre disciplinaire étant toujours en activité) a été décidée par le tout nouveau vice-président de la Cour de justice, fraîchement élu par ses pairs le 8 octobre dernier, le Danois Lars Bay Larsen. Il remplace l'Espagnole Rosario Silva de Lapuerta laquelle, le 14 juillet dernier, avait sommé la Pologne de suspendre les activités de la chambre disciplinaire en attendant que la Cour de justice statue sur le fond de l'affaire. Devant l'inaction de la Pologne, Bruxelles avait demandé l'imposition d'une astreinte. La Commission européenne considérait que les promesses, même publiques, du président du Conseil Mateusz Morawiecki et du chef du parti Droit et Justice Jarosław Kaczyński, consistant à dire que la chambre disciplinaire sera bientôt réformée, ne valaient pas tripette. Elle estimait que depuis le 14 juillet, la Pologne avait eu amplement le temps de s'exécuter.

Dans toutes ces affaires dites de « manquement » dans lesquelles la Commission attaque frontalement un État membre devant la Cour, le gouvernement envoie un ou des « agents ». C'est ainsi que l'on nomme les défenseurs des intérêts des États membres de l'UE devant la Cour. Bogusław Majczyna directeur adjoint au département européen du Ministère des affaires étrangères a beaucoup à faire ces temps-ci. Dans ce dossier « astreinte », il avait expliqué au vice-président Larsen que cette affaire soulevait « des objections de principe quant à la compétence de l'Union », et qu'elle était donc trop importante pour être confiée à un seul juge, tout vice-président qu'il soit. » Requête refusée. C'est au vice-président lui-même d'en décider, d'autant qu'il n'y a aucune question de fond en jeu lui répond le Danois. Il s'agissait seulement pour le juge Larsen de donner suite à une demande de la Commission européenne de mettre la pression nécessaire sur la Pologne pour qu'elle suspende les activités de la chambre disciplinaire.

Ce 14 juillet a aussi constitué une étape déterminante. Pour la première fois, et par un hasard de calendrier, la Cour constitutionnelle polonaise a rendu un premier arrêt sur l'air de « mêlez-vous de ce qui vous regarde » Dans cet arrêt tel résumé ainsi par l'ex-vice-présidente de Lapuerta, la Cour constitutionnelle rappelle qu'elle est la « juridiction ayant le dernier mot », qu'elle est le « droit suprême » de la Pologne et que la Cour de justice agit *ultra vires*, en dehors de ses compétences, car les Traités de l'Union (TUE et TFUE) ne lui confèrent aucune compétence dans l'organisation

La mine de Turow, l'état de droit et un tombereau de questions préjudicielles alimentent la tension entre Varsovie et Bruxelles, via la Cour à Luxembourg... qui n'en demandait pas tant

ou le fonctionnement du pouvoir judiciaire. « Le gouvernement polonais confond ou fait semblant de confondre l'organisation du système judiciaire national, qui est effectivement de la compétence des États-membres, et l'indépendance des juges, garantie par les traités », expliquent les juristes à qui veut l'entendre. Pour Rosario Silva de Lapuerta, si une Cour constitutionnelle nationale déclare que les mesures que prend la Cour de justice européenne (en ordonnant la suspension immédiate des activités de la chambre disciplinaire) sont contraires à l'ordre constitutionnel polonais, cela n'empêche pas la Cour de justice de contrôler les mesures prises par la Pologne dès qu'elles mettent en danger l'indépendance des juges. Le texte qui revient sans cesse dans toute discussion sur le sujet est l'article 19 du Traité sur l'Union européenne. Il dispose que « les États membres établissent les voies de recours nécessaires pour assurer une protection juridictionnelle effective dans les domaines couverts par le droit de l'Union ». Puis vient l'article 47 de la Charte des droits fondamentaux, lequel dit que « Toute personne a droit à ce que sa cause soit entendue équitablement, publiquement et dans un délai raisonnable par un tribunal indépendant et impartial, établi préalablement par la loi. »

Outre les critiques sur la chambre disciplinaire, l'UE reproche aussi à la Pologne sa législation qui interdit à tout magistrat d'invoquer les dispositions du traité de l'UE ou de la Charte des droits fondamentaux pour contester l'indépendance d'un autre magistrat à qui un dossier est confié. Vu de la Cour à Luxembourg, la Pologne c'est aus-

si une autre affaire « frontale » dans laquelle s'est posée la question de savoir si le respect de l'état de droit est ou non une histoire de gros sous. La Pologne, accompagnée de la Hongrie, demande l'annulation du règlement du Conseil et du Parlement européens de décembre 2020 conditionnant le versement des fonds du plan de relance post-Covid au respect des règles de l'état de droit par ses bénéficiaires. Les audiences ont eu lieu les 11 et 12 octobre dans le palais de la Cour de justice à Luxembourg (*d'Land*, 15.10.2021). La Pologne et la Hongrie contestent la base juridique de ce règlement car, disent-elle, il n'est pas un acte juridique à caractère budgétaire puisqu'il concerne les droits fondamentaux. La base juridique utilisée n'est donc pas la bonne. Puis, ce règlement fait doublon avec le fameux article 7 du Traité de l'Union européenne qui prévoit des sanctions en cas de risque clair de violation grave des valeurs telles que le respect de l'état de droit. Si cet article est dans la pratique inapplicable de par ses exigences d'unanimité des États-membres lors d'une étape de la procédure, c'est aux États-membres de modifier le traité, ils ne peuvent pas le contourner. Et enfin les deux pays d'Europe centrale estiment que pour des questions de définition notamment de l'état de droit, le texte dans

sa forme actuelle n'est pas utilisable. Là aussi un avocat général doit rendre ses conclusions, l'arrêt viendra ensuite dans un an au plus.

Pour la CJUE, la Pologne, c'est aussi des dizaines de dossiers enregistrés au greffe. Des « petits » juges, ceux qui officient dans tous les tribunaux et les cours de Pologne, envoient des questions préjudicielles à la Cour de justice pour que celle-ci les éclaire sur la compatibilité de dispositions législatives ou réglementaires polonaises avec les traités de l'Union. Ces « petits » juges n'ont pas l'obligation de déférer des questions préjudicielles à la Cour de justice contrairement à ceux de la Cour suprême ou de la Cour constitutionnelle. Ils le font avec les risques de se faire sanctionner. Il y a des dizaines d'affaires pendantes à la Cour. Une manière pour eux de résister.

Enfin, toujours vu de la Cour, la Pologne c'est aussi la nomination d'un nouveau juge. Le mandat du juge polonais Marek Safjan expirait le 6 octobre dernier. Après appel à candidature en septembre, le gouvernement polonais aurait procédé à des auditions. Marek Safjan, 72 ans, ancien juge à la Cour constitutionnelle (1998-2006) et dont il a été le président, et à la Cour de justice

européenne depuis 2009, n'avait, de l'avis général, aucune chance d'y rester vu ses prises de position publiques en faveur de l'état de droit dans son pays. Statutairement, il doit rester à la Cour en attendant son successeur. Celui-ci ou celle-ci, une fois désigné(e) par le gouvernement polonais, devra passer devant le comité 255 (du nom de l'article du Traité EU qui l'a créé). Dans ce Comité siège le Polonais Mirosław Wyrzykowski, 71 ans, ancien juge à la Cour constitutionnelle polonaise en 2000. Le comité vérifiera les états de services du nouveau candidat proposé par le gouvernement et son aptitude à être juge européen. Il l'auditionnera probablement aussi sur sa conception de l'état de droit, sur les compétences de l'UE, sur ses vues sur le rôle des cours constitutionnelles face à la primauté du droit européen, sur l'indépendance des juges. Le juge Safjan devant attendre l'arrivée de son remplaçant... il peut attendre encore quelque temps. Au Tribunal européen, aux compétences pourtant limitées et chez qui n'attentit aucune question préjudicielle tant redoutée par le gouvernement polonais, siègent deux juges, deux femmes. L'une, Nina Poltorak, spécialiste des droits de l'Homme et des relations entre droit européen et droit national, attend son ou sa remplaçante ... depuis 2016. ●



Pour les fêtes offrez un abonnement au **Lëtzeburger Land**

52 cadeaux pour 160 euros

Pour tout conseil : zbelgacem@land.lu

land.lu
land@land.lu
485757-32





Ouni en quête d'un second souffle

La première épicerie coopérative bio et sans emballages créée au Luxembourg voilà cinq ans, Ouni, traverse des difficultés financières, informe sa responsable Anne-Claire Delval ce mercredi. « Les deux années qui viennent de s'écouler ont mis à mal les efforts consentis par chacun au sein de la coopérative », est-il écrit dans le communiqué diffusé cette semaine. Les portes du magasin de Dudelange (le second après celui de la rue Glesener à Luxembourg) ouvertes le 14 mars 2020 se sont refermées trois jours après à cause de la pandémie « pour des raisons sanitaires » (cf alimentaire sans emballage). Les investissements consentis, notamment dans la livraison de produits, ne trouvent pas d'écho en termes de fréquentation de la clientèle dudelangeoise maintenant que les restrictions se lèvent. Ouni constate en outre une baisse de la fréquentation en son « site historique » de la capitale

(photo : Patrick Galbats), « avec une partie de la clientèle toujours en télétravail » et un « climat moins attractif » quartier Gare. La coopérative recherche un gérant pour insuffler une nouvelle dynamique, mais aussi de « l'argent frais et des nouveaux membres pour faire face à l'adversité ». « Ouni a fait appel à ses coopérateurs, mais se tourne également vers tous ceux qui souhaiteraient embarquer dans cette magnifique aventure afin de poursuivre sa mission qui, au-delà de la vente sans emballage, consiste à sensibiliser, éduquer et contribuer au développement durable, à un style de vie plus respectueux des valeurs humaines et de la planète qui nous héberge », informe Anne-Claire Delval. En clair, la coopérative recherche des nouveaux clients, acheteurs de parts (cent euros l'unité) ou des prêts actionnaires (à partir de mille euros). Une campagne de crowdfunding sera bientôt lancée. pso

Quand Kersch désavoue Schmit



Selon les informations du *Land*, l'incubateur pour entreprises à impact sociétal ouvert par le ministre Nicolas Schmit (LSAP) en 2016 est liquidé par son successeur et camarade de parti Dan Kersch. 6Zero1, tel est son nom, avait été créé dans le but de promouvoir le statut de société d'impact sociétal (SIS) instauré par la loi du 12 décembre 2016. La SIS devait soutenir le développement des entreprises de l'économie sociale et solidaire. Le statut hybride entre société commerciale et œuvre charitable assure une sécurité juridique. Elle permet en outre de gagner de l'argent via un investissement dans un projet d'intérêt social en matière d'inclusion, de formation, de protection de l'environnement ou autre.

Comme son nom l'indique (presque), 6Zero1 est devenue la première SIS avec à son capital l'État (via le ministère du Travail, de l'Emploi et de

l'Économie sociale et solidaire), de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse et de l'Uless (Union luxembourgeoise de l'économie sociale et solidaire). L'incubateur logé au Creative Hub 1535° differdangeois devait d'ailleurs former les entrepreneurs de l'innovation sociale aux lourdes démarches administratives liées au statut de SIS (rapports de gouvernance réguliers, élaboration d'indicateurs de performances, règles fiscales préférentielles dans certains cas, etc). Les rapports financiers révèlent des pertes abyssales que même les subsides étatiques, par centaines de milliers d'euros, ne compensent pas. On note entre autre un loyer annuel de 44 000 euros qui mangeait les trois quarts du chiffre d'affaires en 2018. « L'apparition de la pandémie liée au Covid-19 au courant du mois de mars 2020 a précipité la remise en cause d'un modèle économique de la Société, sans que cet impact ne puisse être estimé de façon précise », lit-on dans les comptes 2019 publiés en juillet (soit avec un an de retard sur la date limite). « Le Conseil d'Administration a la ferme intention de liquider volontairement la société et de cesser son activité à brefs délais, remettant en cause de façon définitive le principe de continuité d'exploitation », est-il encore écrit. A été publié au registre de commerce le 7 octobre, le déménagement de 6Zero1 à l'adresse du ministère de la sécurité sociale dont il dépend. Le bénéficiaire effectif de la start-up est Daniel Kersch (photo : Jessica Theis), le ministre socialiste

ministère, Marco Estanqueiro, affirme que « la décision (de liquider 6Zero1, ndlr) est politique ». Le vice-Premier ministre entend offrir la même assistance aux entreprises sociales mais dans le cadre d'un service public et gratuit. La Maison de l'économie sociale et de l'innovation sociale ouvrira courant 2022 au Kalchesbréck dans les anciens bureaux de Deloitte, dorénavant loués par l'État. Et les sociétés demandant assistance ne devront plus viser obligatoirement le statut de SIS. Un désaveu pour Nicolas Schmit (photo : pg), aujourd'hui Commissaire européen à l'Emploi et aux droits sociaux (!) qui a porté le projet de loi sur la société d'impact sociétal et le coûteux incubateur ? L'annuaire thématique des organismes habilités à recevoir des dons recense 29 SIS. Et il faudra soustraire 6Zero1 quand les comptes 2020 et 2021 auront été préparés puis le liquidateur nommé.

Dans les comptes 2020 de la Fondation du Grand-Duc et de la Grande-Duchesse publiés la semaine passée, l'on apprend que celle-ci a revendu ses parts dans 6Zero1 à l'État... pour leur valeur nominale en vertu d'un pacte d'actionnaire. L'on interprète la disposition comme une garantie

offerte à une partie-prenante qui ne croyait pas vraiment en un projet dont l'objet est aussi assez éloigné des siens. D'ailleurs, les 50 000 euros en question ont été restitués pour permettre à la fondation de financer des projets sociaux, notamment du soutien aux personnes marginalisées durant la pandémie. La présence de la fondation au capital symbolisait la possibilité d'associer un organisme privé à une association et à l'État dans un projet d'impact sociétal. L'on apprend en outre à travers les comptes de 6Zero1 que l'ancienne administratrice déléguée (l'entreprise a compté entre 1 et 1,75 emploi temps plein durant son existence), s'est retournée en mars 2020 contre l'entreprise pour licenciement sans motif réel et sérieux. pso

Dupont inquiète

« We are proud of our reputation for political, economic and social stability, our industriousness and skills, and our unwavering adherence to the principles of free enterprise. » Le prince Charles (le frère du Grand-Duc Jean) avait présenté par ces mots la nation luxembourgeoise aux entreprises américaines dans le cadre du lancement du Board of Industrial Development. Dupont de Nemours avait dans les années 1960, comme d'autres firmes originaires des États-Unis, succombé au chant des sirènes luxembourgeoises pour profiter du marché unique en construction. La manufacture de plastique s'est entretemps immensément développée dans le monde (52 000 emplois), mais aussi à Contern, sa terre d'adoption locale. La firme y compte 829 salariés à la fin 2020 (864 un an plus tôt).



Mais les syndicats s'inquiètent cette semaine de la vente d'activités luxembourgeoises opérées par la firme au Grand-Duché. Les atours du Luxembourg ne sont pas remis en question (et surtout pas ses intérêts fiscaux puisque la firme y concentre des piles de cash). Dupont réorganise ses activités au niveau international. En marge de l'acquisition du groupe spécialisé dans les matériaux d'ingénierie Rogers corporation, annoncée mardi au siège de Wilmington (Delaware), Dupont se sépare d'autres lignes d'affaires. « The businesses within the Mobility & Materials segment that are in-scope for intended divestiture are predominantly those in the Engineering Polymers and Performance Resins lines of business as well as the Company's stake in the DuPont Teijin Films joint venture », lit-on dans un communiqué.

Au Luxembourg (photo : pg), la direction a rencontré la délégation du personnel le même jour pour confirmer cette intention de vendre les sites de production de Dupont Teijin Film (DPT, une joint venture qui produit des feuilles de polyester pour le conditionnement alimentaire) et de Hytrel (du plastique souple notamment utilisé

dans l'industrie automobile). 350 emplois seraient menacés, selon le LCGB qui s'inquiète. Dans un communiqué, le syndicat chrétien qualifie l'annonce de « surprise ». Le syndicat ne dispose pas d'information sur un éventuel repreneur et s'informerait sur les modalités de la séparation des lignes de travail lors d'une réunion avec la direction prévue mardi prochain le 9 novembre.

Selon le rapport annuel de 2020 de l'entreprise au Luxembourg, le profit lors du dernier exercice s'établit à 75 millions d'euros pour les activités commerciales. En 2020, Dupont de Nemours (Luxembourg) a réalisé 41 millions d'euros de ventes localement, 397 millions dans l'UE et 285 dans le reste du monde. Dupont a bénéficié d'une très forte demande pour sa production de Tyvek, tissu en plastique servant pour les combinaisons de protection, et de Xavan, matériau pour les masques. « Manufacturing units of Tyvek® run 24 hours a day with only short downtime, in order to respond to the large demand of protective personal equipment. Typar® manufacturing unit has increased the production of Xavan®, as a response to the huge demand on face masks. (...) Hytrel® operation was put down for several weeks due to low demand. Operators of Hytrel® have been placed on short-time », lit-on encore dans le rapport annuel. pso

La BCL ajoute une couche de vert (pâle)

La Banque centrale du Luxembourg ne reste pas là sans rien faire et tient à le faire savoir. Cette semaine, en marge de la conférence des

Nations unies sur les changements climatiques, la COP26, les services de Gaston Reinesch affirment leur esprit d'initiative en matière de prise en compte du risque environnemental. En sus d'adhérer à la déclaration du réseau des banques centrales et des superviseurs pour le verdissement du système financier (NGFS) qui promeut la gestion des risques et la mobilisation des capitaux afin de favoriser les investissements verts, la BCL informe qu'elle a pris un ensemble d'actions pro-environnementales. Elle élabore par exemple une analyse de l'intensité carbone du secteur financier luxembourgeois. Les résultats seront publiés dans la revue de stabilité financière 2021. Elle augmente la part des fonds propres investis selon des principes ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance). Ou encore, elle bâtit une comitologie où des représentants de ses différents départements échangeront sur les possibilités de verdissement et diffuseront ainsi l'expertise en interne. Pour rappel les banquiers centraux européens, menés par Christine Lagarde, balaient d'un revers de main la proposition soumise en février par des économistes européens d'annuler une partie de la dette souveraine de l'UE que la BCE détient pour financer des projets environnementaux. « Il est de notre devoir d'alerter sur le fait que la BCE pourrait aujourd'hui offrir aux États européens les moyens de leur reconstruction écologique », avaient écrit la cinquantaines d'économistes dont Serge Allegrezza par exemple au Grand-Duché. pso





Les locaux de Finexis sur le boulevard Royal



La Commission de surveillance du secteur financier (CSSF) sur la route d'Arlon, une institution d'une discrétion normalement impénétrable

Au cœur du réacteur

Pierre Sorlut

Les détails d'une sanction de la CSSF révèlent comment une société de gestion de fonds peut être utilisée pour masquer des bénéficiaires effectifs. La justice enquête sur l'existence éventuelle de blanchiment

La semaine dernière, Natixis Wealth Management a résilié sa relation d'affaires avec Finexis pour les fonds d'investissements que cette société gère et dont les actifs sont déposés auprès de la filiale luxembourgeoise de la banque française. Tel est le dernier épisode du feuilleton Finexis, débâdande consécutive à la publicité d'une sanction prononcée par la CSSF à son encontre, en vertu du dorénavant fameux principe *name & shame*. En avril dernier, la Commission de surveillance du secteur financier a publié une amende record pour ce type de professionnel du secteur financier. Finexis a été condamnée en décembre (l'opérateur bénéficie d'une période durant laquelle il peut déposer un recours devant le régulateur avant la publication) à payer 240 000 euros pour, notamment, ne pas avoir respecté ses obligations professionnelles en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux.

Selon les informations du *Land*, sur dénonciation de la CSSF, le parquet a ouvert une enquête pour soupçons de blanchiment. En octobre, les bureaux de la société de gestion logée au Forum Royal ont été perquisitionnés par la police. Dans un courrier envoyé le 9 juillet 2020 au gestionnaire de fonds et que le *Land* a consulté, le gendarme financier détaille sur 154 pages les éléments factuels et légaux sur lesquels il a fondé sa sanction (voir encadré). L'écosystème para-bancaire, comme les sociétés de gestion de fonds d'investissement, est aujourd'hui de plus en plus ciblé par les responsables de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. La CSSF opère sous l'œil du groupe d'action financière (Gafi) dont la visite, imminente, fait s'entrechoquer les genoux des professionnels du secteur et les autorités. Les *Pandora Papers* ont récemment (re)mis le doigt sur la possibilité offerte par des tiers de cacher l'identité du bénéficiaire effectif d'une société (tout comme *Open Lux* avait pointé les défaillances dans le registre). Le dossier Finexis enseigne que la pratique s'applique aux fonds et qu'elle peut laisser cours à du blanchiment (mais en l'état la société en question et sa direction sont à considérer comme innocentes). Dans sa communication des griefs, la CSSF se réfère à son inspection sur site, menée de juin 2019 à janvier 2020 (et annoncée avant l'arrivée sur les lieux). Le contrôle portait justement sur le dispositif de lutte contre le blanchiment et sur la gouvernance interne. Un *fact validation meeting* a ensuite été organisé en février 2020 avec la direction, Tom Bernardy et Christian Denizon, et le courrier en question tient compte des réponses apportées jusqu'à fin février par la société. La CSSF énumère une litanie de cas de non-respect « graves et continus des obligations professionnelles ». Une litanie.

Relevons la relation d'affaires avec le principal client de Finexis, Golden Partner. La CSSF retrouve son origine en avril 2016 quand la mystérieuse société sino-helvétique rachète un nombre substantiel de parts dans deux fonds initiés par Finexis. Le régulateur relève déjà l'absence de *due diligence* à l'entrée en relation. Seule est documentée la structure (des plus opaques) du groupe : Golden Partner International SPF (créée en 2015 par les services d'Edmond de Rothschild) était initialement détenue par un trust néo-zélandais (W Trust) dont le *trustee* était Golden Partner Holding (New Zealand), son consti-

Une banque créée à Djibouti pour servir des investisseurs chinois puis russes ou des fonds luxembourgeois pour faire circuler l'argent entre le Vieux Continent et l'Orient, voici les services financiers sophistiqués prodigués par Finexis et débusqués par le gendarme de la place

tuant le mari de la sœur du bénéficiaire effectif identifié au Luxembourg (le ressortissant chinois Wang Donghua), et son bénéficiaire effectif une société des BVI opérant dans le jardinage. En 2017, l'actionnariat a changé. La fondation liechtensteinoise Wang Foundation a repris les parts de la société de patrimoine luxembourgeoise. Elle a pour gardien (« protector ») Wang Donghua, son papa pour constituant et ses enfants mineurs pour bénéficiaires effectifs. Mais personne chez Finexis n'a pu dire pendant longtemps qui le bénéficiaire effectif était vraiment, s'il s'agissait de Wang Donghua lui-même (identifié dans les *offshore leaks*) ou de son beau-frère. Le dirigeant de l'époque s'est rendu à Shanghai pour s'en assurer. La CSSF exhume un courrier envoyé par Christian Denizon au Chinois en octobre 2017 : « Finexis did exactly what Golden partner wanted, we were of extreme flexibility when Golden Partner entities were not delivering BO (*beneficial ownership*, ndlr) details or documents during 18 months. »

Golden Partner est devenue systématique pour Finexis. En 2017, elle générait 27 pour cent des revenus de la PME luxembourgeoise de gestion de fonds (entre vingt et trente employés), 37 pour cent en 2018, selon les calculs du régulateur. En 2019, Finexis agissait en tant que gestionnaire de fonds d'investissement alternatifs (GFIA) pour treize fonds initiés par Golden

Partner. Sur le boulevard Royal, on en revenait à faire ce que « les Chinois » (comme ils étaient désignés dans des emails entre employés) voulaient. Alors que de nombreuses contraintes s'imposent au gestionnaire de fonds en termes de politique d'investissement, de contrôle des transactions, etc. Car d'autres personnes investissent dans ces véhicules.

La CSSF identifie une étrange mécanique de flux : « Cent pour cent des commissions de gestion de Finexis sont rétrocédées au groupe Golden Partner (Golden Partner S.A. à Genève ou Golden Partner Shanghai, en fonction des contrats signés avec Finexis) pour tous les fonds dont le conseiller est Golden Partner et ce pour au minimum douze fonds. » Finexis se paie sur les commissions d'administration. Toutes les commissions, calculées au prorata des montants échangés, sont artificiellement gonflées puisque les flux financiers sont opérés entre des fonds liés, relève le régulateur. « Le fait que Finexis ne fasse pas de profit sur les commissions de gestion perçues en lien avec les fonds du groupe Golden Partner pose des questions sur son rôle réel ainsi que sur sa substance et sur sa relation avec le groupe Golden Partner », assène la CSSF. Elle souligne en outre que Golden Partner a fait ouvrir à Finexis des filiales à l'Île Maurice, à Hong Kong ou à Shanghai, ce avec l'argent tiré des achats de parts de fonds Finexis par Golden Partner. Le groupe chinois interférerait jusqu'à vérifier les CV des candidats aux recrutements dans les entités de Finexis. Golden Partner a même été pendant un an, et dans la plus grande discrétion, actionnaire de la société de gestion Finexis. Ce qui contrevient aux règles de bonne gouvernance.

Les inquiétudes du régulateur sur un éventuel blanchiment d'argent se précisent. L'argent accumulé dans la fondation liechtensteinoise serait une « donation familiale » selon la direction de Finexis, mais aucun document ne l'établit. De même, elle explique aux équipes de la CSSF que l'argent frais apporté par Golden Partner Shanghai que Christian Denizon aurait vu » lors d'une visite en Chine. Là encore, rien ne l'étaye. « Nous considérons que Finexis aurait dû corroborer l'origine des fonds surtout dans la mesure

où les investisseurs sont classifiés en *high risk*, ce qui est le cas des structures bénéficiaires effectifs de Golden Partner, et en présence de transactions élevées, tant en montant qu'en nombre de transactions, et/ou lorsque les investisseurs présentent des indicateurs de soupçon de blanchiment d'argent », écrit le gendarme financier.

La CSSF cible aussi des investissements massifs des fonds dans les titres Leclanché, un groupe suisse actif dans les solutions de stockage d'énergie dont Golden Partner est l'actionnaire majoritaire à travers les fonds initiés par Finexis mais pilotés depuis Shanghai ou Hong Kong. Le régulateur reproche à Finexis de ne jamais avoir fait de *due diligence* sur cette société cotée au Swiss Exchange et au sein de laquelle ses fonds ont 72 pour cent des droits de vote. Le régulateur constate en outre que Finexis, en conscience, a délégué en 2016 les droits de votes de ses fonds chez Leclanché à David Ishag, alors membre du conseil d'administration et conseiller investissement de Golden Partner, « donc initié permanent ». « Malgré la connaissance de ses différents mandats, Finexis ne s'est pas questionné lorsque M. DIG (la CSSF utilise les initiales des noms, ndlr) membre du conseil d'administration de Leclanché S.A. depuis mai 2016,

l'instruisait le 26 octobre 2016 de réaliser une souscription d'EUR 1.3 million dans le but d'investir dans les titres Leclanché S.A. avec comme justification 'on the back of any positive company announcement that might be made', et ce alors que seulement six jours plus tard, une annonce positive concernant Leclanché S.A. était publiée », écrit le régulateur.

Puis il y a cette banque créée par Finexis à Djibouti. Le directeur Christian Denizon l'associe à sa contrepartie chinoise dans un email où il s'ennerve après que Golden Partner rechigne à honorer une facture : « Nous ouvrons un bureau à Hong Kong pour lui, je lui ai créé une banque à Djibouti [...] donc il bâtit son réseau mondial peu à peu... ». Cet établissement dont Golden Partner se désintéressera finalement, Banque Nchi, est cité dans les *Dubai Papers* et en particulier un article du *Nouvel Obs*. L'un de ses promoteurs et fondateurs, Alexei Korotaev, y est présenté comme un homme d'affaires proche d'Igor Setchin, président du pétrolier Rosneft et ancien vice-président de la Russie. (Il s'est en outre fait arrêter pour avoir donné un chèque sans provision alors qu'il était en train d'acheter le club de foot de Roda aux Pays-Bas). La banque a notamment servi à cacher des investisseurs dans un fonds luxembourgeois. Finexis a détenu 49 pour cent des parts de banque Nchi. La CSSF comprend que cette dernière était « pilotée depuis Luxembourg ».

Dans ses échanges avec le régulateur, Finexis admet des erreurs de gouvernance, notamment à cause d'une surcharge de travail, d'un manque de ressources et des problèmes de personnel. Au *Land* en mai, l'actionnaire principal et ancien dirigeant Christian Denizon assurait : « Aucune activité de blanchiment de capitaux n'a été identifiée ». La PME essaie tant bien que mal de tourner le dos à son passé. Dirigeants et employés arrivent et partent. Un changement d'actionnariat est en discussion. ●

La Panc en question

L'amende prononcée par la CSSF intervient via une procédure administrative non contentieuse (Panc) dans le cadre de laquelle le régulateur a seul le pouvoir d'instruire, de poursuivre, mais aussi de sanctionner tout manquement à une législation ou à une règle administrative. Lors d'une procédure en justice, le parquet poursuit, le juge instruit et le tribunal (indépendant vis-à-vis du siège) rend la sentence. Par ailleurs, la Panc telle qu'elle est régie au Luxembourg pour le secteur financier est régulièrement contestée pour les moyens octroyés à l'accusation quand la défense n'en a que trop peu (*d'Land*, 8.11.2019). Selon la politique en vigueur, le régulateur dispose d'une large latitude

pour la fréquence ou la sévérité des sanctions, voire des contrôles effectués. Aucune information publique ne permet de juger d'un traitement de faveur envers l'un ou l'autre établissement. Il est en tout cas établi que jamais la CSSF n'a autant sanctionné que sous la direction de Claude Marx, en place depuis 2015. Une constatation à interpréter dans un contexte général de serrage de vis (via des directives et un régime de sanction bien plus sévère) à l'égard des banques, principalement contrôlées en bout de ligne depuis fin 2014 par la Banque centrale européenne, laquelle fait peu de cas des considérations de place (comme une éventuelle tolérance à l'égard d'un acteur systémique). pso

Les riches Américains bientôt plus taxés

Georges Canto

Le creusement des inégalités et le financement de la transition écologique mettent à l'agenda la taxation des grandes fortunes outre-Atlantique. Les modalités sont en discussion

Alexandria Ocasio-Cortez est l'étoile montante de la politique américaine. AOC, comme on la désigne couramment, est devenue en novembre 2018, à l'âge 29 ans, la plus jeune parlementaire de l'histoire du Congrès, après son élection (avec 78 pour cent des voix) comme représentante du 14^e district de New-York. Membre de l'aile gauche du parti démocrate, elle se réclame ouvertement du socialisme, une exception dans le paysage politique américain. Le 1^{er} avril 2019 elle faisait la une de *Time*, suivie d'un texte assez complaisant. En décembre 2020 c'était au tour de *Vanity Fair* de lui consacrer sa couverture et un long dossier. Mais son principal « fait d'armes » médiatique est son apparition le 13 septembre 2021 à un gala au Metropolitan Museum of Art (Met), vêtue d'une robe de soirée blanche où était inscrit en lettres écarlates le message « *Tax the rich* », l'un de ses slogans. Ce genre de provocation qui devient monnaie courante dans les manifestations *people* aux États-Unis¹ lui a valu autant d'éloges que de critiques et même d'injures dans les médias et sur les réseaux sociaux. Mais en réclamant ouvertement de taxer davantage les riches dans leur antre (le couvert au dîner de charité était de 35 000 dollars) AOC, très connue pour ses qualités de communicante n'a fait que reprendre l'antienne présidentielle.

Au printemps dernier Joe Biden a déclaré qu'« il est temps que les un pour cent d'Américains les plus riches commencent à payer leur juste part » et ne cesse de revenir sur le sujet. Les primaires démocrates de 2020 avaient déjà été marquées par une surenchère dans ce domaine de la part d'Elizabeth Warren et de Bernie Sanders, et Biden, bien qu'ancien sénateur du Delaware, paradis fiscal bien connu, est obligé d'en tenir compte. Il est vrai qu'aux États-Unis, la taxation des riches bénéficie d'un soutien populaire inédit. Selon un sondage réalisé en décembre 2019, près des deux-tiers (64 pour cent) des personnes interrogées estimaient que « les très riches devraient verser chaque année une part supplémentaire de leur richesse pour soutenir les politiques publiques ». Une opinion très largement soutenue par les Démocrates (77 pour cent) mais également majoritaire chez les Républicains (53 pour cent). Même les personnes fortunées y sont favorables. Depuis plusieurs années, des milliardaires connus tels que Warren Buffett et Bill Gates demandent à être taxés davantage. George Soros et le co-fondateur de Facebook Chris Hughes ont même soutenu l'idée d'un impôt sur la fortune.

Début 2020, avant le début de la pandémie, plus la moitié des quelque 200 membres du collectif « Patriotic Millionaires » créé en 2010 avaient appelé les participants du Forum de Davos à « agir maintenant - avant qu'il ne soit trop tard - pour exiger des impôts plus élevés et plus équitables » et « pour contribuer à prévenir l'évasion et la fraude fiscales des particuliers et des entreprises ». Les signataires, qui doivent justifier de gagner au moins un million de dollars par an ou posséder plus de cinq millions de patrimoine, ne font pas partie des grandes fortunes mais comptent des membres influents comme Abigail Disney, petite-nièce de Walt Disney. Leur revendication a été exacerbée par la crise sanitaire. En juillet 2020 un groupe de 83 millionnaires a lancé un appel à taxer davantage les riches de la planète « immédiatement » et « de manière permanente » pour contribuer à la reprise économique après la pandémie de coronavirus. « Nous avons de l'argent. Beaucoup (...) Alors, s'il vous plaît, taxez-nous. Taxez-nous. Taxez-nous. C'est le bon choix. C'est le seul choix », écrivaient les signataires, principalement américains, d'une lettre ouverte en se baptisant « Millionaires for Humanity ». Parmi eux, plusieurs membres de Patriotic Millionaires mais aussi le très riche Jerry Greenfield, cofondateur du géant des glaces Ben & Jerry's.

Pourquoi cette volonté de taxer davantage les riches, que l'on croyait réservée à des pays comme

la France, patrie de Thomas Piketty ? La raison la plus évidente est le fort accroissement des inégalités de revenus et de patrimoines aux États-Unis. Selon l'économiste français Gabriel Zucman, professeur à l'université de Berkeley, « en 1980, les un pour cent des plus riches détenaient dix pour cent du revenu national. Aujourd'hui, cette part a doublé à vingt pour cent. La part du revenu national détenue par les cinquante pour cent des foyers fiscaux les plus modestes a connu une évolution exactement inverse, baissant de vingt à douze pour cent ». Selon les chiffres de l'OCDE, les inégalités de patrimoine sont encore plus fortes, les un pour cent des ménages les plus fortunés détenant 43 pour cent du patrimoine global en 2020, une part doublée en trente ans. Contre toute attente ces inégalités se sont accrues pendant la pandémie, les quelque 650 milliardaires américains ayant vu leur richesse nette augmenter de plus de mille milliards de dollars au total en 2020, selon *Forbes*.

Même les plus fortunés demandent à être plus taxés. L'antienne du Français Thomas Piketty traverse l'Atlantique

Le phénomène a été aggravé par l'iniquité du système fiscal américain. Zucman indique que « les milliardaires paient moins d'impôts que la classe moyenne » en pourcentage de leurs revenus. Pis encore, le site d'informations *ProPublica* a révélé que George Soros n'avait payé aucun impôt fédéral sur ses revenus pendant trois ans et que Jeff Bezos (Amazon), et Elon Musk (Tesla) étaient eux aussi parvenus à échapper à l'impôt sur le revenu pendant plusieurs années. Mais le président Biden a d'autres bonnes raisons que la justice sociale pour vouloir davantage taxer les riches. Il souhaite marquer son mandat (qui pourrait bien être le seul, en raison de son âge) par deux gigantesques plans d'investissements, dont le montant initialement prévu était au total de 4 700 milliards de dollars sur huit à dix ans en vue de « changer la trajectoire des États-Unis pour les années voire les décennies à venir ». Le plus important, qui se monte à 3 500 milliards, a été baptisé « Build Back Better » (Reconstruire en mieux) et concerne les « infrastructures humaines » : il prévoit notamment d'investir massivement dans la formation, les soins de santé et la garde d'enfants. Il comprend aussi un gros « volet climatique » (550 milliards). À ces grandes promesses sociales et écologiques s'ajoute un programme plus classique d'investissement dans les infrastructures (ponts, routes, transport, réseau électrique etc.) pour 1.200 milliards de dollars.

Joe Biden a indiqué que le volet social et climatique serait financé à hauteur de 83 pour cent, soit 2 900 milliards, par des hausses d'impôts, les plus importantes décidées depuis plusieurs décennies. Selon la Maison Blanche elles frapperaient en priorité « les grandes entreprises rentables » avec des mesures d'accompagnement telles qu'elles « ne puissent pas réduire leur facture fiscale à zéro ». Mais comme cela ne suffira pas, un

accroissement de la pression fiscale sur les riches est envisagé, avec l'objectif de rapporter 700 milliards de dollars en dix ans.

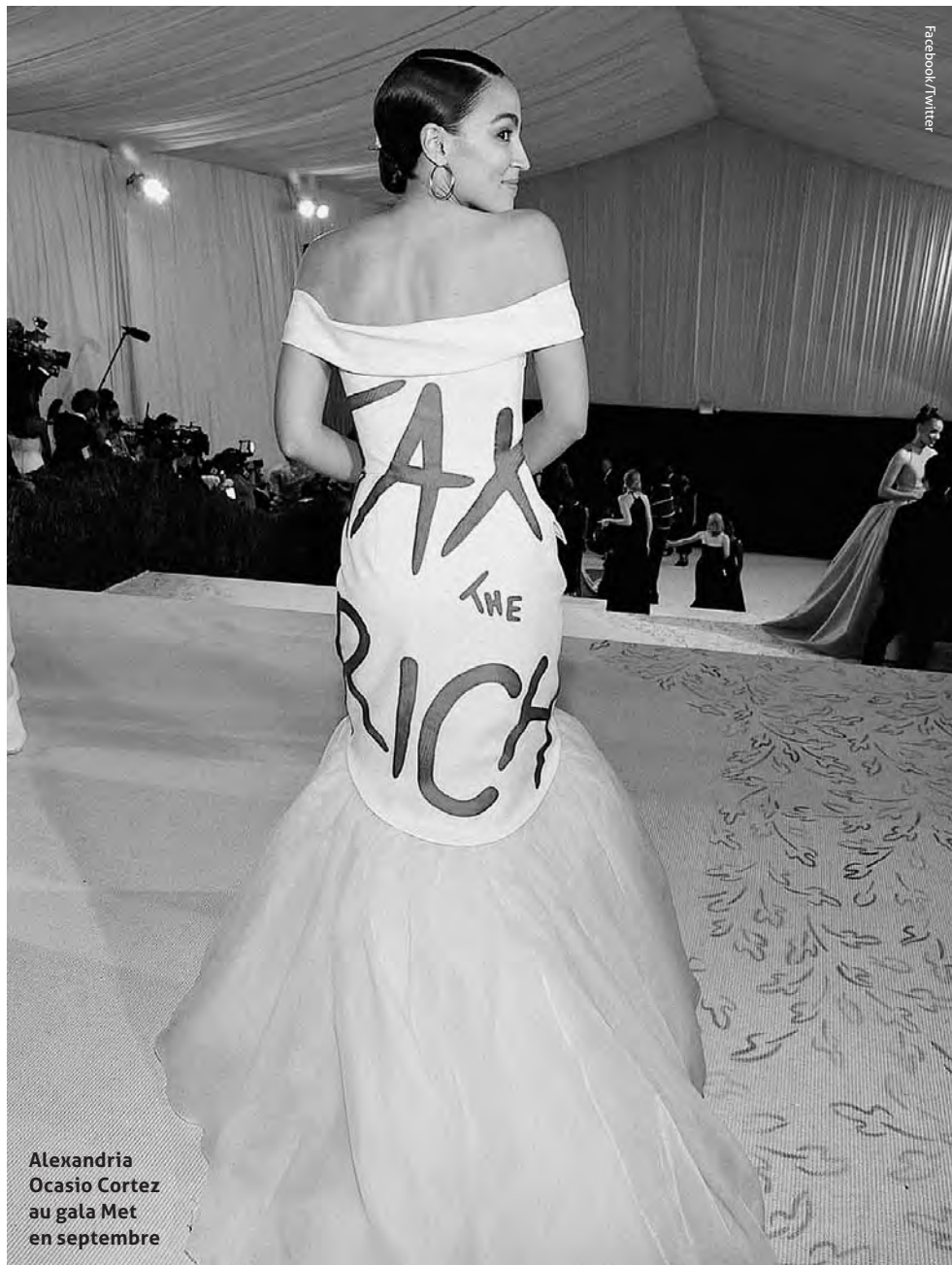
Vues d'Europe, les mesures annoncées peuvent faire sourire car selon la promesse présidentielle, « aucune personne gagnant moins de 400 000 dollars par an ne verra ses impôts augmenter ». Il s'agit notamment de doubler le taux d'imposition sur les revenus du capital pour les 500 000 foyers les plus riches : conformément à une promesse de campagne (appuyée par plusieurs milliardaires comme Bloomberg, Balmer ou Katzenberg), il passera de 20 à 39,6 pour cent. Plusieurs niches et abattements fiscaux profitant aux riches seront supprimés. La mesure la plus étonnante et la plus contestée prévoit d'imposer les plus-values latentes sur les titres détenus par les milliardaires. Elle se justifierait par le fait que les millionnaires et milliardaires américains ont pris l'habitude de conserver leurs titres en portefeuille pour ne pas payer l'impôt sur les plus-values qui est de 23,8 pour cent. Cela n'entame en rien leur train de vie car en gageant leurs titres à leur valeur de marché ils peuvent obtenir des crédits, à un coût quasiment nul vu le niveau actuel des taux et leur pouvoir de négociation.

La proposition, qui pourrait s'étendre à l'immobilier, vise les personnes détenant plus d'un milliard de dollars d'actifs ou dégageant plus de cent millions de dollars de revenus sur trois ans, soit entre 700 et mille contribuables. Cette taxe générerait environ 250 milliards de dollars de recettes fiscales sur une décennie, un montant modeste par rapport aux besoins de financement mais elle aurait une forte valeur symbolique. Si elle était adoptée, ce serait « l'impôt le plus progressiste que l'on puisse imaginer » s'est réjoui Gabriel Zucman.

En avril 2021, quinze lauréats américains du prix Nobel d'économie, rejoints depuis par deux collègues, ont publié une lettre ouverte de soutien aux projets du président de plan social et climatique « parce que ce programme investit dans les capacités économiques de long terme et va renforcer la possibilité pour plus d'Américains de participer de manière productive à la vie économique, il fera diminuer à long terme les tensions inflationnistes ». Mais les mesures fiscales que l'aile gauche démocrate appelle de ses vœux ont peu de chances de voir le jour, car les projets présidentiels sont remis en cause par plusieurs parlementaires au sein même du parti : en particulier, deux sénateurs plutôt centristes, Kyrsten Sinema (Arizona) et Joe Manchin (Virginie-occidentale) ont critiqué le montant trop élevé du plan social et les hausses d'impôts. Or au Sénat les Démocrates ne sont majoritaires que grâce à la double voix de la vice-présidente Kamala Harris !

Pour faire passer son plan social et climatique, Joe Biden en a ramené le montant à 1 750 milliards de dollars sur dix ans, soit moitié moins que prévu initialement ! Et la taxe sur les plus-values latentes, désormais moins nécessaire au bouclage du financement, a disparu ! Une décision qui n'a pas manqué de susciter la colère des « progressistes » comme Bernie Sanders (sénateur du Vermont, officiellement indépendant mais compté avec les Démocrates) qui a prévenu que sans un plan social ambitieux (et donc sans taxes supplémentaires sur les riches) il n'y aurait pas d'accord sur le plan de modernisation des infrastructures. AOC, sa fidèle supportrice depuis 2016, va peut-être devoir remettre sa robe. ●

¹Lors de la même manifestation Kim Kardashian est apparue en burqa par solidarité avec les femmes afghanes et pour les Grammy Awards 2019 la chanteuse Joy Villa, soutien sans faille de Donald Trump, avait porté une robe où étaient dessinées des briques avec la mention « Build the wall ».



Alexandria Ocasio Cortez au gala Met en septembre

d'Lëtzebuerger Land, régie publicitaire

... Et votre annonce fait

Contact :

Zoubida Belgacem
+352 48 57 57 32
zbelgacem@land.lu

DIE KLEINE ZEITZEUGIN

Dieser Tod da

Michèle Thoma

Tod mal wieder, gäh, alle Jahre wieder, wie das Christkind oder der Osterhase, an die keiner mehr glaubt, nur ich. Wer noch fleuchen oder kreuchen kann, entflieht, entfliegt – Sorry Greta, aber das muss jetzt sein! – an ein Gestade des Lichts. Für die Hinterbliebenen zu später TV-Stunde Interviews aus der Palliativstation oder die neuesten neckischen Einfälle der Sterbeindustrie. Die üblichen betrüblichen Artikel im Feuilletonteil der Zeitungen über das Tabuthema. Dass wir unsere Sterbenden in Krankenhäuser stecken und unsere Toten in Tiefkühltruhen abschieben. Dass wir Deserteur/innen sind und uns totstellen, wenn es ernst wird. Dass wir die Kunst des Sterbens nicht mehr beherrschen und die Kunst des Lebens sowieso nicht, dass wir keine Rituale mehr können und dass das neoliberale Sterben die eiskalte Konsequenz unseres neoliberalen Lebens ist.

Ja, stimmt. Und was sollen wir jetzt machen, was sollen wir sonst mit ihm machen, als ihn zu verdrängen? Er ist ja nicht auszuhalten. Lebenslänglich auf der Flucht vor ihm, lebenslänglich ihn im Gepäck, am Hals, im Nacken, bald wird er dich packen. Lebenslänglich so ein Todesflüchtling, ein Todgeweihter, wie keiner mehr sagt. Eine Todeskandidatin, wie es auf neoliberal heißt, im Wettbewerb, in dem man alles verliert.

Träum nicht, lauf, er ist dir auf den Fersen! Schneller, schneller, du prallst zurück. Das Schwarze Loch. Du bist am Ziel!

Wir können das Hexenkreuz machen oder den Mittelfinger zeigen, oder uns totlachen oder uns in die Hose machen. Wer zuletzt lacht, ist der Totenschädel. Unserer. Wir sind er. Freund Hein, Sensenmann, Gevatter Tod. Oder sie, weiß zwar nicht, ob die mexikanische Santa Muerte tröstlicher ist.

Egal wohin wir fleuchen und kreuchen, er ist immer schon da. Er ist der elektrische Fisch, der uns streift, er ist der Tumor, der reift, wir wissen nicht wo, irgendwo in der Körperlandschaft, incognito, geheim. Er ist der Bissen, der uns im Hals stecken bleibt, wie peinlich, doch nicht so, doch nicht hier! Er ist die Wolke, die über uns lungert, er ist der Wolf, der nach uns hungert. Es gibt wieder Wölfe! Er ist Natur pur. Er ist Bio. Er ist der Kuss voller Viren. Er ist der Mann ohne Maske.

Die Zeit vergeht auf eine unfaire Art. Immer schneller vergeht sie, während wir immer langsamer werden

Er steht mitten im Leben.

Zwischendurch sind wir unsterblich, in der Juhugend gar Göttinnen. Wir pfeifen auf ihn, er kann uns mal. Er kann uns nichts anhaben. Wir flirten mit ihm, wir sind Grufties, wir kommen uns unheilbar ewig vor. Im mittleren Alter checken wir, dass wir mit ihm verheiratet sind, vielleicht kann man sich arrangieren. Dann wollen wir uns nur noch scheiden lassen. Er ist das Letzte.

Schließlich wird uns, die wir schon richtig lange da sind, immer mulmiger. Die Zeit vergeht auf eine unfaire Art. Immer schneller vergeht sie, während wir immer langsamer werden. Das ist kosmisch unfair, das muss ein Irrtum sein. Aber

wo sollen wir uns beschweren, Gott ist anscheinend tot? Der auch noch. Die Zeit läuft, bald ist sie abgelaufen, das Haltbarkeitsdatum ist überschritten. Sie sind nicht mehr haltbar!

Dann haben wir auch noch dauernd Termine. Wegen den Körperbestandteilen. Es gibt so viele Körperbestandteile! Wie sollen wir das alles jetzt noch unter einen Hut bringen? Die Traumreise. Allein zu Fuß durch Kasachstan. Das Werk, es ist immer noch unvollendet. Noch nicht mal begonnen. Es wird superstressig.

Und das Haus. Es zieht im Luftschloss! Es ist schon eine Bruchbude, man muss realistisch werden. Es ist jetzt alles so realistisch. Man muss auf dem Boden bleiben.

Und dann? Unter die Erde? In die Luft? Feuer, tut das nicht weh? Oder sich in ein Kleinod verwandeln, das ein Angehöriger dann am Hals hat? Gibt es ja alles schon, mal die Angebote guggeln! Gibt Top-Angebote.

Wie zeitraubend ist all das.

Wir suchen um Verlängerung an. Noch mal Bewährung bitte. Dass wir noch wahren können. Noch mal Asyl. Wir machen alles jetzt gut. Besser. Noch eine Chance. Noch mal mit Alles. Okay, ohne scharf. Okay, ohne süß. Okay, nur light. ●

Es heißt, wir würden die Kunst des Sterbens nicht beherrschen, und die Kunst des Lebens sowieso nicht



CHRONIQUES DE L'URGENCE

Pampa renouvelable

Jean Lasar

Le caractère pionnier de l'Uruguay a été évoqué ces derniers temps au Luxembourg lors de la discussion sur la légalisation du cannabis. À l'initiative de son président José Mujica, le pays a en effet été le premier au monde, en 2013, à légaliser l'utilisation de la marijuana à des fins récréatives. Il est cependant un autre domaine où ce « petit » pays (près de 70 fois plus grand que le Luxembourg, tout de même) en met plein la vue : celui des énergies propres.

L'Uruguay produit toute l'électricité qu'il consomme et envisage de vendre ses excédents à ses voisins

En l'espace de dix ans, la république orientale de l'Uruguay a porté à plus de 97 pour cent le taux de celles-ci dans son mix énergétique tout en réduisant les prix pour les consommateurs. Certes, comme la plupart de ses voisins, le pays partait d'un socle impressionnant de production hydro-électrique. Mais son parc de barrages et l'infrastructure de transport d'électricité était vieux et la dépendance à l'hydro-électricité constitue désormais une vulnérabilité considérable lorsque les sécheresses induites par le réchauffement contraignent les autorités à choisir entre préservation des réserves d'eau et production d'électricité.

Au début des années 2000, le pays était, comme le reste du monde, accro au pétrole et au gaz, avec une facture représentant 27 pour cent de ses importations et un gazoduc en chantier pour importer du méthane d'Argentine. Désormais, l'Uruguay importe des éléments d'éoliennes à tour de bras et utilise abondamment le vent et le soleil pour produire de l'électricité ou de l'eau chaude, ainsi que la biomasse. En 2015, Ramón Méndez, son responsable pour la politique climatique, était en mesure de se rendre à la Conférence de Paris fort d'un engagement dont les autres participants ne pouvaient que rêver : réduire les émissions de carbone du pays de 88 pour cent d'ici 2017 par

rapport à la moyenne 2009-2013. Le tout sans construire de nouveaux barrages et sans recourir à l'énergie nucléaire. La recette, expliquait alors Méndez : s'appuyer sur des décisions claires, créer un environnement réglementaire cohérent et favoriser des partenariats forts entre secteurs public et privé. Le prix de rachat de l'électricité a été garanti pour vingt ans, ce qui a rassuré les investisseurs. Alors qu'il y a quelques années, le pays importait encore de l'électricité et s'était ainsi retrouvé dans le noir à la suite d'une vaste panne en Argentine en 2019, il produit désormais toute l'électricité qu'il consomme et envisage de vendre ses excédents à ses voisins.

Le pays ne s'est pas encore sevré des hydrocarbures pour les transports. Mais en comptant ces derniers, les renouvelables représentaient quelque 55 pour cent de l'énergie consommée dans le pays en 2015, alors que la moyenne mondiale était de l'ordre de douze pour cent (elle est entre-temps montée à quelque seize pour cent).

Pari tenu, donc, et ceci sans injection de fonds gouvernementaux, ce qui pour nous Européens, habitués à ce que des subventions aux ménages et aux entreprises accompagnent les mesures de verdissement de l'économie, ne constitue pas la moindre des surprises. ●

ZU GAST

Welches Referendum?

Die Verfassung eines Landes bestimmt die grundlegenden Prinzipien des Zusammenlebens. Deshalb muss sie von der Mehrheit der Menschen getragen und als sinnvoll empfunden werden. Ein Grundgesetz muss aber auch auf der Höhe der Herausforderungen einer Gesellschaft sein und ihre Entwicklung begleiten. Jede notwendige Veränderung bedarf deshalb einer breiten gesellschaftlichen Diskussion.

Die aktuelle Luxemburger Verfassung stammt aus dem 19. Jahrhundert. Sie hat nur noch wenig mit der gesellschaftlichen und sozialen Realität unseres Landes zu tun. Diese Situation ist einer Demokratie des 21. Jahrhunderts unwürdig. Vor rund 15 Jahren begannen deshalb die Arbeiten an einem neuen Text mitsamt dem Versprechen eines abschließenden Referendums. Déi Lénk begleiteten diesen Prozess konstruktiv, aber kritisierten von Anfang an zwei wesentliche Dinge:

Zum einen orientieren die Textvorlagen sich am Prinzip des kleinsten gemeinsamen Nenners der vier staatstragenden Parteien CSV, LSAP, DP und déi Gréng. Es gab leider nie die Ambition, einen fortschrittlichen Text zu entwickeln. So blieb es in großen Zügen bei reinem Facelifting. Deshalb entwickelten déi Lénk einen alternativen Verfassungstext, der die zentralen Herausforderungen unserer Zeit mitzudenken versuchte: Stärkung individueller und sozialer Rechte, Klimawandel und Biodiversitätsverlust, Wohnungskrise, Bürgerbeteiligung ...

Zum anderen wurde die Diskussion um die Verfassungsreform größtenteils hinter den verschlossenen Türen der Parlamentskommission geführt. Die Bürger waren jahrelang überhaupt nicht eingebunden, dann äußerst zaghaft und meist nur symbolisch.

2019 wurde dann auf Druck der CSV der Verfassungstext in vier Teile zergliedert und das versprochene Referendum abgesagt und durch eine Informationskampagne ersetzt. Statt Mitbestimmung ist nun also Belehrung angesagt.

Nach anderthalb Jahren pandemiebedingter Einschränkungen hat die ADR die

Verfassung entdeckt, die sie in den letzten zwölf Jahren uninteressiert und stillschweigend mitrug. Sie versucht jetzt politisches Kapital aus dem Unbehagen vieler Menschen zu schlagen. Ihre Kampagne (und die entsprechende Petition) benutzt die berechtigte Empörung über fehlende Mitbestimmung und verbindet sie mit Ängsten vor Impfwang, mittelalterlichem Royalismus, einem autoritär-konservativen Familienbild und einer neoliberalen Staatsfeindlichkeit.

Marc Baum ist Mitglied der nationalen Koordination von déi Lénk

Déi Lénk treten ein für eine wirkliche Beteiligung der Bürger bei der Entwicklung des wichtigsten Gesetzes des Landes. Nur stellt sich die Frage, inwiefern eine Ja/Nein-Entscheidung bei einem Referendum überhaupt aussagekräftig ist. Bedeutet ein „Nein“ zum vorliegenden Text automatisch ein Bekenntnis zur Verfassung des 19. Jahrhunderts, oder ist es Ausdruck der Unzufriedenheit mit dem vorliegenden Entwurf, der nicht auf der Höhe der Zeit ist? Die gleiche Frage stellt sich umgekehrt bei einem „Ja“.

Deshalb sind wir der Überzeugung, dass sich aus der Fragestellung des Referendums entweder eine klar interpretierbare Position (a, b) oder aber ein zumindest deutlicher Auftrag (c) ableiten lassen muss. Deshalb bedarf es dreier Fragen: a) „für die Verfassung des 19. Jahrhunderts“, b) „für den neuen Verfassungstext“ und c) „für eine verbesserte Verfassung“. In letzterem Fall gilt es, den Bürgern die Möglichkeit zu geben, jene Bereiche zu umreißen, die verbesserungswürdig sind.

Eine Demokratie lebt von der Partizipation ihrer Bürger. Ein Referendum ist kein Fetisch, sondern Mittel und Ausdruck der Mitbestimmung und sollte deshalb auch intelligent benutzt werden. ● Marc Baum

D'GEDICHT VUN DER WOCH



COP26

Jacques Drescher

Mam Jet op Glasgow, wéi geleckt, Fir dass de Bësch méi séier vreckt. E groussen Zirkus, vill Gedäisch, Waarm Loft an Theater fir déi Räich.

Mam Fanger op d'Chineese weisen, Op d'Russe klappe mat de Preisen. E rouden Teppich wéi zu Cannes: World Leaders Summit – daf a bliinn.

Wa Bezos, Bettel, Johnson, Biden Fir d'Ëmwelt an de Klima streiden, Da kléngt dat alles wéi gehat: No engem ale COP-Plagiat.

Aarm Länner leide wéinst de Räichen; Konsum geet weider iwwer Läichen. Maacht endleech, wat der maache sollt: Bezueelt als Éischt är Ëmweltschold!



Ancienne filiale de la Bank of America, 35, boulevard Royal. Le projet à pan coupé, aux fenêtres et décors hexagonaux, souligne le caractère central et le carrefour formé entre l'avenue Amélie et le boulevard Royal

Le difficile chemin vers la grande ville

Robert L. Philippart / Christian Aschman (photos)

Regards croisés sur l’œuvre de Paul Retter. Architecte et urbaniste à Luxembourg de 1957 à 1980

Dans sa thèse de 1955, Paul Retter développe la vision d’un « métropolitain de Diekirch à Rodange aux liaisons ultra-rapides » dans le but de favoriser une première concentration urbaine. Les habitants des satellites ne trouveraient les commerces spécialisés et de luxe que dans la zone spécialisée de la capitale, « ce qui ferait ainsi, et enfin, de Luxembourg, une vraie métropole »

Dans leur nouvel ouvrage *Le difficile chemin vers la grande ville*, à paraître le 11 novembre aux éditions Guy Binsfeld (300 pages, 59 euros), l'historien Robert L. Philippart et le photographe Christian Aschman portent des regards complémentaires sur l'évolution de la ville de Luxembourg au cours des années 1950 à 1980. Épargnés par les destructions de guerre ou de grands incendies, les nouveaux ensembles bâtis autour de la Ville-Haute après 1867 sont la proie de démolitions volontaires durant cette période où la capitale est devenue siège d'institutions européennes et place financière internationale. L'architecte et urbaniste diplômé, Paul Retter, est souvent considéré comme l'initiateur de la disparition de ce patrimoine et du lancement de nouvelles échelles de construction en plein centre-ville. Cette hypothèse est due au fait que celui-ci a réalisé au moins 86 projets immobiliers dans les quartiers centraux de la ville. De ce fait, ce personnage s'est présenté comme véritable « échantillon d'étude » pour comprendre les enjeux et bouleversements qui ont donné à la ville de Luxembourg un tout nouveau visage. Le *Land* publie en exclusivité des extraits du livre :

Le personnage et sa vision

[page 10] Né à Bettembourg le 16 septembre 1928 et fils unique de Jean-Pierre Retter, artisan-boulangier, et de Georgette Desom, Paul Retter fréquente l'école primaire de sa ville natale.

[page 11-12] Le jeune Retter fait ses études secondaires en section mathématiques spéciales à l'Athénée de Luxembourg. (...) Le 28 janvier 1954, Paul Retter obtient son diplôme d'architecte auprès de l'École spéciale d'Architecture de Paris et, un an plus tard, le 24 juin 1955, l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris lui décerne celui en Études spéciales d'Urbanisme. Paul Retter soutient sa thèse d'urbanisme de 1955 intitulée « Les types d'aménagement fonctionnel du territoire luxembourgeois », sous la présidence de Max Sorré, professeur à la Sorbonne.

[page 14] Les voyages entrepris à Rome et à Florence lui donneront pour toujours le goût du monde et il restera jusqu'à sa disparition un infatigable voyageur, allant jusqu'à faire un tour du monde en trois mois en 1961. À l'invitation des industries Chrysler, dont il est devenu le concessionnaire exclusif de la marque au Luxembourg, il fait deux voyages aux États-Unis (1962 et 1964). Un penchant pour l'automobile qui l'amène dans une autre de ses entreprises (le Grand Garage de Luxembourg). Ses voyages lui permettent aussi de réaliser son désir ardent de visiter le grand bureau d'architecture et les équipes de Ludwig Mies Van der Rohe.

[page 15] La carrière de Paul Retter débute avec la construction de plusieurs bungalows à Esch-sur-Alzette et à Bridel, traduisant le désir de vivre à proximité de la nature et de travailler ailleurs. Les origines de la future Société des grandes réalisations immobilières que Paul Retter lancera remontent à 1957 où, déjà sous sa signature, l'entreprise Anselmo Beltrame et Weipers se met à construire des maisons de rapport « clé en main ».

[page 16] Cette société réalisera des projets immobiliers d'une valeur supérieure au milliard de francs luxembourgeois et offrant plus de mille appartements, surfaces commerciales et de bureaux avec au moins autant de garages.

[page 19] Ayant hérité du goût pour la gastronomie de ses ancêtres, Paul Retter lance également les relais gastronomiques et lieux d'affaires Restaurant Astoria, Restaurant-Bar de l'Empereur et Hôtel Réserve du Mullerthal.

[page 20] Le 17 mai 1980, Paul Retter s'éteint à l'âge de 51 ans (...). La fulgurance de son cancer ne lui permettra pas d'achever ses projets en cours. (...) Le 24 juillet 1980, les 48 associés de la RIL votent la dissolution volontaire de la société et sa liquidation.

[page 13] La vision exprimée par Paul Retter dans sa thèse en 1955 est la « création d'un métropolitain de Diekirch à Rodange aux liaisons ultra-rapides » dans le but de favoriser une première concentration urbaine. (...) L'aménagement urbain linéaire (en satellites) confirmerait la puissance commerciale des villes centres. Les habitants des satellites ou « centre urbains ordinaires » ne trouveraient les commerces spécialisés et de luxe que dans la zone spécialisée de la capitale, « ce qui ferait ainsi, et enfin, de Luxembourg, une vraie métropole ».

[page 40] Dans sa thèse, Paul Retter regrettait particulièrement « l'extension de nos villes et villages le long des routes nationales ». (...) Comme remède à l'étalement urbain, il prône le regroupement des extensions en des quartiers résidentiels organisés, la réduction de l'extension à une seule couche de quartiers satellites encerclant la ville et l'aménagement des espaces libres entre ces quartiers, dont chacun doit disposer de son propre centre commercial rassemblant les services de proximité pour les résidents. « Il y a lieu, avant tout, de limiter l'extension industrielle et commerciale ; en un mot, il faut préserver le pays d'une urbanisation totale exagérée et dangereuse », écrit Paul Retter dans sa thèse.

Le sacrifice du patrimoine

[page 43] Cette fascination pour détruire et reconstruire ce que la guerre a épargné embrase l'ensemble de la planète, et les villes comme Bruxelles, Luxembourg, Paris ou encore Bonn, appelées à de nouvelles fonctions politiques internationales, subissent encore plus fortement cette pression de s'équiper au mieux pour répondre aux nouveaux besoins. Le Conseil de l'Europe dresse un bilan épouvantable des destructions réalisées en Europe : plus de patrimoine historique aurait ainsi été détruit que pendant toute la Seconde Guerre mondiale, comme si les villes se trouvaient toujours en situation de guerre.

[page 45] À l'époque où travaillait Paul Retter, il y avait certes un éveil pour le patrimoine, mais les notions restaient floues, respectivement ancrées au niveau des « principes » partagés par certaines nations, mais non ratifiés. Les outils législatifs manquent sur le

terrain. À Luxembourg, on opère toujours sur base de la loi du 12 août 1927 sur la protection des sites et monuments. (...) La nouvelle loi concernant la conservation et la protection des sites et monuments nationaux ne sera votée qu'en juillet 1983, soit plus de trois ans après le décès de Paul Retter. Depuis 1983, la conception du patrimoine s'est fortement élargie incluant le patrimoine immatériel, matériel, naturel et mobilier. Longtemps était considérée comme patrimoine l'architecture religieuse ou féodale, bien antérieure à la Révolution française. Un patrimoine privé de moins de cent ans ne trouvait guère de considération. À une époque de crise sidérurgique on n'imaginait pas encore la notion de patrimoine industriel. L'ère est plutôt à la confiance dans l'avenir, dans le partage d'une architecture universelle.

Construire un monde nouveau

[page 48] Depuis l'apparition des nouveaux matériaux de construction tels que le fer, le verre et le béton, le Luxembourg est très ouvert aux prouesses techniques que procurent notamment ces produits largement issus de sa production sidérurgique.

[page 54] La pensée hygiéniste considère qu'un parc immobilier suranné, mal éclairé, mal aéré et manquant de rationalité est malsain. Cette vision explique les interventions profondes qui ont lieu dans la vieille ville (centre historique), et qui lui ôtent définitivement son authenticité : élargissement de la rue du Fossé en 1932, de la rue du Rost en 1937, suppression de l'îlot St Maximin (place Clairefontaine) en 1935.

[page 62] La Charte d'Athènes sur la planification et la construction des villes (...) tient lieu d'autorité à plusieurs générations d'architectes qui doivent agir sous la pression de la reconstruction au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et de la relance économique. De fait, elle a aussi son influence à Luxembourg et se traduit dans les projets commandés à ou initiés par Paul Retter. La Charte d'Athènes fait l'apologie de la table rase. Concevant la révolution industrielle comme une rupture sans précédent, elle prend acte de l'inadéquation définitive entre ville historique et exigences de la modernité. Elle nie ainsi l'historicité du phénomène urbain.

Les thèmes autour desquels s'organise la ville fonctionnelle de Le Corbusier – séparation des fonctions urbaines (vie, travail, loisirs, déplacements), multiplication des espaces verts, création de prototypes fonctionnels, rationalisation de l'habitat collectif – rassemblent les idées courantes et modernes de l'époque. La ville nouvelle signifie la fin de l'histoire traditionnelle en posant les bases d'une pensée et d'un mode d'aménagement, que l'on croyait définitif, de la ville.

[page 56] Bien que Paul Retter ait conçu au moins 86 projets de construction, ces années de transformation de la ville de Luxembourg sont aussi l'œuvre de plusieurs autres architectes qui ont donné à la capitale du Grand-Duché le visage d'une ville moderne.

[page 67] Les bâtiments de plus de 49 mètres de hauteur situés sur le boulevard Royal (...), qui devient le Central Business District de l'agglomération, confirment le zoning urbain et l'embourgeoisement (gentrification) en cours. À la même époque, la pensée architecturale est marquée par la définition que Le Corbusier donne du logement ; il le considère comme « machine à habiter ». Son objectif est d'arriver « à la maison-outil (pratique et suffisamment émue-vante) qui se revend ou se reloue ». Ces pensées se retrouvent traduites dans l'architecture de Paul Retter. Elles expriment la conviction de pouvoir réaliser la ville idéale. L'immeuble devient un objet de commerce, produit en série, dont le marketing autour des noms donnés aux résidences et centres administratifs vise à valoriser les propriétaires. Les noms que la Société des grandes réalisations immobilières à Luxembourg a donnés à ses projets rappellent les sites de la Renaissance à Rome ou à Florence, la place Vendôme, les châteaux de Versailles et de Fontainebleau, les noms des empereurs luxembourgeois sur le trône du Saint-Empire. Les noms de « palace » ou « centre » sont réservés aux projets administratifs ou commerciaux. (...) L'immeuble est devenu un objet anonyme destiné aux échanges économiques.

[...] La seule liberté laissée à l'individu pour personnifier son lieu de vie est la décoration. La reproduction d'un même type de logement revient à contrôler le comportement humain et à promouvoir un conformisme basé sur le pouvoir d'achat. Cette architecture ne se sert plus des matériaux du terroir, mais des matériaux industriels.

Guerre froide et capitale européenne

[page 72] Luxembourg, se considérant comme le « cœur vert de l'Europe » (occidentale), se définit comme une ville exprimant les valeurs de démocratie et de libéralisme et considère sa situation géographique comme centrale, proche de Paris, Bruxelles, Bonn et Strasbourg. (...) En 1955, Paul Retter réfléchit dans sa thèse sur l'exposition du Luxembourg au danger [de la Guerre Froide]. Il évoque l'importance des casemates comme protection contre une guerre atomique.

[page 73] La capitale du Grand-Duché devient, dès le début des travaux de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) le 10 août 1952, le premier lieu de travail des institutions communautaires, et donc la première capitale de l'Europe. Une nouvelle population, habitée aux standards des grandes villes européennes, s'installe à Luxembourg qui ne comptait alors que 61 590 habitants.

[page 84] Si le gouvernement s'était opposé au Traité de fusion des exécutifs des trois Communautés (1965), il y avait fort à parier que Luxembourg allait perdre à terme son rôle de capitale européenne. Suite à d'âpres négociations, souvent périlleuses pour le Luxembourg, le Conseil des ministres du 2 mars 1965 fixe les lieux de travail provisoires des Communautés européennes. Luxembourg voit son statut de siège provisoire d'institutions européennes confirmé au même titre que Bruxelles et Strasbourg. Les réunions du Conseil des ministres se tiennent dorénavant pendant trois mois à Luxembourg. (...) Le traité créant les Com-

munautés européennes est signé le 8 avril 1965 à Bruxelles. Il entre en vigueur le 1^{er} juillet 1967.

[page 73] Bien que l'État avait tout intérêt à accueillir les institutions européennes, il semble ne pas avoir été suffisamment préparé le moment venu. Avec la création de la société civile immobilière mixte public-prové Euroffice, Paul Retter cherchait à fournir une réponse rapide au défi. En 1969, quelque 1 750 parts de 100 000 francs chacune sont mises sur le marché pour réaliser le projet Euroffice appelé à loger des services des institutions européennes à Luxembourg. La société immobilière garantit un rendement minimum de 6,5 pour cent aux investisseurs. La prise de location du bâtiment à construire est garantie pour un terme de neuf ans.

[page 78] On se rappelle qu'en 1978, dans le cadre de la « bataille du siège pour accueillir le Parlement européen », mettant en concurrence Bruxelles, Strasbourg et Luxembourg, l'architecte français Roger Taillibert soumet son projet de construction du Centre 300 au Kirchberg.

[page 80] Si en 1950, la place financière avait recensé quatorze établissements financiers, leur nombre est passé en 1980 à 111. Le personnel des banques progresse de moins de 1 500 employés en 1950 à plus de 7 500 en 1980. Le centre économique se déplace du sud du pays vers la capitale : la demande en surfaces de bureaux est fulgurante.

Construire du logement

[page 80] Pendant la période d'activité de Paul Retter (1955-1980), le nombre d'habitants de la capitale augmente de 17 000, ce qui correspond à quelque 6 000 nouveaux ménages ou logements. Il est à noter que ces nouveaux résidents, fonctionnaires européens, agents diplomatiques et agents du monde de la finance sont hautement qualifiés et disposent de revenus suffisants pour s'offrir des logements répondant à leurs exigences. [...] Dans la foulée, quelques grands ensembles résidentiels apparaissent, d'une échelle inconnue jusqu'alors au Luxembourg : le Parc de l'Europe à Dommeldange conçu par Peter Neufert, ou celui de Schoettermarial par Roland Baldauff, Fernand Bintner et Will Erpelding en 1969.

Le nombre important de résidences que construit Paul Retter dans la Ville-Haute et dans les quartiers résidentiels apporte, sur le marché privé, une contribution propre à répondre à cette demande et qui accompagne le développement de la ville.

Le plan d'aménagement de Pierre Vago

[page 84] Le projet d'aménagement de la ville de Luxembourg réalisé d'après les travaux préparatoires de Pierre Vago prévoit une capacité de croissance de la ville, sans extension de son périmètre jusqu'à 130 000 habitants. Au moment de la remise de son rapport au conseil communal en 1966, la ville comptait 77 055 âmes.

[page 87] Pierre Vago (1910-2002) n'est pas un inconnu dans les milieux d'affaires luxembourgeois, car il a été associé aux travaux de construction de la maison Mayrisch-de Saint-Hubert à Cabris en 1941-1943. Comme président de l'Union internationale des architectes, il a longtemps suivi les préceptes d'Auguste Perret et critiqué certains points des théories de Le Corbusier. Au lendemain de la guerre, il reconstruit et aménage les villes sinistrées d'Arles, de Tarascon, de Beaucaire et du Mans. Comme architecte, il travaille en Algérie et en Tunisie. Il réalise la bibliothèque universitaire à Bonn et le campus universitaire à Lille. [...] Dans ses conceptions, il place les questions d'esthétique et de style au second plan, derrière la résolution des contraintes techniques et de programme.

[page 40] Vago détermine le périmètre d'urbanisation de la capitale avec le souci d'arrêter le développement tentaculaire de l'agglomération, de favoriser l'équipement des zones mortes entre les tentacules existants, de contenir la ville à l'intérieur des principales voies de contournement, dont le tracé définitif n'est pas encore arrêté à l'époque, et d'éviter la jonction avec les communes voisines.

[page 88] Les secteurs centraux du plan Vago représentent le Central business district où il faut concentrer l'emploi et, par-là, le pouvoir d'achat au plus grand profit du commerce y établi depuis longtemps.

[page 87] Toutefois, il ne faut pas considérer que Vago soit indifférent au patrimoine. Dans son plan d'aménagement, il prévoit sept zones spécifiques, dont les « secteurs et monuments protégés ». Représentant un « capital légué par le passé » et « à mettre en valeur », ces secteurs regroupent la vieille ville, le secteur du parc, le Grund, le plateau du Rham, Clausen, Pfaffenthal, Siechenhof, une partie du boulevard de la Pétrusse, la section de l'avenue Marie-Thérèse entre le boulevard Royal et le boulevard Prince Henri. C'est la première fois dans l'histoire urbaine de la ville que de tels périmètres sont fixés.

[page 101] Lorsqu'en 1976, Paul Retter soumet des plans pour remplacer l'ancien Hôtel de Paris sur la place de Paris, le Syndicat des intérêts locaux et les Scouts du Sacré-Cœur organisent une véritable levée de boucliers. 4 000 personnes signent la pétition qui veut empêcher la démolition de l'ensemble architectural que constitue l'avenue de la Liberté. En 1978, le ministre des Affaires culturelles inscrit la propriété à l'inventaire supplémentaire des sites et monuments nationaux protégés.

[page 105] En 1975, dans le cadre de l'Année européenne du patrimoine architectural et à l'initiative de l'éditeur François Mersch et de Paul Retter, un nouvel emplacement pour accueillir la statue de la patronne de la ville et du pays est désigné. En 1973, la statue de la Vierge est enlevée de son emplacement au carrefour rue des Bains/avenue de la Porte-Neuve dans le cadre de la démolition de l'ancien Hôtel Gaißer par Paul Retter. En 1975, ce même architecte va joindre, côté avenue de la Porte-Neuve, un portique au Forum Royal pour y installer la statue de la Vierge.

Forum Royal vu à partir de l'avenue de la Porte Neuve. Une esplanade à commerces entoure le Forum et assure la fusion de la Ville Haute avec le boulevard Royal



Ancien siège de la Banque Commerciale, 22-24, boulevard Royal, présente l'aspect d'une pyramide à degrés. Le revêtement de la façade en marbre blanc souligne la beauté de la matière brute



Le Centre Berlaumont, 17, boulevard Royal forme avec le Centre Vermont (8, boulevard Royal) le nouveau portique vers la partie nord de l'avenue de la Porte Neuve



Balcons au boulevard du Prince Henri. L'aménagement de balcons donnant directement sur le parc de la Ville Haute assure une nouvelle qualité de vie urbaine



L'immeuble devient un objet de commerce, produit en série : un objet anonyme destiné aux échanges économiques

[page 92] Il ne faut pas perdre de vue quelques éléments qui, à l'époque, bloquent la disponibilité des terrains, [...] à commencer par le plan Pierre Vago lui-même, dont le processus d'adoption exige le traitement des réclamations. Tant que le Conseil d'État ne donne pas son aval et que le plan d'aménagement n'est pas approuvé, les différentes zones de développement sont gérées suivant les anciennes normes. Par ailleurs, la Ville est également contrariée par le plan Setec de l'Administration des ponts et chaussées. La Société d'études techniques et économiques (Setec) est chargée des analyses et orientations futures de la voirie nationale sur l'ensemble du territoire de la ville. [...] L'État, pour sa part, n'a pas à l'époque décidé de la façon d'urbaniser le Kirchberg.

[page 93] En 1986, la Ville de Luxembourg charge Robert Joly de l'établissement d'un nouveau plan d'aménagement et de la rédaction d'un nouveau règlement des bâtisses. Le plan Joly est adopté en 1991 et reste en vigueur jusqu'en 2017.

Art patrimoine et architecture

[page 110] Les architectes luxembourgeois cités associent des artistes du mouvement abstrait des Iconomaques à leurs projets de construction. Leurs œuvres servent à les embellir ponctuellement de mosaïques, de vitraux en verre de béton, de sculptures fixées sur un pan de mur ou placées sur un parvis. Paul Retter charge l'artiste François Gillen de la confection de plusieurs mosaïques destinées à décorer les édifices qu'il construit [...].

[page 112] Il est à noter que Paul Retter dessine les lambris des halls d'entrée de ses résidences, conçoit les motifs et choisit les matériaux de décoration des façades et crée les motifs des balustrades des balcons. [...] Le Bar de l'Empereur est décoré d'un papier peint panoramique représentant une gravure ancienne de la forteresse. Une douzaine de tableaux du peintre français expressionniste Michel-Marie Poulain (1906-1991) décorent les murs.

[page 117] L'étude de l'axe de vue est une autre caractéristique de l'architecture de Paul Retter. L'architecte et urbaniste ne se contente pas d'offrir à ses clients les meilleurs emplacements de l'espace central de la ville ; bon nombre de ses appartements et bureaux offrent des vues prestigieuses sur des lieux emblématiques de la ville, si bien que leur intérieur (du bâtiment) fusionne avec l'extérieur, l'espace public.

Des idées nouvelles

[page 162] En 1956, le projet du cinéma Le Paris à Bettembourg présente une conception nouvelle et jusque-là unique au Luxembourg. C'est la première fois qu'une salle de projection n'est plus présentée avec une référence à l'ancienne architecture des théâtres classiques, mais qu'elle fait partie d'un regroupement de plusieurs services au sein d'un même projet immobilier : galerie marchande, fournil industriel de boulangerie, appartements, cinéma.

[page 168] Le Centre Bourse, inauguré en octobre 1969, offre une cour commerciale, alors que, jusque-là, des passages commerciaux étroits et peu accueillants avaient été réalisés tant rue Philippe II que rue des Capucins. C'est un genre nouveau, jusque-là inexistant, réservé exclusivement aux piétons, alors qu'on est à dix ans de la décision de l'aménagement d'une zone piétonne.

[page 172] [Forum Royal :] Parallèlement, Paul Retter met à profit le recul imposé pour aménager une esplanade donnant de trois côtés sur des magasins et restaurants installés sur deux niveaux. [...] Alors que naissent les projets de grandes surfaces à Strassen et à Bertrange, Retter agrandit l'offre commerciale de la Ville-Haute (...). Par rapport à 1966, la surface commerciale de la Ville-Haute a progressé de douze pour cent !

[page 181] Le projet de l'hôtel de la Réserve du Mullerthal est un des rares projets d'envergure que Retter construit à la campagne. [...] Il s'agit d'un hôtel de luxe avec télévisions couleurs dans les chambres, trois bars, deux restaurants, dont un de cuisine diététique, piscine chauffée jour et nuit, sauna, cures Kneipp et récréation thérapeutique, jeux de quilles et salles de relaxation. [...] Jusque dans les années 1990, la Réserve du Mullerthal est l'unique hôtel de campagne à offrir une piscine couverte et un espace sauna.

[page 186] Au niveau du résidentiel, il faut souligner la conception, en 1973, du Domaine de Beauregard, rue des Sports. [...] La nouveauté est la conception, dans le cadre de cette résidence, d'un espace dédié à la santé [...] Sauna, bains glacés, bassin de natation, gymnase, massage, solarium, salles de relaxation, cafétéria, physio-kinésithérapie, fangothérapie, hydrothérapie Kneipp, ergométrie, piscine de rééducation et bains hydroélectriques sont proposés tant aux résidents qu'aux visiteurs. ●

Presque parfait

Déjà dans sa pièce *High Technical Blood* (2016), le chorégraphe Georges Maikel Pires Monteiro confrontait la technologie et les émotions pour la quête du bonheur. Puis, avec *!!MAKi!?* (2018), il interrogeait le manque de confiance en soi. Dans *My Cat is a Unicorn*, sa nouvelle création à voir au Kinneksbond les 12 et 13 novembre, le chorégraphe luxembourgeois poursuit sa recherche en abordant la question des rôles que nous interprétons au quotidien en société (photo de répétition : Sven Becker). À travers ces trois projets, la notion de perfection est sous-jacente. « Il m'a fallu pas mal de temps avant que je ne réalise que, dès mon enfance, j'aspirais à une forme de perfection : faisant partie d'une minorité, j'ai éprouvé des difficultés à trouver ma place au sein de la société. Je ne correspondais pas aux idéaux recherchés et projetés par la majorité, et, afin d'être accepté, je me suis longtemps senti obligé de reléguer mon 'être' au second

plan, au profit d'une certaine idée de perfection dictée par les autres », explique-t-il. Aussi, pour ce spectacle, ce n'est pas lui qu'il met en scène, mais quatre danseuses – Piera Jovic, Jin Lee, Diana Rigata García de Mendoza et Natalia Sesé Cabello, qui ont largement participé à la création –, quatre personnages aux désirs bien distincts, qui recherchent ce qu'elles considèrent individuellement comme étant la perfection. Cette quête sans fin va les conduire à se confronter, s'aimer, se trahir, se soutenir, se juger, se réconcilier. Georges Maikel Pires Monteiro pointe la confrontation entre l'identité individuelle et l'identité sociale, entre nos aspirations privées et les attentes sociétales – ce qu'illustre le titre –, pour finalement prôner une cohabitation harmonieuse et solidaire au sein d'une société. Le spectacle sera repris en janvier au Trois C-L et en février Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg. [fc](#)



A P P E L S

Talents du futur

Initié en 2016 par les théâtres de la Ville, le Théâtre du Centaure, rejoints par le Trois C-L, le TalentLAB est certainement l'une des initiatives les plus enthousiasmantes et florissantes de la scène luxembourgeoise. En six éditions, le programme a vu émerger des personnalités, des formes nouvelles, des collaborations inattendues et a permis à plusieurs dizaines de créateurs (metteurs en scène, chorégraphes, chanteurs, comédiens, danseurs...) d'avancer dans leurs projets sous la houlette de professionnels internationaux de renom qui assurent le rôle de mentors pendant une dizaine de jours. Expérience immersive d'une grande intensité, le calendrier comprend les séances de

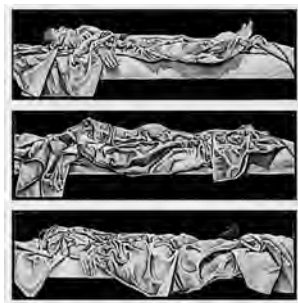
laboratoire de recherche, des workshops, rencontres et master classes ainsi qu'une série de représentations de spectacles inédits. Pour l'édition 2022, qui se tiendra du 2 au 22 juin, l'appel à participation s'ouvre à la Grande Région à l'occasion de la prise de présidence de QuattroPole (qui comprend aussi Trèves, Saarbrücken et Metz) par la Ville de Luxembourg. Les dossiers peuvent être déposés à titre individuel ou par un collectif d'artistes jusqu'au vendredi 12 novembre. [fc](#)

Recherche et création

Une des promesses de Kultur:LX était de proposer des résidences de recherches aux artistes luxembourgeois. En attendant de développer de nouveaux programmes d'aide en ce sens, l'organisme reprend les mécanismes de soutien du Fonds culturel national. C'est le sens de l'appel lancé pour deux résidences d'artistes, l'une à Rome, l'autre à Berlin. La première offre une résidence de recherche et de création pour auteurs, scénaristes, dramaturges, illustrateurs, architectes et chercheurs en architecture à l'Academia Belgica à Rome avec pour but de s'immerger dans le milieu romain en favorisant la mise en réseau avec la scène artistique locale. Si la sélection finale appartient à la direction artistique de l'Academia Belgica, une présélection sera effectuée sur dossier (à remettre avant le 12 décembre) par un jury composé de Florian Hertweck (architecte, Université du Luxembourg), Claude Kremer (Centre

national de littérature) et Christine Muller (dramaturge et metteuse en scène, Lauréate 2021). Les artistes plasticiens pourront quant à eux postuler à le résidence de recherche et de création au Künstlerhaus Bethanien à Berlin, d'une durée de six mois. Le lauréat aura la possibilité de travailler et de réaliser un projet pendant une période définie et de s'immerger dans le milieu artistique berlinois. Là aussi, le choix appartient aux instances accueillantes après une pré-sélection locale par un jury. Claudine Hemmer (ministère de la Culture), Clément Minighetti (MUDAM) et Mike Bourscheid (artiste, résident 2021) délibéreront sur les dossiers reçu avant le 19 décembre. [fc](#)

E X P O S I T I O N S



Luxembourgeois et au-delà

La simultanéité de deux expositions, de part et d'autre du pont rouge incite à les mettre en regard. D'autant que, chacune à leur manière met à l'honneur les artistes luxembourgeois. Le Salon

du Cercle artistique du Luxembourg (au Tramsschapp jusqu'au 14 novembre) et l'exposition *Freigeister, fragments d'une scène artistique au Luxembourg et au-delà* (au Mudam, à partir du 11 novembre) ne partagent qu'un seul nom sur leur liste d'artistes : celui de Catherine Lorent. Il cependant difficile de poursuivre la comparaison, les buts et moyens étant très différents. Le premier événement, annuel, repose sur une sélection d'œuvres proposées par les artistes eux-mêmes. La seconde, exposition muséale temporaire, est l'œuvre de commissaires qui cherchent à illustrer un propos ou à mettre en évidence une position. À ce jeu de mise en regard des listes, on notera que Nina Tomàs, exposée au Mudam avait remporté le prix Révélation du CAL en 2017. Prix qui revient cette année à Julie Wagener dont le triptyque *It Hurts Until it Doesn't* avait été présentés à la Triennale Jeune Création au Casino Luxembourg (photo). Plus de femmes (trente sur les 47 artistes exposés), plus de jeunes (même si la moyenne d'âge reste élevée, un événement réservé aux moins de 35 ans est annoncé au printemps), plus d'exigence dans la sélection (avec notamment Suzanne Cotter et Christian Mosar dans le jury), une ouverture à des techniques moins conventionnelles (installation, street art...), pour son 125^e anniversaire, le Salon du CAL s'offre une cure de jouvence salutaire et s'autorise un meilleur ancrage dans les questionnements de l'époque. [fc](#)

M U S I Q U E S

Un peu de noir

Le noir n'est pas qu'une couleur, c'est un genre : on parle de films noirs ou de romans noirs : de l'intrigue, du suspense, mais aussi une critique sociale à travers des personnages et des univers obscurs. Depuis 2010, le festival Touch of Noir proposé par Opderschmelz se penche sur ce monde avec une programmation interdisciplinaire qui mélange jazz, théâtre et littérature. Cette année, il s'ouvre le 9 novembre avec *Dust*, le nouvel opus de l'altiste Mat Maneri : un ensemble de compositions ouvertes qui mettent en valeur son alliance unique entre le jazz et la musique microtonale. Grand écart dès le lendemain avec *Polyhymnia*, le troisième album de la trompettiste anglo-bahreïnienne Yazz Ahmed qui rend hommage à des figures féminines qui se sont battues contre l'oppression (Rosa Parks, Malala Yousafzai, Ruby Bridges, Haifa Al-Mansour). Une musique entre jazz électronique, non sans influences arabes et psychédélique. Musique toujours avec, le 21 novembre, KCB Collective qui revient après sa prestation remarquée en 2013. Benjamin Koppel (saxophone), Scott Colley (basse) et Brian Blade (batterie) poursuivent leur route dynamique et créative influencée par la puissance du rock. En clôture, le 28, ce sera *Identified flying object* le projet

du jeune pianiste/compositeur belgo-japonais Alex Koo avec Attila Gyárfas, le batteur par excellence de la vibrante scène jazz et improvisation de Budapest et Ralph Alessi, icône de la trompette américaine. Leur musique est un mélange de compositions lyriques et d'improvisations qui se situent à la frontière entre la musique de film, le minimalisme et le soundcaping. Le festival est aussi l'occasion de retrouver le Luxembourgeois Luc Spada qui présente son premier album de musique *Ciao Luca*. L'écrivain joue toujours avec les mots, il y ajoute de quoi danser, même si c'est toujours assez mélancolique, voire triste. La soirée littéraire *Be Offline* se tiendra en langue allemande cette année avec Nora Wagener et Max Czollek qui plongent dans les profondeurs de l'abîme humain (le 18 novembre). [fc](#)



Cordes au pluriel

Pour son deuxième concert de la saison, l'Orchestre de chambre du Luxembourg explore l'univers sonore des instruments à cordes : frappées, pincées, frottées, elles offrent une riche palette de timbres et de sonorité. La directrice musicale Corinna Niemeyer a conçu le programme

PATRIMOINE

Visite de traditions

Marianne Brausch

Le Lëtzebuerg City Museum expose sa réserve d’objets domestiques et baldaquins de procession catholiques

Le titre de l'exposition du Lëtzebuerg City Museum *Collectionner, une sacrée mission...* !, renvoie à la conservation des objets (il en compte quelques 22 000 dont 800 seulement sont visibles en permanence). Le sous-titre *Comment les objets arrivent au musée, à l'exemple du patrimoine religieux*, est une phrase entière qui évoque Raymond Waringo, collectionneur d'images pieuses domestiques, à l'origine d'une grande partie de la présente exposition. On y voit aussi des objets de culte flamboyants, sortis à l'occasion de processions dans les rues, comme à l'Octave. C'était avant que le Concile de Vatican II, en 1963, ne tire un trait sur cet aspect jugé trop ostentatoire de l'Église. Dans les réserves des équipes le répertoire, les entretiennent et les réparent, les classifient avec les conservateurs, qui pourront ensuite les exposer comme ici. Le musée a aussi hérité de chandeliers et de candélabres, de vitraux de l'Église Saint-Michel. Néo-gothiques ou reprenant les formes du baroque flamboyante, rajoutés au 19^e siècle. Ils sont néanmoins en matériaux pauvres : étain, laiton, voire aluminium moulé.

Les textes qui accompagnent chaque salle expliquent l'usage ou le rite et montrent les interventions de restauration et de conservation, puisque c'est le sujet de l'exposition. Mais c'est avec un œil tout personnel que l'on peut aussi déambuler le long des rangements et étagères qui évoquent les réserves et se pencher sur l'imagerie kitsch de la Sainte-Famille, soigneusement étiquetée, veillant sur la maison-née ou l'ange gardien ramenant au foyer, sous ses grandes ailes, les enfants égarés. L'imprimerie a permis la diffusion à grande échelle de ces images traditionnellement accrochées dans une chambre ou une *Stuff*, comme les photos de premiers communiant. Ces traditions catholiques populaires ont imprégné longtemps les maisons luxembourgeoises.

Des peintures sur verre naïves, toucheront les amateurs d'art populaire, comme aussi les planches imprimées colorées proches des images d'Épinal. Notre-Dame de Luxembourg, Consolatrice des Affligés est montrée ici dans de belles éditions de Desclée De Brouwer et de la Fabrique d'images de Gangel à Metz. Une étonnante image mi-brodée, mi-sculptée et relevée de véritables fleurs d'edelweiss, d'un Christ Sauveur, contraste avec deux peintures léguées par Raymond Waringo d'un moine à l'expression riieuse et satisfaite, pour ne pas dire paillard. Mais qui est ce peintre qui signe Steinmetz ? Aucune précision n'est apportée. Si la recherche historique n'est pas

le thème de l'exposition, ce manquement est néanmoins général, comme pour ce chromo inspiré de la Vierge à l'Enfant du peintre Raphaël, ce que, à force d'en voir des copies, on peut avoir oublié.

On passera sur la statuaire, ainsi qu'un chemin de croix, également hérité de Saint-Michel, dont l'intérêt réside effectivement plus dans le soin apporté à la restauration que le regard extatique ou doloriste des saintes et des saints. Splendide est par contre le travail des baldaquins de procession, brodés au fil d'or et d'argent sur fond rouge. Les détails de l'agneau mystique et du pélican nourricier dénotent une connaissance religieuse et une dextérité dont on ne saura – encore une fois – rien de plus. On a donc imaginé des couventines penchées sur ce patient ouvrage de dévotion. Sur des bannières

d'associations, le terme exact est gonfalon apprend-t-on pour le coup, une tradition héritée des corporations du moyen âge, l'image au centre, entourée de petites roses en soie brodées avec soin, est dit-on imprimée sur du carton huilé pour résister aux intempéries du mois de Marie, le joli mois de mai. Enfin, c'était sous le climat de la fin du 19^e et du début du vingtième siècle... ●

L'exposition *Collectionner, une sacrée mission... ! Comment les objets arrivent au musée, à l'exemple du patrimoine religieux*, est à voir au Lëtzebuerg City Musée jusqu'au 3 juillet 2022



Vue de l'exposition

MUSIQUE CLASSIQUE

Au cœur battant du classicisme

José Voss

À la Philharmonie, orchestres et solistes ne cessent d'offrir une fête permanente de la musique, toutes époques et tous genres confondus. C'est devenu une habitude, une bonne. Pour ne citer qu'un seul exemple : tous les ans, la crème de la crème des pianistes se retrouve à Luxembourg. C'est encore plus vrai, cette saison, tant le piano s'y taille la part du lion. Ce samedi, c'était au tour de Sir András Schiff, grande figure de notre temps, chef hors pair doublé d'un pianiste d'exception. Mariant expérience et talent, il a beau être une personnalité marquante de la vie musicale internationale, mais est d'une discrétion rare. Chez nous, il reste au mieux méconnu, au pire mésestimé, alors que la critique internationale salue unanimement la pudeur déchirante de son expression musicale. Il était avec sa Capella Andrea Barca, équipe de choc de grande classe, composée de musiciens chambristes triés sur le volet et choisis personnellement par le patron, pour investir le temple dédié à Euterpe, avec, dans ses bagages, un somptueux programme classique, convoquant trois

de ses plus grands chefs-d'œuvre, soit une symphonie de Schubert, flanquée de deux concertos pour piano majeurs de Mozart. Schiff ou l'art de mettre les petits plats dans les grands.

En lever de rideau, le grand seigneur – que dis-je ? – le Sir du clavier nous gratifie de l'une des pages pour piano les plus jouées (et pour cause, c'est l'une des plus belles) du prodige salzbourgeois : le *Concerto n° 9 « Jeunehomme » K 271*. Où le virtuose hongrois de 68 ans (aujourd'hui citoyen britannique, attristé par l'antisémitisme et qui face à la situation politique alarmante dans son pays natal, a décidé qu'il n'y donnerait plus aucun concert), en donnant libre cours à son jeu à la fois dynamique et enlevé, plein d'âme et de sensibilité, convainc par des phrasés lumineux, un arc-en-ciel de nuances, un rubato de bon aloi, une liberté agogique bon chic bon genre, accompagné qu'il est, de surcroît, par une Capella Barca à la hauteur de son talent.

Place, ensuite, au Schubert de la *5e Symphonie*, une merveille de simplicité, de luminosité, de spontanéité, à laquelle viennent s'ajouter une belle richesse mélodique, une grâce juvénile attendrissante et une grande maîtrise de l'écriture. Le doux Franz a 19 ans et vit alors une période d'enthousiasme pour le prodige de Salzbourg. En témoignent l'aisance et l'intuition toutes mozartiennes que révèlent les oppositions habiles entre cordes et bois de l'*Allegro* initial, parcouru d'éclats et d'aspirations d'un optimisme conquérant ; la tendre mélancolie, également mozartienne, qu'habite l'*Andante* ; les senteurs printanières qu'exhale le *Menuetto*, avant que, dans l'*Allegro* vivace final, éclate à nouveau une liesse débridée aussi optimiste et entraînante que dans le premier mouvement. Nul doute : sourire aux lèvres, troquant le clavier contre le pupitre, Sir Schiff et ses compagnons de route sont ici chez eux, faisant preuve d'un enthousiasme convivial qui leur permet de faire de l'excellence leur routine.

Clou de la soirée, laquelle s'apparente à un voyage au cœur battant du classicisme viennois : le splendide *Concerto pour piano n° 27 K 595*. Comme quoi, le malin Magyar a gardé le meilleur pour la fin, en finissant le concert sur un point d'orgue de toute beauté. Dans cette partition magistrale, il appert que le soliste parle Mozart comme une seconde langue maternelle. « Trop facile pour les enfants, trop difficile pour les adultes », ironisait le vétéran Artur Schnabel à propos de la musique du *Wunderkind*. Simple boutade ? Voire !

Toujours à la recherche du sens profond de cette musique « tombée du ciel », Schiff en articule les phrases mot par mot, sans hiatus ni liaisons mal à propos, mais sans avaler non plus de syllabes. Or, n'est-ce pas là le premier secret de Mozart ? Celui qui donne la clé pour accéder à tous les autres ? Schiff est manifestement dans ce secret. D'instinct. Et par expérience. A force de douceur féline, de confidences chuchotées, d'enjouement sensuel, de rire frondeur. Et que dire de la Capella Barca, sinon qu'à l'instar du public, elle tombe sous le charme d'un soliste-chef qu'elle égale en exigence et en perfection ? ●



D'une Vienne à l'autre en compagnie de Sir András Schiff

CINÉMASTEAK

Une cathédrale pour le futur

Dune (1965), de Frank Herbert (1920-1986), est à ce jour le livre de science-fiction le plus vendu au monde. Un succès littéraire qui le destinait à l'adaptation cinématographique, selon une recette hollywoodienne bien éprouvée. Mais dans ce cas, le passage de l'écrit à l'écran ne fut pas toujours gagnant. Alejandro Jodorowsky, dont on connaît les multiples talents (lire en page 18), s'y était collé le premier au milieu des années 1970, confectionnant avec son ami Mœbius, des milliers de dessins pour le story-board. À la distribution, Orson Welles était pressenti dans le rôle du baron Harkonnen ; d'autres noms prestigieux s'y ajoutent : Mick Jagger, Alain Delon, David Carradine, ou encore Salvador Dali... À la B.O. : Magma et Pink Floyd, deux groupes qui répondent parfaitement à l'univers psychédélique du cinéaste franco-chilien. Mais ce dernier ne parvenant pas à convaincre les producteurs, le projet fut finalement abandonné. Avant de réapparaître en 2013 sous une forme documentaire qui en retraçait la genèse (*Jodorowsky's Dune*, Frank Pavich). Toujours est-il que le bouquin de Herbert fascine toujours autant : en témoignent la création d'une série TV en 2000 (*Frank Herbert's Dune*, John Harrison) et la récente adaptation de Denis Villeneuve qui connaît une éclatante réussite commerciale, bien plus proche du roman de Herbert que ne l'était la version tronquée de David Lynch...

Depuis sa Palme d'or à Cannes pour *The Elephant Man* (1980), Lynch est convoité par les plus grands studios américains. Ainsi le fameux producteur Dino De Laurentiis, et sa fille Raffaella, lui confient la réalisation de *Dune* (1984) après en avoir acheté les droits. Lynch est porté sur le spirituel et l'ésotérique. On le sait adepte de la méditation transcendante et indéfectible promoteur de la paix dans le monde. Et pour son unique incursion dans le genre de la S-F, lui aussi voit grand : un commentaire musical composé par Toto et Brian Eno, alors à son apogée après la sortie de l'album *Toto IV* (1982). Le casting réunit le chanteur Sting, l'acteur bergmanien Max von Sydow, et le tout jeune Kyle MacLachlan dans le rôle principal, qui deviendra l'acteur fétiche de Lynch, de *Blue Velvet* (1986) au troisième volet de la série *Twin Peaks : The Return* (2017). Sans oublier la présence majestueuse de Silvana Mangano, épouse du producteur italien et surtout excellente actrice. Ce film revêt pour les Laurentiis une dimension très personnelle, puisque c'est à leur fils Federico, mort accidentellement en 1981, que celui-ci est dédié.

Lynch aime prendre son temps, à l'image du vieillard de *The Straight Story* (1999) parcourant les États-Unis sur son tracteur ou de l'agent Dale Cooper tournant au ralenti dans la dernière saison de *Twin Peaks. Dune* a l'envergure d'une fresque historique. L'intrigue même – la quête d'une Épice convoitée par de puissantes familles rivales – a quelque chose d'anachronique, tout comme les coiffes et les costumes arborés par les personnages féminins (qui peuvent être rapprochés par exemple de la *Vierge à l'Enfant* [1452] de Jean Fouquet conservée au Louvre). Comme si David Lynch s'était emparé du futur à seule fin de pouvoir ériger une cathédrale laïque où se rejoignent plusieurs traditions culturelles (italienne, perse...). Où les sonorités arabes (Muad' Dib, le nom de guerre de Paul) répondent à l'étrange exotisme des décors et de leurs architectures. On reconnaît malgré tout, en dépit des coupes effectuées par le producteur au terme de la réalisation, la patte du cinéaste à son traitement plastique du monstrueux, et ce dès le début du film avec cet énorme cervellet vivant covitouré par la Guilde. On y rencontre les difformités d'Elephant Man, des visages boursoufflés et des créatures inquiétantes pareilles à celles qui peuplent *Eroshead* (1977), son premier long-métrage expérimental. Voilà qui fait de Lynch un digne héritier de Tod Browning et de son *Freaks* (1932). Et de *Dune* une pièce qui s'insère finalement bien dans le projet esthétique de son auteur. ● Loïc Millot

Dune (USA, 1984, vostf, 132') est projeté vendredi 5 novembre à 20h30 à la Cinémathèque de la Ville de Luxembourg



Kyle MacLachlan dans un de ses premiers rôles

THEATER

Wenn einer geht und keiner kommt

Jan Neumanns Komödie *Sensemann und Söhne* ist eine wirksam getaktete, grundauf empathische Auseinandersetzung mit dem Exitus – man weine und gröle.

Das Scharnier des schweren Grundgerüsts ist in die Mitte des Bühnenbodens eingefasst. Es trägt die beiden Flügel der beweglichen Kulissenwand. Von den Darstellern geschoben, können sie in beliebigem Winkel zueinanderstehen. Sie erinnern an die Zeiger eines Uhrwerks. Mal zeigen sie 9:15 in einem Winkel von nahezu 180 Grad, mal lässt sich 5 vor 12 ablesen. Bei Anne-Marie Schmidt sind es fünf Minuten mehr. Anne-Marie Schmidt ist 81 und tot. Ihr Ableben wird verkündet, illustriert an den unspektakulären Zahlen ihres Lebenslaufs: Jahre der Nachtruhe, Monate des Toilettengangs, verbrauchte Klorollen, verspeiste Rinder, abgesessene Stunden vor der Tagesschau. Heirat, Scheidung, Entbindungsstation. Daten eines Lebens. Untermalt wird dieser statistische Datenschwall von kraftvollen Rhythmen und elektronischem Bass. Sie kommen einem Herzschlag, einem Timer gleich.

Sensemann und Söhne: bewegendes Theater über die vielen Gesichter des Todes

Jan Neumanns Mainzer Inszenierung seiner Komödie *Sensemann und Söhne* am Grand Théâtre bietet einen Bühnenabend, der durch sein Timing glänzt. Alles ist bis ins letzte Detail getaktet, nicht steif, nicht künstlich, nein, so, dass der Abend mitreißt. Urkomisch spielt sich das Ensemble die Bälle im Bestattungsinstitut zu, wenn die einen Verwandten jeden Cent umdrehen, die anderen auf eine Bestattung vom Feinsten bestehen. Die Formalien arten im Chaos gegenseitiger Anschuldigungen aus. Vorwurf und Nachdenklichkeit wechseln sich ab, wenn der Bestattungsunternehmer Heinrich Hensemann seiner weltoffenen Tochter die Übergabe des Unternehmens, sich selbst hingegen die Endlichkeit absprechen will. In feiner Choreografie erforscht die Tochter Todesrituale und Bestattungsfolklore an den entlegensten Orten der Welt.

Und plötzlich, am Ende dieser pulsierenden Weltenschau, erlebt das Publikum einen kurzen Moment des Rhythmus, der Pate stehen mag für so viele andere: Sebastian Kowski spielt Lehrer Schultz an der hessischen Trauerrednerakademie und sendet die seiner Ansicht nach hochprofessionelle und blutjunge Auszubildende mit den Worten „Sie können direkt anfangen“ in die Arbeitswelt. Sekunden später wechselt Kowski in die Rolle des Bestatters und Vaters und hört die Worte „Also Papa, wann kann ich anfangen?“ von seiner diplomierten Tochter Stefanie. Die Szenen wechseln Schlag auf Schlag, die Sprache sorgt für den Kitt.

Der Name des kurzfristig für Max Landgrebe eingesprungenen Schauspielers konnte vor Redaktionsschluss nicht mehr ermittelt

werden. Er, Anika Baumann, Isabel Tetzner, Sebastian Kowski und Henner Momann brillieren in dieser Inszenierung, die es hinreißend und ergreifend schafft, dem Zuschauer die unterschiedlichsten Facetten der Todesbilder, der Trauerarbeit- und Verarbeitung zu veranschaulichen. Dabei schlüpfen die Darsteller*innen in mehrere handelnde und kommentierende Rollen. Sie alle stehen in einem Zusammenhang mit der Verbliebenen.

Kaum eine Szene besticht so sehr, wie die des mit sich ringenden Pastors Nagel, der im Prozess der Niederschrift einer Grabrede nicht in Worte fassen kann, was für das irdische Lebensende selbstverständlich ist. Henner Momann speit das Leid an seinem eigenen Unvermögen in einem tief bewegenden Monolog aus sich heraus. Er müht sich ab an der Lebensfremdheit theologischer Nomenklatur, an den Unzulänglichkeiten christlichen Glaubens, an den Tragödien des Lebens. Unvergesslich, dieser hadernde Gottesmann.

Wenn sich die Haut an den Augenlidern am Ende eines Sterbeprozesses zusammenzieht, scheint es, als blieben die Augen leicht geöffnet und der Tote präsent. Die kalifornische Thanato-Praktikerin begräbt diesen Anblick unter einer kosmetischen Paste, der Trauerclown erleichtert mit schierem Witz. In sulawesischer Tradition sieht der Umgang mit dem Lebensende die jährliche Exhumierung und Feier mit den Ahnen vor. Kategorien wie richtig oder falsch greifen hier nicht.

„Sterben ist der totale Kontrollverlust“, stets physisch, mal geistig, bisweilen religiös. Umso tiefer bewegen die Worte über die hingebungsvolle Arbeit der Pflegekräfte in einem Hospiz, wenn um Mitternacht ein Kinderteller zubereitet, am Tage ein Fuß massiert wird. Der Tastsinn, so heißt es, sei der letzte, der schwindet.

Stell dir vor, „da geht einer, und es kommt keiner“: Zahlen und Schicksale, Ratio und Weltuntergang, und dann dieses Urkomische, das zum Grölen einlädt, einladen darf, einladen soll. Ein gesamtes Spektrum der Todesthematik bietet diese Bühnenarbeit. „Sensemann und Söhne“ – eine Zusammenarbeit des Mainzer Staatstheaters mit dem Deutschen Nationaltheater Weimar – ist ganz hervorragendes, einfühlsames, bewegendes Theater über die vielen Gesichter des Todes, eine liebenswerte befreite Ausleuchtung dessen, wie jedes Leben endet. ● Claude Reiles

Sensemann und Söhne von Jan Neumann; eine Produktion des Staatstheaters Mainz mit dem Deutschen Nationaltheater Weimar; Regie von Jan Neumann; Bühne von Matthias Werner, Kostüme von Nini von Selzam, Musik von Johannes Winde; Licht von Norbert Drysz; Dramaturgie von Beate Seidel; mit Anika Baumann, Isabel Tetzner, Sebastian Kowski und Henner Neumann. Keine weiteren Vorstellungen am Großen Theater



FILM MADE IN LUXEMBOURG

Passage de témoin

Pablo Chimienti

Alors que leur exposition se poursuit au Casino Luxembourg, les artistes Karolina Markiewicz et Pascal Piron sont de retour en salle avec leur documentaire *The Living Witnesses*. Une histoire de rencontre et de passation de témoin

En 2015 le duo d'artistes Karolina Markiewicz et Pascal Piron sortait le documentaire *Mos Stellarium*. En 2018, les deux participent à la série documentaire *Routwäissgro* avec *Solidaritéit ass e grousst Wuert*. Les revoici en salle avec *The Living Witnesses*. Comme dans leur deux premiers documentaires, il est une nouvelle fois question du Luxembourg et de son histoire récente. Mais ce troisième documentaire va plus loin : il ne se penche plus sur les trajets qui ont amené de jeunes réfugiés au Luxembourg ou sur la difficulté de faire accepter à la population locale la construction d'un centre d'accueil pour réfugiés. Dans *The Living Witnesses* les réfugiés sont là, installés et intégrés au Luxembourg. Les cinéastes leur donnent une nouvelle fois la parole et la possibilité de témoigner, mais ils sont là, également pour entendre d'autres témoignages. Ceux d'une autre génération, d'une autre époque... ceux de survivants de la Seconde guerre mondiale et des camps de concentration nazis.

Tout commence par une conférence donnée à l'Abbaye de Neumünster par Marian Turski. Il est Juif et Polonais – « J'ai deux patries, dira-t-il plus loin dans le film, la Pologne où je suis né, et Israël où est ma nation ; et je refuse que quiconque m'oblige à faire un choix » –, survivant du camp d'Auschwitz, il a décidé de consacrer sa vie à la transmission de son histoire, de celle de la Shoah. Devant une classe de jeunes Luxembourgeois, d'origines variées, il raconte son parcours, sa ville de Łódź, la résistance, la guerre, le camp et sa vie après 1945. Rapidement une question fait le parallèle entre ce passé et le présent. « Peut-on comparer la période de l'avant la Seconde guerre mondiale, les années trente, à la période d'aujourd'hui avec la montée des nationalismes, des extrêmes et du racisme à l'égard des immigrants ? »

C'est Christina qui pose cette question. Si son français est un tout petit peu hésitant c'est parce que la jeune fille est Syrienne ; elle est arrivée au Luxembourg en 2012 alors que ses compatriotes s'entretuaient déjà dans une guerre civile dont l'issue définitive n'est pas encore claire de nos jours. Karolina Markiewicz et Pascal Piron ne nous montrent pas la réponse de Turski. À la place, après un bref générique, ils



Le lien entre passé et présent est limpide dans le film et c'est là sa véritable force

embarquent les spectateurs avec eux, Christina et deux autres jeunes : Maria, Ivoirienne arrivée au Grand-Duché en 2017, et Dean, jeune Luxembourgeois défenseur des causes LGBTI+, pour un long voyage initiatique et mémoriel. Un voyage en train, direction la Pologne, Auschwitz, Łódź, Varsovie puis Berlin où les trois témoins vivants seront accompagnés par Claude Marx, juif nancéien caché pendant la guerre et installé au Luxembourg depuis des décennies.

Pour les besoins du film, les deux réalisateurs, avec tous ou une partie des témoins vivants qu'ils se sont choisis, vont aller à la rencontre de la communauté juive grand-ducale pour y retracer son histoire – on y apprend par exemple qu'un seul Luxembourgeois a été reconnu Juste parmi les nations – puis partent direction l'Est, « comme la communauté juive basée au Luxembourg avait dû le faire en 1941 », notent les réalisateurs. Là ils feront de même avec la communauté juive polonaise. Il y sera question de

synagogues désaffectées, de cimetières juifs aux milliers de tombes sans nom, de « Disneyland mémoriel », mais aussi de la vie dans les camps et du besoin de mémoire.

Lors d'une de ses rencontres avec la petite délégation luxembourgeoise, Marian Turski, proposera la création d'un onzième commandement : « Ne sois pas indifférent », car rester silencieux quand il faut protester, est dangereux, ajoute celui qui rappelle qu'Auschwitz n'est pas tombé du ciel. Indifférent, justement Christina, Maria et Dean ne le resteront pas à Varsovie, le 15 août 2019. Ce jour-là, les nationalistes polonais défilent. Si la situation est un peu confuse, entre manifestants et contre-manifestants, le spectateur perçoit aisément la crispation, l'agressivité... Il ne peut que remarquer que les forces de l'ordre entourent les nationalistes, et repousses les antifascistes, laissent s'époumoner des personnes au discours odieux, mais demandent aux modérés de se taire ou de reculer. « On me regarde parce que je suis noire, j'avoue que j'ai peur », ne peut s'empêcher de dire Maria. Elle n'est pas la seule. Peu après, alors que les grand-ducaux discutent posément dans un parc voisin avec des défenseurs d'une Pologne plus ouverte envers les autres, étrangers, minorités, etc... ils seront interrompus brusquement par un cycliste de passage qui s'arrête à la vue du drapeau arc-en-ciel et leur lance sans vergogne : « Mort aux gays » et « barrez-vous ».

Le lien entre passé et présent est limpide dans *The Living Witnesses* et c'est ça la véritable force de ce film. Il ne se contente pas d'être un énième film sur la Shoah, mais montre, à travers la situation polonaise à quel point les leçons du passé n'ont pas été tirées. À quel point une situation de crise et un sentiment de déclassement peut amener « de braves gens » vers les extrêmes et la haine. Moins poétique dans sa structure que *Mos Stellarium*, ce *The Living Witnesses*, entre détresse et espoir, offre néanmoins quelques images surprenantes, une bande originale de toute beauté et un montage au rythme volontairement apaisé. Le sujet est profond et la facture est belle. Sa nomination, annoncée la semaine dernière au prix du Meilleur long-métrage documentaire aux Lëtzebuurger Filmpräis est, à ce titre, tout à fait méritée. ●



Max Landgrebe, Isabel Tetzner, Sebastian Kowski

ART CONTEMPORAIN

Catharsis sur les cimaises

Lucien Kayser

Où l'artiste Su-Mei Tse confronte avec une expérience qui tient autant de l'éthique que de l'esthétique



Une disposition porteuse de désordre qui relève d'un dépassement purificateur



Il est rare que la première impression d'une exposition porte en elle tout le tour des questions, et de même, l'un étant la condition de l'autre, que les œuvres se répondent d'une façon aussi stricte ou rigoureuse, finissant en un tout où rien ne puisse être enlevé. Bien sûr, on pourra rétorquer qu'une impression reste subjective. Allons-y quand même, et le sentiment en question n'est pas anodin. C'est de sérénité qu'il s'agit, de paix ou de placidité ; cela tient en partie à la luminosité de la galerie Nosbaum Reding, mais en premier à l'agencement des œuvres, au contenu de la majorité d'entre elles. De six au moins, des photographies issues d'une série intitulée *Rome*, elles ne reproduisent donc pas des chefs-d'œuvre grecs, mais les mots de Johann Joachim Winckelmann, milieu du 18^e siècle, s'imposent de suite : *Edle Einfalt stille Grösse*. Ce seraient là les marques de la sculpture classique, et ce qui vaut pour le groupe du prêtre Laocoon et de ses fils étouffés par les serpents, le fait a fortiori pour tels kouroi ou koré, pour tels portraits ou torsos.

L'exposition réunit ce qui fait partie d'une sorte d'intimité et des gestes appartenant à l'histoire de l'art

Ces photographies sont alignées de façon irrégulière à l'un des côtés de la salle, elles suivent deux chaises anciennes, style Empire, en suspension. Deux autres photographies de la même série montrent une main tendant une pomme grenade et ses arilles, d'un marbre blanc immaculé, et un panier en osier rempli de pommes de pin.

Ailleurs, dans la salle, une chaise antique (on nous la dit attribuée à Friedrich Schinkel, on ne sort décidément pas des mêmes siècles) porte un chardon, une table basse, elle, des pots en céramique. Deux autres photos, l'une de deux mains soutenant, offrant des grains de riz peut-être, *eine Handvoll Millionen Jahre* ; l'autre fait entrer une lumière matinale à travers les rideaux flottants d'une fenêtre ouverte. Une table porte des feuilles en por-

celaine, on les devine vouées à quels exercices de palimpseste. Enfin, une installation murale, d'un univers plus ou moins enfantin, a sa photographie à côté ; une deuxième juxtapose un texte de quelques lignes et une louche en bois de bambou.

On l'aura deviné, l'exposition réunit ce qui fait partie d'une sorte d'intimité et des gestes appartenant à l'histoire de l'art, elle fait se rejoindre des temps lointains l'un de l'autre, voire des continents, des civilisations. Cela pour aboutir à l'effet décrit plus haut, et dans la philosophie antique on le désignerait par les mots d'égalité d'âme.

Ce serait trop beau, trop simple. Et il faut aller regarder de plus près. À commencer par les différences dans les hauteurs d'accrochage, après il y a les photos des sculptures dont deux ont subi des rotations, la tête de côté ou en bas, à la Baselitz. Disposition qui est porteuse de désordre, aussi minime soit-il, de malaise, et l'harmonie originelle se trouve encore légèrement mise en question par un filet brunâtre, la marque du niveau d'une eau naguère débordante qui a reflué. On se rend compte alors combien les œuvres avaient été, au moment des inondations de l'atelier, en péril, et que l'exposition relève d'une catharsis, d'un dépassement purificateur et salvateur. De façon paradoxale, Winckelmann évoque une profondeur de la mer calme, au contraire d'une surface tourmentée, alors qu'il célèbre dans les sculptures des expressions montrant « bei allen Leidenschaften eine grosse und gesetzte Seele ».

Le visiteur attentif remarquera dans l'exposition un autre détail. Dans les pots en céramique, il découvrira des lettres en laiton forgé, disant deux mots, le même en allemand et en anglais, *Macht, Power*. Il y a la force, la violence de la nature, des phénomènes naturels. Il est celle qui habite dans l'homme, innée ou acquise, peu importe. Et dont il faut se défaire, dont il faut avoir conscience à tout moment pour s'en délivrer. Prenez les photographies avec les mains qui se tendent vers nous, avec la pomme grenade ou les grains de riz. Des gestes de don, en ce sens aussi de libération.

Elle fonctionne comme une métaphore de l'exposition, il faut prendre son temps, une douzaine de minutes, dans la solitude d'un deuxième espace, plus réduit, devenant par conséquent plus personnel, face aux images d'une projection vidéo en boucle : un tour de poterie, un tournassage fait à la main, les mains qui touchent dans son mouvement la matière blanche, en prennent la couleur, lui donnent forme. D'où le nom de l'œuvre : *Shaping*, et c'est bien la question toujours dans l'esthétique, et d'Aristote à Rawls, d'autres noms seraient les bienvenus, non, moins dans l'éthique, jusque dans le politique. ●

rainy days

Festival de musiques nouvelles
Philharmonie Luxembourg
12.11.–05.12.2021
rainydays.lu

come together

again

Premieres and new works by Georges Aperghis, Franck Bedrossian, Bastien David, Evelyn Ficarra, Irene Galindo Quero, Rama Gottfried, Toshio Hosokawa, Yannis Kyriakides, Michelle Lou, Alvin Lucier, Jessie Marino & Ensemble Adapter, Max Murray, Damiano Picci, Enno Poppe, Stefan Prins...

Featuring Ensemble Adapter, Ensemble Apparat, Ensemble Recherche, Ensemblekollektiv Berlin, Ictus, L'Instant Donné, Noise Watchers, Orchestre Philharmonique du Luxembourg, United Instruments of Lucilin, Anthony Braxton, Bijan & Keyvan Chemirani, Yaron Deutsch, Cedrik Fermont, Christoph Grund, William Kentridge, Stephen O'Malley, Nacho de Paz, Gwen Rouger, Sokratis Sinopoulos, Ilan Volkov...

Orchestre
Philharmonique
Luxembourg

PHILHARMONIE

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture

Exclusive automobile partner

Mercedes-Benz

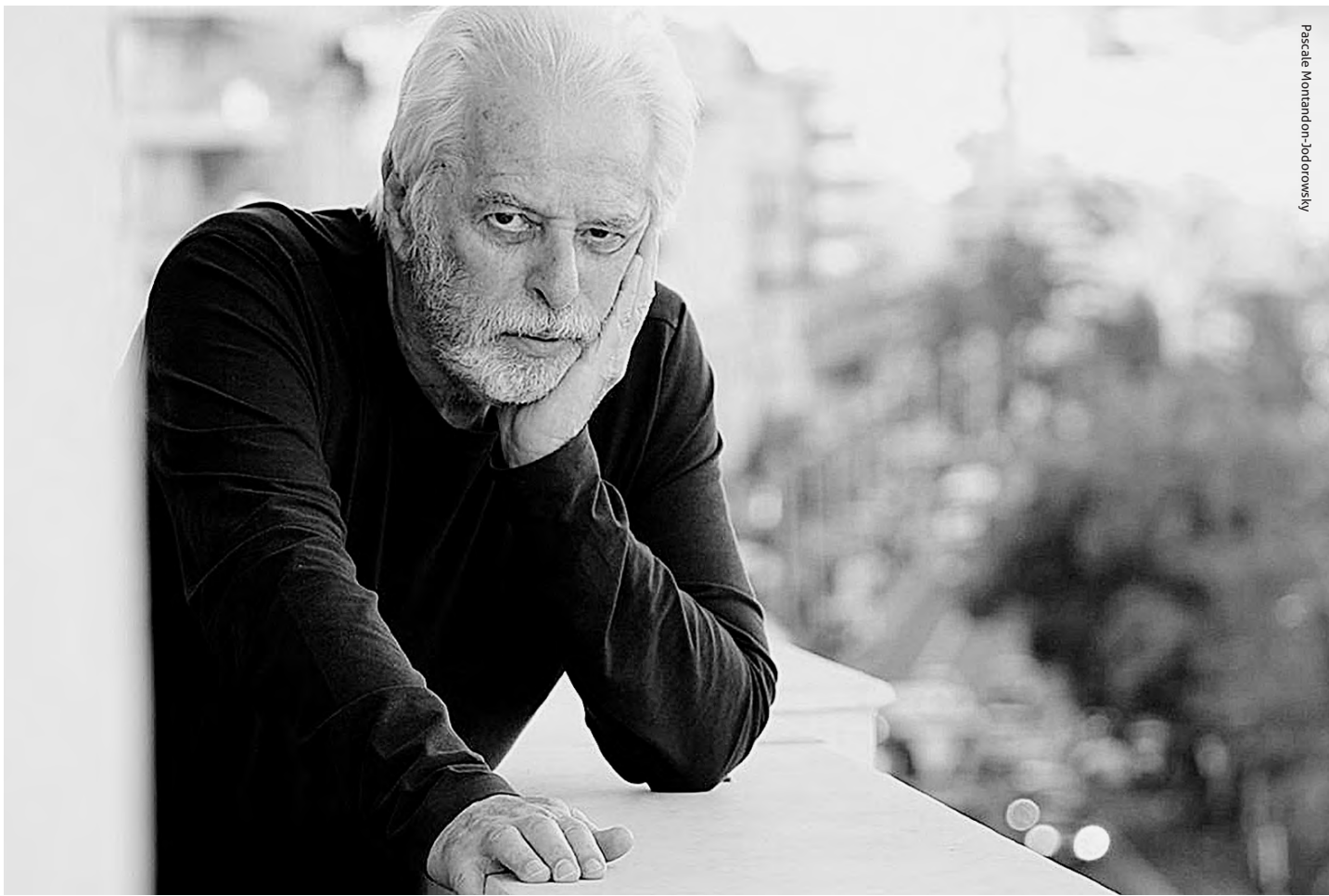
With kind support by

ernst von siemens
musikstiftung

L'art, pour guérir le monde

Christophe Prévost

Artiste protéiforme depuis 70 ans, aussi mystique que facétieux, à 92 ans, Alejandro Jodorowsky déploie son énergie à faire bouger les lignes et les consciences. Rencontre dans le cadre de sa séance de psychomagie au Centre Pompidou-Metz



Pascal Montandon-Jodorowsky

Toujours mystique et prolifique, la voix d'Alejandro Jodorowsky est exceptionnelle

La vie d'Alejandro Jodorowsky a des allures de roman. Rien d'étonnant à ce que le genre autobiographique ait nourri sa créativité, dans le livre (*La danse de la réalité*) comme au cinéma, avec le triptyque *La danse de la réalité* (2013), *Poésie sans fin* (2016) et *Le voyage essentiel* (en cours d'écriture). Il est né au Chili et a débarqué en France en 1953. On l'a vu tour à tour clown, marionnettiste, maître du tarot, pantomime, poète, écrivain, dessinateur, dramaturge et metteur en scène au théâtre, scénariste de bande dessinée (une référence du genre fantastique et science-fiction, née avec *L'Incal* dessiné par Moebius – une adaptation au cinéma serait à l'étude), peintre... Et cinéaste, auteur d'un cinéma délirant, baroque, sexué et sanguinolent, tel son western psychédélique *El Topo* ou le voyage ésotérique et mystique d'un vagabond aux faux airs de Jésus, le cultissime *La Montagne sacrée*.

Il a collaboré avec le mime Marceau, fréquenté André Breton et les surréalistes avant de créer le mouvement Panique avec Roland Topor et Fernando Arrabal, travaillé sur la première adaptation de *Dune* en 1975 (le projet avorté a fait l'objet d'un superbe documentaire *Jodorowsky's Dune* en 2013)... Si l'artiste a toujours fasciné, figure iconoclaste de la contre-culture culte pour certains, mystificateur pour d'autres, l'homme interpelle derrière le créateur d'univers mystiques, psychanalytiques, oniriques, surréalistes, métaphysiques ou spirituels.

Jodorowsky était au Centre Pompidou-Metz le mois dernier dans le cadre de la programmation célébrant les dix ans de l'institution. Entre la projection de son dernier film-documentaire *Psychomagie, un art pour guérir* (2019) et une conférence autour de l'œuvre de PascALEjandro, l'entité qu'il forme avec sa femme, Pascale Montandon, l'artiste proposait une séance de psychomagie collective. Une première dans de telles circonstances. « Tout le monde a participé, sans exception. Du coup on va tenter de reproduire ça ailleurs de temps en temps. » L'expérience avait quelque chose de bluffant, devant un public de tous âges, mi-admirateur, mi-curieux. Embarqué par un homme au caractère jovial, presque enfan-

Les rituels scénarisés de Jodorowsky parlent directement à l'inconscient pour générer des processus d'autoguérison

tin, dont seule la démarche trahit parfois son âge « Ce n'est pas moi qui me mets en spectacle, c'est la personne qui fait l'exercice », explique-t-il.

Dans son documentaire, Jodorowsky défend l'art comme guérisseur des consciences. « L'art va enfin être utile. Les temps sont tellement terribles. On peut pas changer le monde directement mais on peut commencer par soi-même. À quoi sert l'art si ce n'est pas pour développer la conscience ? » Pour cet amoureux du Tarot qui a aidé gratuitement « des milliers de consultants » (il rejette le mot patients), la psychomagie vient compléter la psychanalyse. « Les mots sont bons pour comprendre ce qui se passe, mais ne soignent pas. L'acte, si. C'est l'erreur de Freud : il ne touche pas le malade. Au contraire, la première chose c'est de toucher, de prendre dans les bras. Il ne faut pas se limiter. La vie se construit autour de nos limites et nos qualités. On doit s'accepter tel que nous sommes. On doit travailler sur nous-même pour ouvrir notre cage car rien n'est figé. Je ne suis pas, je suis en train d'être, de me compléter. »

Le grand sujet autour duquel semble s'articuler toute l'œuvre de Jodorowsky c'est notre cage. Il explique : « La cage c'est l'ego. Ce qui a été formé par la famille et la société, par l'histoire. On pense que les mots sont la réalité, on vit dans un monde verbal. L'ego est dans l'intellect, l'éducation. Comment on a été traité lorsqu'on était un fœtus, quels

étaient les problèmes des parents. Si on est conçu comme une tâche à accomplir, si on n'est pas désiré, on porte déjà un problème. Si on n'est pas protégé, c'en est un autre. Ou si un des parents est incapable de nous aimer. Si on ne reconnaît pas l'enfant pour sa propre valeur, on va l'obliger à être ce qu'on n'est pas. Et lui interdire d'être ce qu'il est. Il faut guérir de tout ça, savoir se regarder. Connais-toi toi-même, c'est la première loi de la philosophie grecque. Tout est unique, et partie d'une seule chose. Même le pire est nécessaire. Lorsque je te regarde, je ne te critique pas. Je te vois et je vois tes limites. Je vais t'aider à quitter la cage, à trouver la liberté d'être ce que tu es. »

Jodorowsky imagine des actions métaphoriques qui peuvent guérir. Des rituels scénarisés qui vont directement parler à l'inconscient pour générer des processus d'autoguérison, des métaphores agissantes. Chaque rituel est conçu en fonction de la personne en souffrance. Pour lui donner le moyen de renouer le dialogue avec les couches profondes de son psychisme. Guérir n'est alors rien d'autre qu'envoyer des informations au corps pour qu'il active lui-même ses processus d'autoguérison.

Pour autant, l'œuvre de l'artiste a longtemps visé à bousculer les consciences, plus qu'à les guérir. C'est une tragédie qui le poussera à voir les choses différemment. « Je vivais dans mon monde mais un jour un de mes fils est mort d'overdose (en 1995, ndlr). J'ai porté cette perte deux années durant en me demandant à quoi sert l'art. Est-ce que je faisais ça pour la gloire, l'argent, le pouvoir, mon ego Suis-je un clown de la société ? Une crise absolue, qui m'a paralysé. Au final, ce que je n'ai pas fait pour mon fils, j'ai décidé de le faire pour les autres. J'ai fait un travail spirituel, je suis passé par tout, religions, initiations, magie, chamanisme, psychanalyse... »

Pour finir par déceler dans l'art des finalités insoupçonnées. Le chaman ou le magicien n'utilise-t-il pas les arts comme des outils pour s'adresser à l'inconscient ? Dans ces rituels, le contenu symbolique importe moins que la relation à l'autre. « Le processus est plus important que l'interpré-

tation. » Laquelle peut parfois apparaître contestable aux yeux d'un témoin non averti. « L'art sert à guérir les maladies spirituelles pas les maladies physiques. S'il ne guérit pas, il n'est pas vrai. Tout acte doit être créatif et terminer par un détail qui affirme la vie, non la mort. » Il poursuit : « L'art te permet de montrer ce que tu es, son but n'est pas d'applaudir un individu qui fait de l'art. C'est l'œuvre qui est de l'art. L'artiste doit s'unir à la totalité. Tout est un. Quand je me reconnais moi-même, je reconnais la totalité. Je ne suis qu'une manifestation d'une partie de l'univers. Si j'étais religieux, je te dirais qu'on est une particule divine. Trouve ton dieu en toi et tu es illuminé. Satori, nirvana ou peu importe comment tu l'appelles, c'est arriver à ton être essentiel. Être illuminé ce n'est pas avoir trouvé quelque chose, c'est trouver ce qu'on est, ton union absolue avec le tout. On se libère de la cage, c'est la liberté. »

Il y aurait comme une logique esquissée à travers le parcours de Jodorowsky. Son film documentaire emprunte ainsi plusieurs extraits de ses films, de *La Montagne sacrée* et *Santa sangre* jusqu'à ses deux derniers, autobiographiques. La psychomagie aurait-elle donc toujours été présente dans son œuvre ? « Chaque personne naît pour développer quelque chose tout au long de sa vie. On naît dans l'univers pour l'offrir. Ce n'est pas moi qui le fait, mais mon inconscient. J'étais né pour faire ça et, simplement je l'ai fait. (...) Il n'y a pas de passé ou de futur mais un présent continué qui se transforme. La mémoire n'est pas réelle, ça s'est passé mais ce n'est pas le passé. C'est un élément que tu peux changer selon ton point de vue, et surtout ton point de vue sur toi. »

Il ne faut pas voir pour autant en Jodorowsky l'un de ces gourous autoproclamés du nouvel âge. Son sourire et son regard malicieux suffiraient à en désamorcer l'envie. « L'idée de cage vaut pour le monde aussi. Nous sommes les esclaves absolus d'une économie qui nous assassine et détruit la planète. Nous sommes au bord d'une catastrophe climatique et de la perte absolue des valeurs humaines. Le but de l'art aujourd'hui est le développement de la conscience et de la liberté. Être libre, c'est connaître réellement et en finir avec les préjugés quels qu'ils soient. »

Pour l'heure, et malgré ses 92 ans, son travail purement artistique reste prolifique. Outre l'écriture du dernier volet de son autobiographie au cinéma, il travaille sur une BD, *Cosmopirate* et finalise le troisième tome de la bande dessinée *Les fils d'El Topo* qui sortira dans six mois chez Glénat. Il expose les œuvres de PascALEjandro avec sa femme Pascale. « Un couple doit produire quelque chose. Alors on a fait notre fils ! C'est le sens de ces œuvres, notre création commune, sans limite. »

Un autre projet lui tient à cœur qui vient à la suite de sa démarche de psychomagie. « J'écris un livre qui s'appelle *Psychotranse*. J'y explique comment entrer dans soi-même. Tu deviens l'amour, tu deviens un guerrier, tu deviens la mort. C'est comme les religions primitives où tu es possédé par un dieu. Mais avec la psychotranse, tu apprends à être possédé par ton être essentiel. Le livre sera terminé d'ici la fin de l'année. » Une façon de parfaire sa postérité, lui qui nourrit une conscience aigüe de ce qui subsistera. « Seuls mes livres utiles resteront peut-être, comme mon manuel de psychomagie ou "La voie du tarot". Je ne suis pas terrestre mais je suis conscient que je vis pour un temps donné. Le mien peut arriver bientôt, mais juste mon paraître, la matière reliée à la nature. La goutte va retourner à l'océan. Pour l'heure, je remercie l'immense présent. » ●

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse
L'Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse - Aitia

Recrutement externe de collaborateurs indépendants (m/f) pour renforcer notre équipe des visites accompagnées et de l'encadrement individuel d'enfants

L'Institut étatique d'aide à l'enfance et à la jeunesse (Aitia) est actuellement à la recherche de 4 à 5 collaborateurs indépendants (Freelance).

Profiles recherchés :
Professions du domaine psycho-social, éducatif et pédagogique.

Pour avoir plus d'informations, vous pouvez consulter notre site internet (www.aitia.lu, JOBS), nous envoyer un message électronique (ressources@aitia.etat.lu) ou bien nous contacter par téléphone au numéro : (+352) 547167-603.

Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Bâtiments publics

Avis de marché

Procédure : européenne ouverte
Type de marché : Services

Modalités d'ouverture des offres :
Date : 08.12.2021
Heure : 10.00 heures

Lieu :
Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le Portail des marchés publics avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture.

Section II : Objet du marché

Intitulé attribué au marché :
Mission assistance technique à exécuter dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé et hall des sports Logopédie à Strassen ; phase 2 : lycée.

Description succincte du marché :
Mission d'assistance technique à effectuer dans l'intérêt du Lycée technique pour professions de santé à Strassen La durée des services est de 38 mois, à partir de début 2022.

Section IV : Procédure

Conditions d'obtention du cahier des charges :
Les documents de soumission peuvent être retirés via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu). La remise électronique est obligatoire.

Section VI : Renseignements complémentaires

Autres informations :
Conditions de participation :
Toutes les conditions de participation sont indiquées dans les documents de soumissions.

Réception des offres :
Les offres sont à remettre via le Portail des marchés publics (www.pmp.lu).

Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E. :
04.11.2021

La version intégrale de l'avis n° 2102218 peut être consultée sur www.marches-publics.lu

MUSEUM

Mindestens ein Picasso auf jeder Etage

Martin Ebner

Ein grandioser Neubau verdoppelt die Ausstellungsfläche des Zürcher Kunsthauses



Der Erweiterungsbau von David Chipperfield



Werke von Picasso sind über das ganze Haus verstreut

„Schlicht“ wäre nicht ganz der richtige Ausdruck für den Erweiterungsbau von David Chipperfield, den das Kunsthaus Zürich am 9. Oktober eröffnet hat: ein hoher dreigeschossiger Quader mit filigraner Sandsteinfassade, Kärntner Marmor in der riesigen Treppenhaus-Halle, Böden aus Eichenholz, goldschimmernde Türen und Geländer aus Messing. „Puristische Eleganz“ hatte 2012 die Werbung für die Volksabstimmung dazu versprochen: Das „Museum des 21. Jahrhunderts“, geplant für 400 000 Besucher

pro Jahr, werde helfen, Zürich „unter den Kulturmetropolen dieser Welt zu positionieren“.

Vom alten Hauptgebäude, 1910 von Karl Moser errichtet und seither mehrfach mit Anbauten erweitert, führt eine unterirdische Passage zum Neubau. Das Kunsthaus bildet nun mit dem Schauspielhaus rund um den Heimplatz ein eigenes Stadtviertel. Das neue Atrium und dahinter der Garten der Kunst, den belgische Landschaftsarchitekten von Wirtz-International

gestaltet haben, sollen auch außerhalb der Öffnungszeiten die Zürcher Altstadt und das Hochschulviertel verbinden. Die Hauptattraktion im Chipperfield-Bau ist die Sammlung Emil Bührle, die sich über die Hälfte der obersten Etage ausbreitet und von einem „Dokumentationsraum“ zu ihrer Geschichte ergänzt wird. Versuche, daraus einen Skandal zu machen, fruchteten bislang wenig: Raubkunst-Fälle hatte der Waffenfabrikant Bührle noch selbst bereinigt; ansonsten waren seine Geschäfte nicht anrüchiger als in der Schweiz üblich. Vor allem diese „neben Paris größte Sammlung französischer Impressionisten und Post-Impressionisten“ bewegte Stadt und Kanton Zürich, 118 Millionen Schweizer Franken für die Erweiterung auszugeben. Weitere 88 Millionen kamen von Spendern, darunter prominente Bührle-Erben.

Im ersten Stock des Neubaus sind farbenprächtige Fauvisten und Expressionisten der Sammlung Merzenbacher zu sehen, die ein jüdischer Pelzhändler erworben hat, und abstrakte Werke der Sammlung Looser, die ein Schweizer Heiztechnik-Unternehmer zusammentrug. Dazu kommen ein Dada-Kabinett, zeitgenössische Kunst aus der Kunsthaut-Sammlung, ein Labor für digitale Medien, ein Festsaal und Ateliers. Neue Räume für Sonderausstellungen werden mit *Earth Beats. Naturbild im Wandel* eingeweiht (bis 6. Februar 2022).

Im Altbau haben nun vor allem die Abteilungen Alberto Giacometti und seine Zeit und Zeitgenössische Fotografie und Video mehr Platz. In drei neuen „Interventionsräumen“ kann aktuelle Kunst die umgebende Sammlung kommentieren. Den großen Ausstellungssaal füllt gerade eine Bodenskulptur, die Walter De Maria 1992 eigens dafür geschaffen hat (bis 20. Februar 2022). Für nächstes Jahr verspricht der deutsche Kunsthaus-Direktor Christoph Becker unter anderem Ausstellungen zur Medizingeschichte und von Yoko Ono, Niki de Saint Phalle und Aristide Maillol. Ab 2023 soll Ann Demeester, derzeit Direktorin des Frans Hals Museums in Haarlem, die Leitung des größten Schweizer Kunstmuseums übernehmen.

Mit dem Chipperfield-Bau wird die Ausstellungsfläche des Kunsthauses ungefähr verdoppelt. Von den rund 4 000 Gemälden und Skulpturen der ständigen Sammlung können nun 20 Prozent gezeigt werden. Allerdings kommen pro Jahr an die 100 Neuerwerbungen dazu. Unlängst hat zum Beispiel der Investor Christen Sveaas 18 Landschaften von Johan Christian Dahl geschenkt. Damit hat das Kunsthaus jetzt nicht nur die größte Munch-Sammlung außerhalb Norwegens, sondern auch eine bedeutende Kollektion nord-europäischer Romantik.

Viele Besucher werden nur jeweils einen Teil des Kunsttempels bewältigen können. Egal, welcher Gebäude- oder Sammlungsteil: Werke aus Picassos verschiedenen Phasen sind über das ganze Haus verstreut. Der spanische Künstler hatte 1932 im Kunsthaus seine erste Museumsausstellung und war im nahen Restaurant Kronenhalle versackt – was von Schweizer Sammlern ausgiebig für Ankäufe genutzt wurde. Zürich beweist, dass Kriege für das Anhäufen von Kulturgütern durchaus vorteilhaft sind. Allerdings sollte man sich auf das Verkaufen von Waffen und Verbandsmaterial beschränken und sich ansonsten raushalten. ●

Ein neuer Gesamtkatalog *Die Sammlung Emil Bührle* ist im Hirmer-Verlag erschienen. Die Stiftung ließ die Provenienz ihrer Werke erforschen: www.buehrle.ch. Das Kunsthaus Zürich bietet dazu ein Digital: www.buehrle.kunsthaut.ch

Kriegsgeschäfte, Kapital und Kunsthaus, eine von Stadt und Kanton Zürich beauftragte Untersuchung zur Geschichte der Sammlung Bührle, ist hier zu finden: www.fsw.uzh.ch. Wegen „beschönigender Eingriffe in die Forschung“ hat der Historiker Erich Keller im Rotpunktverlag eine eigene Studie veröffentlicht: *Das kontaminierte Museum. Das Kunsthaus Zürich und die Sammlung Bührle*

BINGE WATCHING

Rote Overalls

Auf *Netflix* geschieht Kapitalismuskritik im roten Overall: Nach *Casa de Papel* ist nun die südkoreanische Serie *Squid Game* mit rund 90 Millionen Zuschauern der größte Erfolg des Streaming-Dienstes. Nur noch ausgeklügelte Trickserien eröffnen eine Perspektive, um der sozialen Misere zu entkommen. So denkt auch der hochverschuldete Seong Gi-Hun (Lee Jung-jae), der die Einladung zu einem Spielwettbewerb erhält, der eine Gewinnsumme von 45,6 Milliarden Won verspricht. Allerdings muss er freiwillig und buchstäblich sein Leben aufs Spiel setzen, denn der Gewinn winkt nur dem, der am Ende des Wettbewerbes am Leben bleibt.

Squid Game:
Kapitalismuskritik ohne
ethische Position

Man kann das Ganze als eine Kritik auf das südkoreanische Sozialsystem lesen: Missliche Lebensstandards, hohe Verschuldungen, desolate Pflegeeinrichtungen, die die Menschen in Extremsituationen zur Bestialität einladen – aber ist damit der weltweit phänomenale Zuspruch der Serie hinreichend beantwortet? Sicherlich nicht. *Squid Game* gelingt es weitläufig, die funktionelle Struktur des Kapitalismus in auffallenden Bildern zu verdichten: Serienschöpfer und Regisseur Hwang Dong-hyuk erzählt von den sich anbahnenden Konflikten einer Klassengesellschaft, in der die über die Jahre gewachsenen Schere zwischen Unter- und Oberschicht, sich nicht mehr schließen lässt. Sehr klar werden hier die prekären Lebensverhältnisse gegen das Übermaß einer dekadent gewordenen Oberschicht gestellt. Diese Spielteilnehmer sind per se keine bösen Menschen, viel eher will Hwang Dong-hyuk sie als ausgebeutete Gestalten darstellen, die kaum Individualität ausstrahlen, so sehr sind sie diesen Gesellschaftsstrukturen entsprechend auf ihren Körper als Konsumware im Spektakel reduziert, deren Basis die Schulden sind. Solange es Schulden gibt, gibt es Spieler. Seong Gi-Huns plötzliche Einflussnahme und allmähliche Ermächtigung in diesen neuen Wänden kann man als sich erfüllende Rachephantasie des kleinen Mannes lesen, doch dabei belässt Hwang Dong-hyuk es nicht. Nach und nach erwachsen innerhalb der Gruppe neue Bündnisse und neue Spannungen. Es sind die Konsumgesellschaft und der

materielle Habitus, die den Menschen in dieser Spielwelt zu bestimmen scheinen, und das passiert dergestalt, dass es zu immer neuen Abhängigkeitsverhältnissen und Ausbeutungen kommen muss. Der Twist der Serie – darin ist *Squid Game* dem Palme D’or-Gewinner von 2019, *Parasite*, nicht unähnlich – legt nahe, dass der Held gerade das, woraus er aussteigen will, um um jeden Preis in einer besseren Welt zu leben, nicht hinter sich lassen kann. Es gibt keinen Ausweg aus dem System. War das Gesellschaftssystem in *Parasite* noch vertikal angelegt, in einer Unterscheidung zwischen dem Oben und dem Unten, ist der filmische Raum in *Squid Game* horizontal strukturiert, in einem Drinnen und Draußen. Zu beobachten ist, wie in diesen Spielräumen eine Gesellschaft zusammenwächst, deren innere Widersprüche offenbar und deren Humanität zurückgedrängt werden.

Im Gegensatz zu *Parasite* gelingt es *Squid Game* bei all der angestrebten Kapitalismuskritik, die mit ihrer Laufzeit von neun Stunden definitiv zu lang geraten ist, indes nicht, eine ethische Position zu beziehen. Nicht nur verliert die Serie sich in der Wiederholung der Spielabläufe, gegen deren Redundanz sie versucht den kriminalistischen Handlungsstrang eines Undercover-Ermittlers stark zu machen, auch geizt sie am blutigen Spektakel nicht, zu der sie sich inhaltlich in Distanz setzen will. Sie vertraut auf audiovisuelle Reize und nostalgische Erinnerungen an Kinderspiele, um massentauglich zu sein. Die Stanley-Kubrick-Zitate von *2001: A Space Odyssey*, *A Clockwork Orange* oder *Eyes Wide Shut* sind anregend, doch alles Zitieren hilft nicht darüber hinweg, dass die Serie seltsam betulich bleibt. Die Ästhetisierung der Gewalt ist Teil des Spektakels, anstatt, wie bei Kubrick, Quelle der Irritation zu sein. Sie ist effektheischend, anstatt verstörend zu wirken – das war auch in der *Saw*-Reihe nicht anders, von der *Squid Game* maßgebliche Bezugspunkte gewinnt. Anstatt den Zuschauer zu konfrontieren, aufzuwühlen, wird er gegen Ende mit einer allzu (pseudo-)moralisierenden Geste bei der Hand genommen. Sie nimmt den Zuschauer aus der Eigenverantwortung, indem sie ihren Helden siegen lässt, nicht weil er siegen „muss“, sondern viel eher, um uns einfache Lösungen anzubieten. Um ferner eine klare und definitive Position ablesen zu können, braucht es narrative Geschlossenheit. Die aber ist aufgrund der Popularität von *Squid Game* eher unwahrscheinlich – nicht nur ist die Piste für weitere Handlungsstränge gelegt, eine zweite Ausgabe ist bereits in Entwicklung. Die Kapitalismuskritik erliegt den Oberflächenreizen, die auf Eskapismus zielen: *Squid Game* ist ein Serien-, ein *Netflix*-Produkt – leicht konsumierbar, höchstwahrscheinlich algorithmisch erschlossen und einfach verdäulich – und deshalb publikumswirksam. Die hohe Nachfrage an Sneakers und nicht zuletzt die Kontroverse um die Schüler in Belgien legen davon anschaulich Zeugnis ab. ●

Marc Trappendreher



Squid game, ein weltweiter Erfolg

Presque Pescatore

Cyril B.

La semaine dernière, pour la première fois de ma vie, YouTube m'a montré une publicité pour lutter contre les problèmes de prostate. Énorme choc ! Je précise, à toutes fins utiles, que je ne recherchais pas spécialement à visionner ni opérations chirurgicales, ni essais comparatifs de Mercedes, ni rétrospective Michel Drucker, ni cours de bridge en ligne. Non. Je cherchais juste une vidéo d'une chanson entendue à la radio. Comme beaucoup, je n'ai pas encore cédé au racket et je me suis donc habitué au défilé de publicités ineptes, le temps de pouvoir cliquer sur « Ignorer l'annonce » pour regarder ce qui m'intéresse. Mais, cette fois-ci, le message n'a pas glissé comme l'eau sur les plumes du canard insouciant. L'intelligence artificielle, qui, à défaut de gouverner le monde, décide quelle publicité nous sommes condamnés à subir avant de voir une vidéo, venait de déterminer de façon inéluctable que j'étais désormais vieux : à seulement 44 ans et 2 mois ! Je ne suis pas encore bon pour la fondation Pescatore, mais presque.

Tant qu'on est jeune, on se demande à quel âge on devient vieux. Est-ce que c'est quand on sait faire

du vélo sans les roulettes ? Quand on sait lire ? Quand on entre au lycée ? Quand on a son permis de conduire ? Sa première expérience sexuelle ? Son premier travail ? Son premier appartement ? Son premier cheveu blanc ? Son premier enfant ? Non, tout ça c'est plutôt grandir que vieillir. Est-ce que c'est quand on est plus âgé que la « Joffer » de ses enfants, que le dernier chanteur à la mode, que Jésus sur sa croix, que son patron, que le chef

de l'état ? Non, tout ça c'est plutôt un signe que vous préférez vivre à votre rythme. Ce n'est pas qu'on est vieux, de façon absolue, c'est juste que vous êtes progressivement entouré par de plus en plus de jeunes. D'ailleurs, je me sens plutôt « vintage » que vieux.

Et, après tout, peut-être que c'est vrai. Le mot « colo » évoque plus les prochaines vacances et les plaisirs de se faire des copains autour d'un feu de bois, mais plutôt un examen médical vaguement effrayant à côté duquel un test PCR semble une partie de plaisir. Je me suis également fait la remarque que les coiffeurs pratiquaient des tarifs adaptés pour les cheveux longs, mais rien en faveur des hommes avec une calvitie. Ce ne sont pas des choses auxquelles on pense dans la

fleur de l'âge. Dernier indice, la dernière fois que j'ai pris le train de 14h09 en semaine à la gare de Dommeldange, j'ai cru que je partais en expédition en terre inconnue. Cette plongée sans pallier de décompression dans l'univers des moins de vingt ans au Luxembourg a éveillé des réflexions en mon for intérieur dignes d'un vieillard acariâtre. Je trouvais tous ces lycéens ridiculement nonchalants alors qu'ils portaient des chaussures avec lesquelles on doit courir un sprint plus vite qu'Usain Bolt. Ils se la jouaient rebelles et indépendants, alors que leur accoutrement et leur goût des marques montraient bien comme ils étaient dociles et influençables par les injonctions du marketing. On a beau savoir qu'il n'y a pas besoin d'être vieux pour être un vieux con, ça aide. Malgré des années d'exposition à la bêtise, il fallait se rendre à l'évidence : je n'avais pas développé d'immunité naturelle, j'étais même devenu un terrain plutôt fertile.

Comme disait l'autre, la vieillesse ce n'est pas très grave, mais ça ne se guérit jamais vraiment. Alors j'ai décidé d'en tirer parti. Par exemple, quelle meilleure occasion pour remplir son sac à bonnes excuses : vous n'avez pas envie de passer votre dimanche après-midi à faire du vélo sous la pluie ? « Partez sans moi, je vais vous ralentir ». Faire la sourde oreille ou prétendre des oublis involontaires sont autant de petits avantages, en attendant le graal : l'accès aux sièges prioritaires dans les transports en commun, et le droit de passer devant tout le monde à la caisse du Cactus. ●



L'avantage de vieillir est d'avoir accès aux sièges prioritaires dans le tram

Stil

L'ENDROIT



Madame Jeanette

Ça bouge du côté de la rue de Strasbourg. Depuis que le haut a été fermé à la circulation automobile et que les terrasses ont eu droit d'occuper les places de stationnement, on sent un regain d'activité et d'intérêt pour ce coin souvent décrié. Dans cette zone, un nouveau bar à cocktails

où l'on peut grignoter a fait son apparition au rez-de-chaussée de l'Hôtel Perrin. Son nom est annoncé par un joli néon rouge : Madame Jeanette. Les responsables de l'hôtel testent là un concept, pour l'instant éphémère, qu'ils retravailleront et pérenniseront après travaux. Comme son nom ne l'indique pas, la carte est orientée vers l'Amérique latine, le Mexique en particulier, dans un décor mi-tropical mi-vintage. On s'y régale des petits plats de tacos bien garnis en version bœuf mariné pendant quatorze heures avec une purée de haricots noir ou végétarienne avec salsa tatemada (tomate, piments, oignons) et pico de gallo (photo : fc), des ceviches bien relevés au thon ou à la dorade. Des plats plus consistants comme les gambas, le porc cuit à basse température

ou le poulet sauce alcaparrado (aux olives) peuvent compléter le repas. À moins qu'on préfère une cuisine liquide avec une jolie carte de cocktails dont un Mezcal Sour parfaitement dans l'air du temps. fc

L'INITIATIVE

EHTL x Luxair

Après René Mathieu et ses menus végétaux, l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg (EHTL) a été invitée à concevoir les nouveaux menus pour la classe affaires de Luxair. Depuis le 28 octobre, les passagers business (sur les vols à destination de Londres, Genève, Hambourg,

Madrid, Milan, Munich, Paris) se régaleront d'un repas ou d'un snack, selon l'heure du vol, concocté par les élèves en collaboration avec Luxair Catering (où sont cuisinés les plats). Pour l'école, c'est d'abord une occasion de nouer un nouveau partenariat (des étudiants travaillent aussi au pavillon du Luxembourg à Dubaï) et de souffrir de la visibilité auprès d'un public qui ne la connaît pas forcément. Mais pour les futurs restaurateurs, c'est aussi un exercice délicat, avec un cahier de charges exigeant et



spécifique : menus servis froids, hauteur des plateaux pour être rangés dans les chariots, choix des produits, assaisonnement (en altitude, la perception du sel est altérée), cuissons des aliments, équilibre des goûts et harmonie du repas complet ont ainsi été observés pour les six menus (deux menus différents chaque semaine et une rotation sur trois semaines). Parmi les recettes développées, on peut déguster une panna cotta de truite fumée au jus de carotte, un filet de bœuf façon sashimi et sa raviole végétale de radis (photo : Luxair) ou encore une poire pochée au vin farcie à la pâte d'amande. En classe économique, le sandwich est toujours de mise et tout le monde reçoit des bonbons à l'atterrissage. fc

LE POP-UP

Reset

Parce qu'elles partagent un engagement social et environnemental et une envie d'entreprendre Myriam, fondatrice de la plateforme de fringues éthiques Byoo Store, et Léa, fondatrice du média engagé *The Alleah*, allient leurs forces pour créer Reset, initiative qui rassemble les deux volets de leurs activités. En 2019, elles sortaient de la toile pour une première boutique éphémère à Paris, puis à Luxembourg en 2020. Les revoilà en chair et en os rue Philippe II jusqu'au 31 décembre (photo : Reset). Le



pop-up propose une sélection de marques qui répondent à leurs exigences d'une mode écoresponsable que ce soit pour des vêtements hommes et femmes, des accessoires pour la maison ou des produits de beauté. D'une semaine à l'autre, les créateurs se succéderont dans la boutique, avec des nouveautés régulières. Les belles coupes des chemises Nitah en coton bio, les huiles de soin véganes Les Candides, les bijoux en or recyclé Amadeus ou les mignonnes pochettes Le Pompom en tissus naturels sont quelques une des créations repérées. fc

